LES STATISTIQUES DE 1978

Les accidents de la circulation sont plus nombreux dans les grandes villes du sud de la France

A GRÈVE SURPRISE D'UNE COMPAGNIE AMÉRICAINE

Les touristes croient moins aux « charters »

...éforme de l'Agence nationale pour l'emploi : une bataille politique en perspective ?

BÈGUES

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10736 — 24 PAGES — MARDI 7 AOUT 1979

La marée noire mexicaine atteint les côtes du Texas

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 1,80 dir. ; Tunisie, 1,80 m. ; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

• SAHARA OCCIDENTAL

La Mauritanie et le Polisario signent un accord de « paix définitive »

Au terme de trois jours de négociations, la Mauritanie et le Front Polisario ont signé, dimanche soir 5 août, à Alger, un accord de « paix définitive ». Selon cet accord, Nouakchott reconnaît officiellement le Front et renonce à ses revendications sur le Sahara occidental.

Lundi, en fin de matinée, Rabat n'avait pas réagi officiellement mais, dans les milieux politiques, on dénonçait la « capitulation » mauritanienne. A Paris, il n'y a eu aucun commentaire, même officieux.

L'accord a été signé, en présence de quatre ministres algériens, par le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi, deuxième vice-président du comité militaire de Salut national de Mauritanie, et une délégation sahraouie, dirigée par M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général du Front Polisario. Dans ce texte, Nouakchott réaffirme officiellement et solennellement sa décision de « *sortir définitivement de la guerre injuste du Sahara occidental* » donnant ainsi un gage sérieux au Polisario, qui l'accusait de « *tergiversations sur la voie de la paix* ».

Le document se réfère également « *aux droits nationaux du peuple sahraoui* », nous signale notre correspondant à Alger, et aux principes « *de l'intangibilité des frontières héritées de l'époque coloniale* ». Les deux parties s'engagent à ne pas avancer de « *revendications territoriales* » l'une vis-à-vis de l'autre. Elles ont également arrêté en commun « *les modalités concernant le retrait de la Mauritanie de la guerre* », mais aucune précision n'est donnée à ce sujet.

(Lire page 24.)

Un rebondissement peut-être décisif

L'épineux conflit du Sahara occidental vient de connaître un rebondissement spectaculaire et peut-être décisif.

Pour la première fois, les successeurs du président Ould Daddah, renversé en juillet 1978, reconnaissent officiellement le Polisario comme « représentant du peuple sahraoui », confirment, dans un texte qui sera adressé aux instances régionales et internationales, n'avoir pas de revendications sur le Sahara occidental et proclament non plus leur simple volonté mais leur décision de « sortir définitivement de cette guerre injuste ».

Le texte précise également que les deux parties ont mis au point les modalités qui permettront un tel retrait, mais le détail en est gardé secret : on ignore donc si la Mauritanie restituera purement et simplement au Polisario la province du Tiris-El-Gharbia, qu'elle administre, ou si un référendum y sera organisé.

Cette discrétion est apparemment destinée à ne pas accroître l'irritation déjà grande au Maroc et à prévenir une réaction intempestive de Rabat, qui a été mis en minorité au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, à Monrovia, et qui risque d'être isolé à la prochaine session de l'ONU. L'Algérie, qui s'était trouvée dans une situation analogue au début du conflit, triomphe aujourd'hui modestement. Après avoir souligné que l'accord d'Alger « rend caduc » celui de Madrid, l'agence Algérie Presse service qualifie « ce grand tournant politique » de « victoire de la sagesse, victoire de la raison et victoire d'une grande cause de droit et de justice ».

Le Maroc, qui redoutait ce retournement de situation, a multiplié les mises en garde au cours des derniers jours et dénoncé « la capitulation sans condition » de Nouakchott. Hassan II a rappelé à la Mauritanie qu'elle s'était liée à son pays par l'accord de Madrid, puis par l'accord de coopération économique au Sahara signé à Rabat en 1976 ; enfin, en mai 1977, par la convention d'assistance mutuelle et la constitution d'un conseil supérieur de défense, qui a abouti à l'envoi d'un corps expéditionnaire de douze mille hommes chez l'allié menacé par le Front Polisario. Le souverain a mis en demeure le partenaire défaillant de respecter ses engagements internationaux, faute de quoi Rabat assumera « sa responsabilité vitale et obligatoire de défendre sa pérennité ». Le monarque maintiendra-t-il les six mille soldats chérifiens encore stationnés en Mauritanie ? Renforcera-t-il ses effectifs au Tiris-El-Gharbia pour faire jouer le « droit de préemption » réclamé par la presse et les partis politiques, alors que l'O.U.A. et l'ONU recommandent que le peuple sahraoui exerce son droit à l'autodétermination ?

Le Maroc, qui connaît de graves difficultés économiques, se trouve dans une situation délicate, comme le soulignent la plupart des partis politiques qui appellent à l'union nationale, voire à la « guerre populaire » Armer le peuple risquerait cependant d'aboutir à une déstabilisation du régime. Mais quelques dirigeants sahraouis n'excluent pas que le souverain puisse déclencher un conflit limité qui lui permette de sortir de l'impasse en provoquant une intervention des instances internationales et l'ouverture de négociations entre toutes les parties intéressées.

La Mauritanie, pour sa part, souhaiterait une « solution maghrébine concertée » qui éviterait les rancœurs résultant d'une « paix imposée ». On voit mal, cependant, pourquoi le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, ferait des concessions au trône chérifien.

• GUINÉE-ÉQUATORIALE

Les auteurs du coup d'État annoncent la libération de tous les détenus politiques

M. Francisco Màcias Nguema, président de la Guinée-Equatoriale, a été renversé par un Conseil militaire suprême, a annoncé dimanche 5 août la radio de Malabo, capitale de cette ancienne colonie espagnole. Le putsch, qui s'est produit dans la soirée de vendredi dernier, a été conduit par le lieutenant-colonel Obiang Nguema Mbasogo et s'est déroulé apparemment sans effusion de sang. Le nouveau régime a annoncé dimanche la prochaine libération de tous les détenus politiques, estimés à cinq mille par la presse espagnole.

Le chef de l'Etat déchu, qui avait instauré une dictature sanglante dans son pays, accéda au pouvoir au moment de l'indépendance en octobre 1968. On ignorait son sort lundi en fin de matinée.

L'annonce du putsch a donné lieu à d'importantes manifestations de joie parmi les principales communautés d'exilés équato-guinéens, notamment à Libreville et à Madrid. Le gouvernement espagnol a annoncé son intention de rétablir les relations diplomatiques normales avec son ancienne colonie. Celles-ci avaient été suspendues en 1977.

L'année 1979 serait-elle fatale aux tyrans d'Afrique noire ? Quatre mois après la chute du maréchal ougandais Amin Dada, un autre despote, beaucoup moins célèbre, mais tout aussi féroce, vient de quitter la scène politique, à l'autre bout du continent, victime d'une « *révolution de palais* », qui n'a apparemment donné lieu à aucun combat. M. Francisco Macias Nguema, « *président à vie* » de la minuscule République de Guinée-Equatoriale — quelque 28 000 kilomètres carrés, — a été renversé par un conseil militaire suprême, que dirige le lieutenant-colonel Obiang Nguema Mbasogo. Le nouvel homme fort à Malabo commandait les forces armées stationnées dans l'île Macias Nguema (ex-Fernando-Poo), l'une des portions du territoire équato-guinéen.

Le coup d'Etat, intervenu dans la soirée du 3 août, n'a été confirmé officiellement que près de quarante-huit heures plus tard. Les nouveaux dirigeants ont fait état du changement de régime dans des messages où ils demandaient une assistance internationale à l'O.U.A. et à l'ONU. Ancienne puissance tutrice, l'Espagne a réagi promptement à l'annonce du putsch. Un communiqué officiel, publié dimanche 5 août à Madrid, indique que l'Espagne rétablira avec Malabo « *des relations diplomatiques normales et proposera une aide pour la reconstruction du pays* ». Madrid a également dépêché à Douala (Cameroun) une équipe conduite par un diplomate de haut rang, ayant mission de renouer le dialogue au plus vite avec la Guinée-Equatoriale.

L'Espagne avait suspendu ses relations diplomatiques avec son ancienne colonie en mars 1977. Le gouvernement de Madrid reprochait notamment au chef de l'Etat déchu d'avoir calomnié et insulté le roi Juan Carlos.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

• AFGHANISTAN

La mutinerie de Kaboul souligne la division des chefs militaires

L'armée et l'aviation fidèles au président Taraki semblent avoir écrasé le soulèvement de militaires et d'opposants musulmans qui a éclaté dimanche 5 août à Kaboul. Le calme paraissait à peu près rétabli dans la soirée dans la capitale afghane, où le couvre-feu avait été avancé à 20 heures. Une déclaration officielle, reprise par l'agence Tass, a annoncé l'échec du complot perpétré par les « réactionnaires » et les « impérialistes ».

Ce premier soulèvement dans la capitale confirme l'ampleur du mécontentement au sein des forces armées, qui mènent une lutte difficile contre la rébellion islamique et sont victimes de purges. Il témoigne aussi de la fragilité du régime de M. Taraki, dont la survie dépend de plus en plus du soutien soviétique.

C'est à 12 h 45, heure locale (8 h 15 G.M.T.), que les combats avaient éclaté, dimanche 5 août, dans la capitale afghane. Selon les informations reçues à Islamabad et à New-Delhi, les soldats de la caserne du fort de Bala-Hissar, située en bordure de la vieille ville, se sont soulevés contre el régime de M. Taraki. Des responsables de l'insurrection islamique réfugiés au Pakistan affirment pour leur part que la rébellion a aussi éte le fait de membres du Front national islamique de libération, dont deux mille se seraient infiltrés à Kaboul.

Les combats se sont poursuivis pendant tout l'après-midi de dimanche, et les autorités ont avancé l'heure du couvre-feu à 20 heures. Des accrochages auraient eu lieu au cours de la nuit, mais l'intervention massive des troupes fidèles au régime prosoviétique, ainsi que celle de l'aviation, semblent avoir écrasé la rébellion, faisant de nombreuses victimes dans les rues de Kaboul. Des Mig et des hélicoptères MI-21 lance-roquettes de fabrication soviétique, et sans doute pilotés par des Russes, ont bombardé le fort, où étaient concentrés les combats. Ailleurs, seuls des tirs sporadiques ont été entendus.

Radio-Kaboul, reprise par l'agence Tass, a annoncé dimanche soir que « *des unités des services de sécurité ont écrasé les émeutiers et rétabli la tranquillité* ». Selon la version officielle, « *des agents des forces réactionnaires et des ennemis de la révolution infiltrés de l'étranger ont tenté, avec le soutien des réactionnaires locaux, de créer de l'agitation dans la capitale* ». Après avoir exprimé sa « *profonde gratitude* » à la population de Kaboul pour son aide, le régime de M. Taraki a dénoncé « *les conspirations que les forces de l'impérialisme et de la réaction étrangère, aussi bien que leurs hommes-liges parmi les anciens féodaux tissent contre les gains historiques de la révolution d'avril et le système populaire* ».

Selon des opposants, des combats auraient aussi eu lieu ces derniers jours autour de la ville de Hérat, non loin de la frontière iranienne. Dans un communiqué publié dimanche à Téhéran, le Harekat Islami Afghanistan a affirmé que soixante-dix soldats gouvernementaux ont été tués et trois « *experts militaires* » soviétiques fait prisonniers. Un autre groupe de maquisards musulmans a annoncé la capture, il y a trois semaines, du ministre des eaux et de l'électricité, M. Mansour Hashim.

(Lire la suite page 4.)

Un voyage vers l'Asie

Tyr : la maison devant la guerre

par J.-C. GUILLEBAUD

Tyr (Liban). — Un coup d'œil à Beyrouth pulvérisée jusque dans son âme et je dévale vers Tyr, « située à l'entrée des mers » (Ezéchiel) où cognent tous les jours les canons dans l'indifférence du monde. Ahmed, qui conduit du bout des doigts une Oldsmobile chromée « à la libanaise », y menait, hier, les correspondants de guerre pour un millier de livres (1 300 francs) et à ses risques et périls. La guerre est toujours là, mais les journalistes ont disparu vers le Nicaragua. On ne peut s'intéresser indéfiniment aux carnages du Liban, et l'opinion mondiale à d'autres chats à fouetter. Et pourtant ! La ville du roi Ascalon, des Séleucides et des Phéniciens est maintenant une splendeur dévastée qui sent le gas-oil chaud et la charogne. La vie abandonne peu à peu ce promontoir sur la Méditerranée convoité jadis par Nabuchodonosor ou Alexandre le Grand et que pillonnent aujourd'hui les artilleurs de Menahem Begin.

Une fascination assez trouble attire vers cette flaque de lumière crue, encombrée de gravats, ferrailles tordues et carcasses de voitures ; cette cité fantôme où errent des silhouettes de fedayin adolescents en treillis dépareillés, clochards d'une guerre qui n'en finit pas. Des lambeaux de plastique et de vieux journaux voltigent dans les rues trouées, çà et là, par les impacts. Comme un cœur essoufflé, Tyr, depuis plusieurs années, se vide et se remplit au rythme des combats qui jettent périodiquement ses habitants vers des exodes recommencés. Au fil des mois, pourtant, le rythme s'est ralenti et peu, désormais, reviennent vers leurs baraques entre deux bombardements. La cité, qui compta jusqu'à quatre-vingt mille âmes avec des souks affairés et un port criard, n'abrite plus que quelques milliers d'obstinés. Au-delà des terreurs d'avant-hier, des bousculades et des fuites éperdues vers le nord, c'est une sorte de désespoir tranquille qui s'installe sur la ville. Cette ville dont l'Ancien Testament prédisait déjà tous les malheurs à venir : « J'en veux à toi, Tyr, annonçait Jéhovah. Et je ferai monter contre toi plusieurs nations comme la mer fait monter ses flots. »

(Lire la suite page 2.)

- **L'Allemagne fédérale réduit son programme autoroutier. (Lire page 20.)**
- **Le gouvernement américain paraît décidé à aider Chrysler. (Lire page 20.)**

AU JOUR LE JOUR — CROIRE ET PENSER

Les résultats partiels des élections iraniennes indiquent que sur soixante députés élus, cinquante-quatre sont membres du clergé.

Les électeurs de ces derniers auront donc l'avantage de trouver dans le même homme un député et un directeur de conscience, qui les guidera sur le chemin de la foi en leur disant ce qu'il faut croire, et sur la route du civisme en leur conseillant ce qu'il faut penser ; bref, en leur expliquant que voter pour les ayatollahs, c'est adorer dieu.

Cette promiscuité de l'isoloir et du confessionnal n'est pas sans intérêt, mais peut-être a-t-elle intimidé une forte proportion d'abstentionnistes, qui craignaient qu'on en vienne un jour à voter pour dieu et à adorer les ayatollahs.

BERNARD CHAPUIS.

La Tétralogie à Bayreuth

Chéreau à l'heure du cinéma

Pour la quatrième fois se déroule à Bayreuth la Tétralogie, selon Patrice Chéreau et Pierre Boulez. Les nombreux spectateurs français sont toujours aussi enthousiastes, et les Allemands aussi, pour la plupart. Les opposants ne sont plus là ou se contentent de bougonner pour le principe. Pas un sifflet pour Chéreau, fort élégant avec un nœud papillon comme son Siegfried, au milieu des tempêtes d'acclamations qui ont salué inlassablement la fin du *Crépuscule des dieux*.

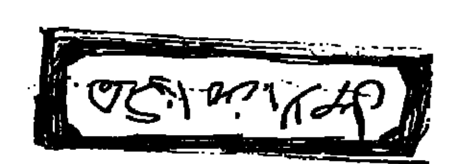
Mais les passions ne sont qu'assoupies ; elles rongent leur frein en pensant qu'il ne reste qu'un an à attendre, puisque 1980 marquera irrévocablement la fin de cette mise en scène ; ensuite tous les espoirs sont permis : Wolfgang Wagner, qui a courageusement résisté aux insultes et tiré un grand bénéfice de cette Tétralogie révolutionnaire, se montrera sans doute plus compréhensif par la suite, et ne voudra pas se couper des grognards de la vieille garde qui assurent la vie du Festival.

Il est fort capable de tourner bride comme il l'a fait après la mort de Wieland avec ses *Maîtres chanteurs*, et, d'ailleurs ne l'excluait pas l'an passé dans une interview à *Lyrica* : « *Nous attacherons la plus grand intérêt à d'autres interprétations qui naîtront d'ici là en dehors de Bayreuth, qu'elles soient les plus conservatrices comme parmi les plus hardies, le principal étant toujours un apport nouveau et expérimental au thème du Ring.* »

Toute mise en scène a une carrière : elle naît, s'épanouit et meurt en plus ou moins de temps, se nourrissant de l'œuvre qui lui reste transcendante, avant de s'en détacher pour des raisons qui tiennent aux contingences humaines : décors, costumes, interprètes, évolution du goût, des mœurs, des idées philosophiques, de la mode. La mise en scène est un art du second degré, incarnée dans le temps. Impossible de suspendre son vol, de figer l'instant trop beau. On l'a bien vu avec la disparition des mises en scène sublimes de Wieland Wagner, tombées dans une trappe brusquement et avec, finalement, si peu de regrets...

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)



Le Monde

idées

VIOLENCE

LA PHILOSOPHIE
par Jean Lacroix

Les analyses de Maffesoli

L'ETUDE de la politique, ou plutôt du politique, a pris une forme et un sens nouveaux avec Michel Maffesoli. On a vu en lui un auteur « cynique », parce qu'il ne propose pas de politique idéale, de société parfaite, mais décrit ce qui se passe. Il ne vise pas davantage une construction conceptuelle, il analyse la réalité. *La Violence fondatrice* et *la Violence totalitaire* relèvent d'une anthropologie fondamentale. Le rapport entre le naturel et le social commande sa recherche. Toute société repose sur un dynamisme qui résulte du « jeu de la différence » : elle est fondée sur l'ambivalence et la « pluralité ». La violence, loin d'être pure négativité issue d'un âge barbare, garde toujours sa double visée de destruction et de construction de l'ordre social.

∴

La violence est fondatrice. Pour beaucoup, elle n'est qu'individuelle et destructrice. Maffesoli s'attache à la violence sociale qu'il appelle « *violence sans sujet* ». Elle est constructrice parce que la politique essaie toujours de la confisquer, de la concentrer dans ses normes. Au minimum, elle soumet son usage à des règles. En fait, la violence aboutit au collectif grâce au symbolisme. Elle n'est plus alors qu'une « *expression paroxystique d'un désir de communion* ». La négativité enfante la positivité, la destruction, la contruction. La lutte freudienne d'Eros et de Thanatos est l'expression même de cette ambivalence. Souvent elle se manifeste par le sacrifice, le rituel, la parole, et participe à la restauration de l'harmonie moins par un dualisme que par un pluralisme structurel qui maintient la vie de la société.

Le volume sur la violence totalitaire, plus long et plus important, est comme une explication concrète et approfondie du premier. Il étudie d'abord les relations du pouvoir et de la puissance. Le pouvoir est l'art de gouverner, c'est-à-dire d'appliquer un système de forces à une nation ; la puissance est la « violence sociale ». Le politique est pouvoir, le social est puissance, et le dynamisme d'une société est le jeu sans cesse recommencé du politique et du social. Toute forme de pouvoir n'existe que par ce jeu avec la puissance : elle tend à tout diriger. L'autorité dans notre société est développement d'une gestion à la fois rationnelle et bureaucratique, qui est le fait des spécialistes. La puissance s'y oppose en s'efforçant de développer la vie collective. Du côté du pouvoir, en effet, s'est développé un lien de plus en plus fort entre technique et domination.

La seconde partie traite du processus de récurrence dans les phénomènes révolutionnaires. L'auteur éclaire la liaison entre la révolution et l'historicité. Toute révolution prend en charge *le désir d'infini* et *reporte sur le* plan mondain la nostalgie du « royaume des cieux » : elle présente plus ou moins une dérivation de la pulsion religieuse, elle a un caractère messianique. Face à la fatalité du présent ou à la contrainte du passé, elle marque l'ouverture du champ possible et comporte une « *affirmation mythique de l'espérance* ». Les rêves pèsent sur les groupes autant que sur les individus : ils lancent la révolution en même temps qu'ils la confortent. Par ce biais de la forme mythique, il y a connexion de la révolution et de l'art. Cette connexion explique son rapport avec la fête, dont elle a tous les caractères : exaltation, excès, transgression. Révolution et fête ont une *fonction de fondation*, elles restaurent la « communion sociétale ».

Mais il y a un « *retour du pendule* ». A la révolution enthousiaste succède la routine quotidienne d'une tradition : la notion d'ordre est consubstantielle au phénomène révolutionnaire, qui s'accompagne d'une structure conservatrice. Le totalitarisme est commun à tous les projets de sociétés parfaites.

∴

La troisième partie porte sur l'utopie du progrès dans l'anthropologie politique. Comme la religion a pour fonction de monnayer le divin, la révolution de monnayer l'espérance, le progrès doit engendrer le bonheur. La politique royale en France avait créé des commis pour former le noyau de la classe administrative et bureaucratique. Avec la Révolution, la bourgeoisie a pris le monopole de la domination. « *Beaucoup de gens embrassent la cause de la liberté, de l'égalité universelle, uniquement pour faire une exception en leur faveur.* » (Goethe.) Le travail, alors, produit le progrès. Mais le phénomène toujours amplifié de la division du travail a engendré l'organisation. Le travail entraîne la soumission à l'autorité. Deux axiomes commandent la société capitaliste : 1° il faut travailler ; 2° la vraie société se déploie à l'ombre protectrice de l'Etat. On prétend que c'est l'œuvre de la raison : *projeter dans l'avenir* la réalisation de la cité parfaite. Ce rationalisme intrumentalisé, c'est le remplacement de l'autorité individuelle par le pouvoir abstrait des normes et du contrôle, institutionnalisé sous la forme de la bureaucratie et de l'Etat. La quantité remplace la qualité. Cet aspect quantitatif est la prise de possession de la nature et de la société par la *mesure*. Ainsi vit-on le paradoxe de l'ambivalence entre la réduction de la barbarie et la perte de la substance humaine.

La dernière partie précise cette notion de totalitarisme qui inspire tout le livre. Le processus historique a été de la religion à l'économique en passant par le politique. C'est l'œuvre du capitalisme. L'économique comme activité séparée et systématisée et l'individualité comme personnalité automatisée aboutissent au totalitarisme, qui est l'emprise, diffuse ou autoritaire, d'organes étatiques sur l'ensemble des activités de la vie sociale. Le socialisme, qui prétend détruire le capitalisme, ne fait que l'achever : il est la forme moderne qui représente le mieux le schéma centralisateur. Tout y concourt à la perte de la solidarité collective. Certes l'idéologie du progrès vient défendre aussi le progrès de l'individu : l'individualisme se présente comme une réaction au totalitarisme. Privilégié par le biais de la production et du travail, l'agent individuel se présente comme maître potentiel de la nature à exploiter. Mais c'est encore un processus qui va de la solidarité communautaire au développement d'un individualisme séparé. Le socialisme veut mettre en place une série d'organismes centralisés en vue de prendre en charge l'ensemble de la vie sociale dans une perspective de bien-être. Technocrate de l'Est ou de l'Ouest, c'est la même chose. La propriété, l'égoïsme, le travail sont les éléments d'un processus d'individualisation. La prétendue émancipation n'aboutit qu'à une atomisation individuelle, qui ne libère aucunement de l'empire étatique.

∴

La conclusion générale est claire : le progressisme historique, qui a orienté les derniers siècles, n'est plus aujourd'hui que répétition et semble devoir laisser la place à une autre conception du temps, qui accentue le présent. Cette anthropologie politique cherche en définitive le dépassement des frontières dressées entre les divers aspects de la vie sociale et de la vie naturelle. Non que Maffesoli propose une solution. Il a seulement voulu soumetre à la « question » ces « formes » essentielles que sont la révolution, le progrès, le pouvoir, le service public, en montrant leur échec actuel. Cet échec est moins un jugement qu'un constat. *La répétition elle-même* n'est d'ailleurs pas impossible, car la répétition dans le devenir historique peut avoir son sens et son rôle. Toute chose vit et revit dans une ambivalence que l'on peut reconnaître et décrire. Le propos de l'auteur ne pouvait être qu'indéfini, puisque le drame social toujours se dit et se redit. Mais il a su instituer une recherche et un débat : ils ouvrent malgré tout une nouvelle voie qui passionnera ceux qui s'intéressent à une sorte d'analyse philosophico-sociologique de l'histoire.

★ *La Violence fondatrice*, par Michel Maffesoli et Alain Perrin, préface de Julien Freund (Maffesoli y traite en 120 pages du dynamisme de la violence). Ed. du Champ Urbain, 1978. — *La Violence totalitaire*, par Maffesoli. Ed. PUF, 1979, 311 pages.

Un problème insoluble

par V. V. STANCIU (*)

PLATON disait que les orateurs qui n'ont pas une préparation philosophique ne sont que de fades rhéteurs.

Nous croyons qu'on peut dire la même chose des juristes et des sociologues. La différence d'optique entre ces spécialistes et les philosophes est celle qui existe entre la photographie et la radiographie. Celle-ci est une optique en profondeur et nuancée : il en résulte que *le philosophe saisit et retient des* facteurs indirects et lointains, souvent plus déterminants que les facteurs directs et immédiats.

L'humanité a commencé, d'après la Bible, avec la fratricide et, selon l'ethnologie, avec le cannibalisme. L'année 1971 a *pu enregistrer deux* faits ayant une certaine analogie. L'un était la découverte dans une grotte pyrénéenne du crâne d'un homme datant de deux cent mille ans, qui a occasionné l'hypothèse de M. Gaston Bouthoul selon laquelle l'homme fut mangé. Ce qui nous permet de corriger l'affirmation biblique en disant qu'au commencement était non pas la parole, mais le cannibalisme.

Le deuxième fait, arrivé toujours en 1971, fut l'absorption du sang de la victime par le meurtrier d'un ministre jordanien. Dans l'espace et dans le temps, à travers les millions d'années, la violence a été constante. Rappelons les prouesses des peuples considérés comme les plus civilisés. Les Romains ont pratiqué *de noumbreux génocides*, et des gouvernements sanglants comme celui de Néron n'ont pas changé de style mais seulement de victimes.

En connaissant mieux les Grecs anciens vous serez déçus. « *L'homme grec est d'une cruauté sans borne. Il se livre tout à sa passion... Violent toujours, c'est dans la vengeance surtout qu'il est impitoyable* (1). »

Le génie grec, sa philosophie et ses arts nous ont éblouis à juste raison, mais nous oublions souvent que cette société si équilibrée et si sereine en apparence était établie sur l'esclavage, qu'entre les hommes libres il y avait des différences de classe et de richesse, et qu'un homme fort soutenu par la foule des pauvres se faisait porter à la tyrannie. Mais si on se penche sur la mappemonde, en se donnant la peine de connaître un peu l'état des pays représentés à l'ONU, on constatera, avec les inégalités économiques et des libertés, une terrible violence endémique.

En France, où il y a l'obsession de la violence, celle-ci nous coûte cher. Les études sur la violence qu'on publie depuis quelques années, en impressionnante quantité, ont coûté presque autant que la violence même. L'angoisse de la violence a pris les proportions d'une psychose.

A-t-elle diminué, cette violence ? A-t-elle augmenté ? Il est difficile de *le savoir autrement* qu'avec une large approximation. Celui qui gouverne est par définition un être optimiste. La satisfaction officielle s'explique par l'évolution de la politique criminelle qui a eu comme résultat un plus grand nombre de classements et de relaxes. Comme il arrive souvent, le fait judiciaire brouille le fait sociologique.

Pour compléter notre explication, rappelons-nous que notre contemporain est certainement mieux informé que dans le passé et plus sensible, mais pas meilleur. La sensibilité comme aussi l'instruction n'arrivent pas à réduire les deux instincts les plus forts : *l'agressivité* et l'instinct de puissance.

Ne poétisez pas la bête humaine ; mais ne dévirilisez pas les fortes personnalités. *L'individu*, avide de progrès, est pressé. Mais l'humanité est patiente car elle a derrière elle et aussi devant elle des millions d'années.

A court terme, on a le droit d'être pessimiste en constatant que la violence est un de ces problèmes pour lesquels il n'y a pas de solution. Tous les problèmes ne peuvent pas être résolus. La violence est un cancer social.

Le sociologue Vico a représenté l'évolution sociale par une spirale qui, tout en revenant sur elle-même, avance un petit peu. Le progrès social est terriblement lent. Des crimes qui dépassent la cruauté des fauves nous effrayent. De temps en temps on apprend des actes de cannibalisme. Mais, en général, on *préfère le bœuf...*

(1) Charles Andler : *les Précurseurs de Nietzsche*. Editions Bossan, Paris, 1920.

(*) Avocat.



Un voyage vers l'Asie

(Suite de la première page.)

Les nations aujourd'hui — après *les Grecs, les Romains*, les Arabes ou les croisés de Frédéric Barberousse — n'en finissent pas de « monter » contre Tyr. Elle est devenue la métropole aux yeux morts d'un Sud-Liban qui n'est plus qu'un terrain vague sans maîtres ni statut, le dernier champ clos de la guerre israélo-arabe où les protagonistes se parlent et *se répondent à coups de canon !* Ceinturée par trois camps palestiniens, exposée au feu des milices chrétiennes du major Haddad, coincée entre les armées juive et syrienne, tiraillée entre les mille et une factions du chaos libanais, Tyr est la cible absolue, la victime émissaire qu'on pourrait croire désignée de toute éternité par l'*histoire*.

Têtue, incroyable, une vie quotidienne s'y poursuit malgré tout. Partant à sa rencontre, nous errons un moment sur le front de mer dans l'atmosphère indéfinissable des villes bombardées depuis trop longtemps : on ne s'y terre pas en permanence (comment passer une vie entière dans des caves ?), mais les *menus gestes* de la vie — une chaise tirée sur le seuil, un étalage de pastèques installé sur un trottoir — ont l'air d'autant de petits défis imprudents opposés a la mort. Le moindre roulement de canon, la moindre explosion, et tout s'efface d'ailleurs en un éclair. Pour reparaître timidement, un moment plus tard...

Quelques endroits sont devenus des points de passage presque obligés, des « carrefours » humains vers où convergent les nouvelles, les doléances, les inquiétudes que l'on exprime de temps en temps, à bout de nerfs, en peu de mots. La « rest-house » par exemple, cet ancien *restaurant de vacances ouvert* sur la plage sud. Une permanence de la Croix-Rouge y est installée. C'est là, sur la terrasse tournée vers les camps palestiniens et la frontière israelienne, que se rassemblent les « envoyés spéciaux » quand l'intensité des combats réveille — pour quelques jours — la curiosité internationale. De ce *balcon devant la guerre, on peut* suivre au téléobjectif les départs et les arrivées d'obus sur Rachidieh, le piqué des avions, la course des fedayin dans les vergers. Les quelques serveurs du restaurant qui n'ont pas déserté leur poste vous y proposent des œufs sur le plat arrosés de soda tiède.

Plus près du centre, l'archevêché *grec-catholique, quant à* lui, est une sorte d'enclave sereine, un peu trop peut-être, ostensible... Les séminaires, couvents, pagodes ou presbytères, précipités dans la guerre, respirent toujours ce même climat de placidité incongrue, de confiance appuyée. A Kontum (Vietnam) dans la débâcle, à Umahia (Biafra) en plein exode, à *Jessore (Bangladesh) ou* Amman (Jordanie) dans le tonnerre des règlements de comptes : j'ai appris à reconnaître cette qualité particulière de silence et d'hospitalité ; ces mêmes conversations prudentes, menées du bout des lèvres. A Tyr, aujourd'hui, Mgr Georges Haddad me tend la main et fait apporter un café turc par une sœur bienveillante. « Rassurez-vous, Monseigneur, je passe simplement. Je ne vous demanderai ni votre opinion sur Israël ni l'état de vos relations avec la résistance palestinienne. »

L'archevêque sourit en me scrutant un peu. La discussion s'amorce et se prolonge, *chuchotée plus que parlée. Puis* nous sortons ensuite avec un des prêtres en soutane blanche qui trottine dans l'entrelacs des ruelles dominant le port.

« Voyez ces familles et voyez ce malheur », répète-t-il en hochant la tête. Nous marchons sous les porches, sous les voûtes, à l'ombre des façades. Ici et là, quelques boutiques sont *ouvertes où s'agglutinent* de petits groupes de femmes et d'enfants. L'électricité est coupée neuf jours sur dix, l'eau potable se fait rare et la plupart des nuits se passent dans des abris de fortune qu'ébranlent les obus de 155 tombant sur les faubourgs. Une chaleur particulière — la solidarité des assiégés — rapproche ces der*niers habitants qui nous saluent* en levant les bras.

Le dernier carré

A Tyr, les plus pauvres surtout sont restés, veillant sur leurs maisons, leurs vergers et leurs barques de pêche. Les riches familles, celles qui habitaient les maisons à ogives et colonnades du bord de mer, ont *laissé* prudemment leurs biens sous la protection d'un gardien avant de s'entasser à Saïda ou Beyrouth, grouillantes l'une et l'autre de réfugiés. Comme dans Oran saisie par la peste et condamnée à faire « comme si », le dernier carré des habitants de Tyr, qui flotte dans la ville comme dans un vêtement trop large, s'obstine à maintenir les apparences d'une vie citadine. Quelques écoles fonctionnent donc avec une poignée d'élèves.

Il reste des médecins et un dispensaire : le marché public est ouvert chaque matin ; l'église et les mosquées font leur plein de fidèles. Le prêtre murmure en me tenant le bras : « Rien qu'au cours des deux derniers mois, quinze personnes sont mortes sous les décombres de leurs maisons. » On se lasse ici de compter les victimes...

Combien d'heures faudrait-il pour siroter tous les cafés qu'on nous offre d'une courette à l'autre ? L'hospitalité de l'Orient s'exagère ici par le fait de la solitude. Et y a-t-il plus solitaires au monde que les habitants de Tyr ? Les chrétiens y sont archi-minoritaires, séparés par la guerre et la politique de leurs « frères » des enclaves pro-israéliennes de la frontière. Les musulmans chiites, qui pleurent depuis un an leur imam disparu (1), savent obscurément qu'ils seront les ultimes victimes d'une bataille qui ne les concerne pas. Quant aux Palestiniens, hôtes encombrants de la région, point n'est besoin de redire leur solitude superlative.

Salem Bacha, épicier à Tyr, nous a prêté tout à l'heure la fraîcheur de sa boutique. Nous y avons parlé du destin et du Coca-Cola. Seul le ravitaillement, dit-il, ne fait pas de problème. Tyr est entourée d'hectares de jardins et de somptueux vergers, qui sentent l'orange, le citron, la nèfle et la figue fraîche. Tout un petit peuple y court entre les alertes pour d'incroyables récoltes qu'on charge sur des camions filant vers Beyrouth. Les pêcheurs, eux aussi, s'obstinent *sur leurs barques* minuscules, malgré la présence au large de vedettes israéliennes promptes à faire feu sur les commandos. En quittant chaque matin le port, ils saluent au passage une vierge au visage peint qui veille sur la digue et la paix des nations. « Quand leurs filets sont pleins, glisse mon guide, ils laissent quelques pièces dans le tronc sous la statue. Mais c'est rare. Beaucoup maintenant rentrent bredouilles. » La mer elle-même s'est rétrécie sous la mitraille.

Au détour du bord de mer, *la corniche, sans âme qui vive*, débouche sur la cathédrale des croisés, les ruines romaines et le champ de colonnes tronquées où règne un lourd silence. Des centaines d'artisans y soufflaient jadis le verre ou fabriquaient de la pourpre en brisant les coquillages. Albert Camus, Méditerranéen des « Noces à Tipasa » tressaillerait, j'imagine, devant ces amas de pierres où bouillonne le soleil. La même rencontre s'y répète entre la mort quotidienne et cette beauté solaire qu'il disait « funèbre » comme l'été. Une indéfinissable mélancolie envahit, en tout cas, quiconque s'attarde aujourd'hui dans ce port martyr fondé par les Sidoniens trois millénaires avant Jésus-Christ. L'absurde, la splendeur, la mort et l'odeur des lauriers-roses et des bougainvillées sur fond de bleu outremer...

Avec Ahmad, vers le soir, nous remontons dans la fournaise de l'Oldsmobile chauffée à blanc. A sa tête et à son silence, je devine qu'il s'est laissé *lui-même* pénétrer par une émotion dont nous ne parlerons pas ensemble. Reste à remonter la route vers le pont du fleuve Litani, Saïda et Beyrouth. Jusqu'à Saïda, c'est un itinéraire cent fois parcouru par les exodes et mille fois décrit, jalonné d'épaves, de détritus et de maisons abandonnées. C'est le « *no man's land* » à vous flanquer la trouille qu'ont traversé plus de quinze fois en deux ans les colonnes terrifiées de civils fonçant loin des batailles. De part et d'autre de la route, des paysannes en fichu trottinent dans les fossés remplis de ferraille. Du côté gauche — celui de la mer — les « restaurants de pois*sons* » du temps de paix alignent, inutilement, leurs tonnelles crevées et leurs piscines.

Nous entrons dans l'un d'eux, incrédules. Toutes les tables sont mises, et des nappes impeccables flottent dans les courants d'air. Si quelques vitres sont brisées et si le juke-box est depuis longtemps pillé de ses quarante-cinq tours, le patron est toujours là avec ses cuisiniers. On nous accueille comme des visiteurs stupéfiants, cent fois mieux reçus que des princes wahabites. En un clin d'œil, dans l'immense salle à manger déserte, notre table se couvre de « mezze » (hors-d'œuvre orientaux) à vous faire oublier tous les palaces d'Arabie. Crème de pois chiches, taboulé, salades de cervelle ou concombres au vinaigre... Puis arrivent les loups grillés, les mulets frits et les salamalecs. Comme si le Liban voulait se faire pardonner d'être ce qu'il est devenu. « Pince-moi le bras, Ahmad. Si je raconte cela, on ne me croira pas. » Dans ce désert de la *guerre*, ce périmètre de la sauvagerie et des égorgements, voilà qu'on nous sert à l'improviste et sur un grand plateau l'exquise délicatesse de l'Orient.

J.-C. GUILLEBAUD.

(A suivre.)

(1) L'imam chiite Moussa Sadr a mystérieusement disparu en août 1978 au cours d'un voyage en Libye.

LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

L'accord sur le Zimbabwe-Rhodésie prévoit l'organisation de nouvelles élections et une réforme constitutionnelle

La Grande-Bretagne et six pays membres du Commonwealth se sont mis d'accord, au cours d'une série d'entretiens informels tenus pendant le week-end à Lusaka, sur un document en six points qui pourrait servir de plate-forme à une relance de la négociation sur l'avenir du Zimbabwe-Rhodésie. Les six délégations ayant participé à cette conversation représentent la Grande-Bretagne, l'Australie, la Jamaïque, le Nigéria, la Tanzanie et la Zambie. Selon ce document, le gouvernement britannique a accepté de superviser l'organisation de nouvelles élections dans l'ancienne colonie de la couronne et de rédiger un nouveau projet de Constitution. La nouvelle loi suprême, tout en protégeant la minorité européenne, mettrait fin aux discriminations qui jouent actuellement en sa faveur.

Une conférence intenationale rassemblerait, après la mise au point du texte constitutionnel, toutes les parties concernées par le conflit. Ainsi, les deux branches du Front patriotique qui mènent la guérilla seraient associées, dans l'esprit de ce texte, aux futurs pourparlers. Les modalités précises sur le maintien de l'ordre public, le statut des forces armées et l'organisation de la période intérimaire resteraient à définir. Ce document précise qu'il a, à moyenne échéance, pour objectif majeur de permettre la levée des sanctions économiques contre le gouvernement de Salisbury. Il a été formellement approuvé par les trente-neuf pays représentés à Lusaka. Il sera examiné vendredi prochain par le cabinet britannique.

De notre envoyée spéciale

Lusaka. — Au cours d'un week-end de travail, le secrétaire général du Commonwealth et les représentants de six pays (Grande-Bretagne, Jamaïque, Zambie, Tanzanie, Nigéria, Australie), participant actuellement à Lusaka (Zambie) à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, ont mis au point un document traçant les grandes lignes d'un processus de règlement en Rhodésie. Ce texte reconnaît la responsabilité de la Grande-Bretagne dans la préparation d'une nouvelle Constitution. L'actuelle Constitution du Zimbawe-Rhodésie garantit la prédominance des Blancs dans l'administration, dans l'armée et dans l'appareil judiciaire. Les Blancs disposent en outre d'une minorité de blocage au Parlement.

Toutefois, alors que les Africains parlent d'une nouvelle Constitution, les Britanniques et les Australiens assurent qu'il faudra une Constitution « remaniée » même s'ils qualifient les remaniements nécessaires de *« significatifs et fondamentaux »*.

Les six pays se seraient mis d'accord sur la tenue de nouvelles élections supervisées par les Britanniques et par des observateurs du Commonwealth. De plus, et bien que les Britanniques s'y soient jusqu'à présent montrés peu favorables, une conférence réunirait toutes les parties. Cette dernière ne serait cependant organisée qu'après la rédaction et l'acceptation virtuelle par toutes les parties concernées du projet de Constitution. La Grande-Bretagne ne souhaite pas la réédition de l'échec de la conférence de Genève.

Déjà, le secrétariat général du Commonwealth a fait savoir qu'il acceptait que la conférence soit organisée au siège de l'organisation à Marlborough House à Londres.

Selon les Australiens, un cessez-le-feu devrait avoir lieu *« au moins à la fin de la conférence sinon avant »*. Il faudra encore discuter du déroulement de la période transitoire et du statut des forces armées. Vendredi prochain, Mme Thatcher doit réunir son cabinet. Si celui-ci accepte le *« document »* du Commonwealth, on se mettra tout de suite à la préparation de la Constitution...

Jusqu'à présent, le premier ministre du Zimbawe-Rhodésie, l'évêque Muzorewa, a accueilli favorablement les discours des responsables britanniques. En revanche, les Sud-Africains ont condamné Mme Thatcher par la voix du ministre des affaires étrangères, M. P. Botha, et la presse gouvernementale n'appelle plus le premier ministre *« la dame de fer »*, mais *« la dame d'argile »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Lire page 11 notre entretien avec le secrétaire général du Commonwealth.)

LES SIX POINTS DU DOCUMENT DE LUSAKA

Le secrétariat du Commonwealth a publié, dimanche 5 août, le document en six points, qui a été mis au point au cours du week-end et approuvé par les chefs des trente-neuf délégations participant au sommet de Lusaka, au cours d'une réunion impromptue, dans la soirée. Ces six points sont les suivants :

1) La Grande-Bretagne a la responsabilité légale d'accorder au Zimbabwe-Rhodésie l'indépendance légale sous un gouvernement de la majorité noire ;

2) Toutes les parties au conflit doivent participer à un règlement ;

3) Un règlement doit inclure une Constitution démocratique comprenant des clauses de sauvegarde des droits des minorités ;

4) Le gouvernement formé d'après une Constitution semblable doit être « choisi au moyen d'élections libres et équitables supervisées soigneusement sous l'autorité du gouvernement britannique et avec des observateurs du Commonwealth » ;

5) Le Commonewalth accueille avec satisfaction la décision britannique de préparer des négociations entre toutes les parties au conflit ;

6) Un objectif majeur de ce règlement doit être d'aboutir à « la cessation des hostilités et à la fin des sanctions, comme faisant partie du processus de mise en place d'un règlement durable ». — (Reuter.)

A travers le monde

Inde

● **M. SHAM NATH KACKER** a été nommé ministre de la justice vendredi 3 août en remplacement de M. Hans Raj Khanna, démissionnaire (*le Monde* du 4 août). Ancien avocat général, M. Kacker a déclaré à l'agence indienne P.T.I. (Press Trust of India) qu'il était fermement décidé à maintenir les tribunaux d'exception mis en place par M. Desai pour juger les délits commis sous l'état d'urgence décrété par Mme Gandhi.

Nicaragua

● **L'ANCIEN PRESIDENT SOMOZA** a dû quitter les Bahamas. Les autorités de ce pays ont en effet décidé *« pour raisons de sécurité »*, de ne pas lui accorder de visa de tourisme, qui lui aurait permis de prolonger le séjour qu'il vient d'effectuer dans les îles. L'ex-dictateur, anticipant l'expulsion, a quitté Nassau, la capitale, à bord d'un avion guatémaltèque. Les autorités du Guatemala ont néanmoins assuré qu'Anastasio Somoza ne se trouvait pas dans leur pays. Le département d'Etat américain, de son côté, a déclaré que l'ancien président n'était pas non plus aux Etats-Unis. — *(A.F.P., Reuter.)*

● **LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS** a annoncé, vendredi 3 août, le départ pour le Nicaragua d'une expédition. Dans un communiqué, l'organisation déclare avoir *« chaque jour confirmation de l'immense détresse des enfants et des familles du Nicaragua, à la suite des dramatiques événements qui ont endeuillé le pays »*.

★ Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, C.C.P. Parsi 654 37 H.

Tchad

● **UNE NOUVELLE CONFERENCE** sur le conflit tchadien se tiendra le 13 août à Lagos (Nigéria), a rapporté samedi 4 août le quotidien soudanais *Al-Sahafa*. Selon ce journal, le gouvernement nigérian a lancé des invitations aux protagonistes du conflit tchadien et aux Etats limitrophes du Tchad en vue de prendre part à cette conférence destinée à réaliser la réconciliation nationale au Tchad et préserver l'unité de ce pays. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● **M. HABIB ACHOUR**, ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), qui vient d'être gracié par le président Bourguiba, ne peut ni quitter sa maison de Tunis ni recevoir de visite, à l'exception de celle de ses enfants, précisait-on dimanche 5 août dans les milieux proches de sa famille. *(A.F.P.)*

LE COUP D'ÉTAT EN GUINÉE-ÉQUATORIALE

Libération de tous les détenus politiques

(Suite de la première page.)

L'ambassade espagnole à Malabo, restée ouverte, n'abritait plus qu'un seul fonctionnaire, chargé des tâches administratives et consulaires.

En onze années de terreur aveugle, le président Macias Nguema aura transformé son pays en un véritable « Etat des supplices ». La liste de de ses crimes est accablante. Inventoriée au cours des dernières années à partir des témoignages d'exilés par les grandes organisations humanitaires — Amnesty International, Ligue anti-esclavagiste et commission internationale des juristes, — elle montre que la Guinée-Equatoriale était devenue, dans l'indifférence quasi générale, le plus impitoyable des *« goulags tropicaux »*.

Selon des estimations raisonnables, la répression a fait environ cinquante mille victimes depuis l'indépendance, en octobre 1968.

Confirmant l'essentiel des accusations lancées contre le régime déchu, la radio de Malabo a dressé, dimanche, un diagnostic en forme de réquisitoire contre l'ancien président à vie, affirmant notamment : *« Les villages sont abandonnés, la misère s'est installée, les arrestations arbitraires étaient monnaie courante ; les assassinats pour des complots imaginaires faisaient jusqu'à cinquante à soixante victimes par jour. »*

Faillite économique

Onze années de dictature ont conduit la Guinée équatoriale, naguère relativement prospère, à la faillite économique. En fait, depuis quelques années, M. Macias Nguema avait officialisé des opérations de racket, où l'avidité le disputait parfois au grotesque. C'est ainsi qu'en 1976, après la chute d'un avion soviétique sur le territoire équato-guinéen, Moscou eut à s'acquitter d'une amende de 75 000 dollars pour... dégâts causés à une montagne. De son côté, le gouvernement espagnol dut verser 100 000 dollars pour obtenir la libération d'un professeur et de six missionnaires accusés de *« collusion avec l'impérialisme »*. Car celui qui s'était proclamé *« grand maître de l'éducation, des sciences et de la culture »*, professait une idéologie progressiste. Des conseillers militaires cubains n'avaient-ils pas d'ailleurs élu domicile dans ce bastion de la « *révolution anti-impérialiste* » ?

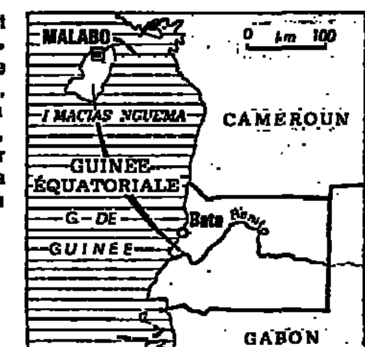
Le plus singulier aspect du « phénomène Macias » restera sans doute l'incroyable complaisance dont bénéficia longtemps son régime de la part des grandes puissances étrangères. Ainsi, en classant pendant cinq ans comme matière réservée » les informations en provenance de Malabo, le gouvernement franquiste, soucieux de mettre ses intérêts à l'abri des *« colères »* du dictateur, contribua amplement à le protéger de la réprobation internationale. La presse madrilène rompit « la loi du silence » en octobre 1976.

La complaisance occidentale

Sur ce plan, la France n'a pas tenu le plus beau rôle. Elle est le seul Etat occidental à entretenir des relations diplomatiques au niveau de l'ambassade avec la Guinée-Equatoriale. Ses intérêts économiques y sont importants, notamment dans l'industrie forestière et dans les travaux publics.

L'initiateur du putsch de vendredi, le colonel Nguema Mbasogo, âgé de trente-trois ans, a reçu une formation militaire à l'académie militaire de Saragosse. Son appel à l'assistance internationale semble indiquer qu'il est prêt à rééquilibrer la diplomatie équato-guinéenne en faveur de l'Europe occidentale. Rompra-t-il du tout au tout sur le plan intérieur avec les méthodes de son prédécesseur ? Il est trop tôt pour l'affirmer. En annonçant, dès dimanche, la libération imminente de tous les détenus politiques, le colonel Nguema Libasogo a, en tout cas, fait un geste de bon augure. Mais il en faudra plus pour convaincre les exilés de rentrer rapidement au pays.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



La Guinée Equatoriale a accédé à l'indépendance le 1[?] 2octobre 1968, après cent quatre-vingt-dix ans de colonisation espagnole. Cet Etat de quatre cent mille habitants, d'une superficie de 28 051 kilomètres carrés, est divisé en deux parties : la zone continentale, qui a la forme d'un rectangle, sur la côte atlantique entre le Gabon et le Cameroun (26 017 kilomètres carrés), dont la ville principale est Bata, et la zone insulaire avec l'île de Fernando-Poo, rebaptisée Macias-Nguema, du nom du chef de l'Etat déchu, dont la capitale est Malabo, anciennement Santa-Isabella.

Le revenu du pays, dont les ressources sont essentiellement agricoles (cacao, bois, café, bananes), était, avant 1968, l'un des plus élevés d'Afrique. Mais la production de cacao, de 35 000 tonnes avant l'indépendance, a considérablement baissé. La Guinée Equatoriale est peuplée de deux ethnies : les Bubis et les Fangs, ces derniers étant majoritaires.

Un mégalomane sanglant

Francisco Macias Nguema a longtemps disputé au maréchal Idi Amin Dada la palme peu enviée de la dictature africaine la plus sanglante.

Né en 1924, dans la région d'Oyem, en pays Fang, tribu dont la zone d'habitat est dispersée entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée Equatoriale, Francisco Macias Nguema avait, dès le départ des colonisateurs espagnols, transformé son pays en dictature tribale. Vivant dans la hantise permanente des conspirations, redoutant une sécession éventuelle de l'île de Fernando-Poo, qu'il avait, *« en toute simplicité »*, rebaptisée de son propre nom, craignant un retour offensif des anciens colons européens, il avait partout mis en place au sein du gouvernement, de l'administration, de l'armée, des membres de sa famille, ou, à défaut, de sa tribu.

Depuis l'élimination de Bonifacio Ondo Edu, qui était considéré comme son principal rival politique, il avait transformé la Guinée, selon l'expression employée par un expert international, en *« un véritable camp de concentration, sorte de Dachau avec les moyens locaux »*. Il s'était nommé lui-même *« président à vie, général en chef, grand maître de l'éducation, des sciences et de la culture, président du parti unique national des travailleurs et unique miracle de la Guinée »*.

Cette mégalomanie du premier chef de l'Etat équato-guinéen aurait des raisons physiologiques. Schizophrène, sourd et impuissant, se droguant à l'iboga, stupéfiant végétal couramment employé chez les populations fang, qui l'utilisent surtout pour la célébration des rites initiatiques du bwiti, le président Macias Nguema passait par des phases alternées de prostration totale et d'exaltation fébrile. Il vivait pratiquement emmuré depuis 1968, soit dans l'ancien palais des gouverneurs espagnols de Malabo (ex-Santa-Isabella), soit dans sa nouvelle résidence de Bata, conçue par un architecte français, où pratiquement nul étranger ne pouvait accéder.

« On ne peut pas fusiller parce que les munitions coûtent trop cher et parce que la Guinée est trop pauvre », raillait l'ancien dictateur, qui avait érgié la bastonnade en mode courant d'exécution. C'est *« la jeunesse en marche avec Macias »*, sorte de milice populaire aux méthodes identiques à celles des redoutables *« tontons macoutes »* haïtiens de Duvallier, qui étaient chargés de matérialiser les délices meurtriers de cet autocrate à demi dément.

En Guinée, la bastonnade n'était pas le seul mode d'assassinat légal, même si elle semblait avoir les préférences du « patron ». On noyait en mer, on défenestrait avant d'achever à coups de trique, on coulait dans le béton, on écorchait vif, on dépeçait les éventuels contestataires. Quant aux étrangers, il arrivait qu'on les enlevât, les retînt en otage, les séquestrâtavant de les relâcher contre rançon, comme ce fût le cas en 1970 pour une ressortissante allemande, épouse d'un consul accrédité à Malabo...

« Au nom du président Macias »

Bien qu'ayant conservé le nom d'un sergent espagnol, dont il avait, dit-on, été le subordonné, Francisco Macias Nguema, ancien commis de l'administration coloniale, était animé d'une xénophobie agressive, reflet des humiliations subies autrefois. C'est ainsi qu'il s'attacha à extirper littéralement la religion catholique pourtant professée par plus de quatre-vingts pour cent de ses compatriotes.

Prenant prétexte du refus — pourtant prévisible ! — de Rome de substituer au signe de croix la formule : *« Au nom du président Macias, du Fils et du Saint-Esprit »*, il emprisonna, soumit à des sévices, puis expulsa des dizaines de prêtres avant de mettre le catholicisme hors la loi, en juin 1978. Cette attitude devait contribuer à multiplier le nombre des exilés, et, dès 1979, on estime que plus du tiers de la population guinéo-équatorienne vivait dans les Etats limitrophes — Cameroun et Gabon, — tandis que la totalité des élites avait été assassinée.

Francisco Macias Nguema a tué les uns après les autres non seulement ses adversaires politiques, mais aussi ses concurrents potentiels, et même certains de ses confidents. On murmurait, en 1979, qu'une de ses trois épouses, officielles et légitimes, s'était enfuie du palais par crainte d'un assassinat. Le Néron noir était en tout cas épicurien, amateur de bonne chair, puisque, deux fois par semaine, un avion des lignes aériennes guinéennes ramenait de Madrid à Malabo des mets exclusivement destinés à la table présidentielle.

Rarement chef d'Etat aura été si unanimement exécré par une population qui avait pourtant, au moment de son accession au pouvoir, salué en lui un partisan résolu de l'indépendance totale, nationaliste sincère et combatif, et un homme issu du peuple et non de la bourgeoisie assimilée, corrompue et, en grande partie, compromise avec l'ancien colonat espagnol.

PHILIPPE DECRAENE.

PROCHE-ORIENT

A Haïfa

Israéliens et Égyptiens abordent sans illusions la troisième phase des négociations sur l'autonomie des Palestiniens

Jérusalem. — C'est sous le double signe de la nouvelle crise que traversent les relations israélo-américaines et la volonté conjointe de l'Egypte et d'Israël d'éviter la crise entre Le Caire et Jérusalem que débute, ce lundi 6 août, à l'hôtel *Dan-Carmel de Haïfa*, la cinquième phase des négociations israélo-égypto-américaines sur l'autonomie des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza.

Les trois partenaires abordent sans illusions ces nouveaux pourparlers qui, de l'avis des observateurs les plus autorisés, devraient déboucher sur un résultat variant entre *« l'échec et l'insuccès »*. Il n'en reste pas moins que les relations égypto-israéliennes restent très cordiales. M. Khalil et le chef de la délégation israélienne aux négociations, le ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, venu l'accueillir à l'aéroport Ben-Gourion, ont exprimé tous deux l'espoir qu'avec de la bonne volonté, les problèmes les plus épineux finiront par trouver une solution.

Le système électoral à appliquer pour les instances de l'administration autonome sera à l'ordre du jour de la première séance de travail. La question des prérogatives du conseil de l'administration autonome demeure la principale pomme de discorde. Alors qu'Israël ne veut voir, dans les instances de l'autonomie, qu'une administration se contentant de *« gérer les affaires des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza »*, l'Egypte veut conférer à cet organisme des pouvoirs législatifs. Mais, malgré les divergences fondamentales, personne à Haïfa, tant du côté égyptien qu'israélien, ne prévoit la rupture de la négociation à ce stade.

Le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros Ghali, qui était l'hôte, dimanche soir 5 août, du ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, dans sa résidence de Zahala, a annoncé que deux cent soixante-quatre touristes israéliens seraient autorisés à se rendre prochainement en Egypte. A son interlocuteur israé-

De notre correspondant

lien, qui avait déploré le peu d'empressement mis par les Egyptiens à concrétiser la normalisation, M. Ghali a répondu que les intentions du Caire n'avaient pas changé, mais que seul le manque d'infrastructures touristiques de l'Egypte motivait l'octroi *« au compte-gouttes »* des visas d'entrée aux Israéliens.

En revanche, la nouvelle détérioration des relations américano-israéliennes inquiète sérieusement l'opinion publique en Israël. Alors que l'on comptait beaucoup à l'origine sur le rôle de médiateur que Washington pouvait jouer dans les négociations sur l'autonomie, à l'heure actuelle, les dirigeants israéliens ne font plus confiance à l'administration américaine, qu'ils considèrent comme *« totalement acquise aux thèses égyptiennes »*. Lors des entretiens *préliminaires d'Alexandrie*, la délégation américaine serait même allée plus loin ; elle aurait soumis des propositions plus extrêmes que celles des Egyptiens, et préconisé la mise en place en Cisjordanie et à Gaza d'un régime disposant à la fois des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, lui conférant tous les *attributs d'un gouvernement d'un* État souverain.

Les « manœuvres américaines »

Parallèlement, la multiplication des déclarations américaines évoquent la possibilité d'une modification de la résolution 242 ce que l'on considère ici comme des manœuvres d'approche de Washington en direction de l'O.L.P., ont fait prendre conscience de son isolement au gouvernement israélien.

A propos des observateurs de l'ONU dans le Sinaï, le gouvernement, au cours du conseil des ministres du dimanche 5 août, a cependant rejeté une proposition émanant des ministres *« faucons »* d'interrompre le retrait du Sinaï et d'expulser les observateurs de l'ONU. Jérusalem, qui rappelle que le traité de paix prévoit la présence d'une force internationale dans la zone-tampon du Sinaï, a décidé de protester contre l' *« infraction que constitue la seule présence d'observateurs »*, en ignorant totalement cette présence, et en rompant toute coopération avec le contingent des observaeurs.

Les *« manœuvres américaines »* pour amener l'O.L.P. à se joindre à la négociation sont particulièrement mal accueillies. Au sein du gouvernement, les déclarations anti-américaines se multiplient. *« Si l'administration américaine s'imagine qu'on peut exercer des pressions sans limites sur Israël, elle se trompe »*, a déclaré le ministre sans portefeuille M. Moshe Nissim. *« Israël ne négociera jamais avec l'O.L.P. »* L'opposition travailliste fait chorus. Le leader du front travailliste — MAPAM, — M. Shimon Pérès, affirme que les Etats-Unis ont violé leur engagement, contracté en 1975, de s'abstenir de tout contact avec l'O.L.P. tant que l'organisation palestinienne n'aurait pas reconnu le droit d'Israël à l'existence et n'aurait pas renoncé à l'emploi de la terreur. *(Intérim.)*

● *M. Farouk Kaddoumi*, chef du département politique de l'O.L.P., a affirmé que les déclarations du vice-président américain, M. Walter Mondale (*le Monde* daté 5-6 août), constituaient une preuve de la position antipalestinienne adoptée par l'administration Carter. M. Walter Mondale avait déclaré que *« les Américains n'entreprendraient pas de contacts avec l'O.L.P. tant que celle-ci n'accepterait pas la résolution 242 du Conseil de sécurité, et ne reconnaîtrait pas le droit permanent d'Israël à exister. »*

M. Kaddoumi déclare que les Etats-Unis visent, à travers leurs prises de positions contradictoires, à induire l'opinion mondiale en erreur. Le responsable palestinien y réaffirme le refus de l'O.L.P. de la résolution 242 du Conseil de sécurité, précisant que l'attitude de l'Organisation demeure inchangée à cet égard. — *(A.F.P.)*

ASIE

REÇU PAR M. FRANÇOIS-PONCET

L'ambassadeur du Vietnam assure que son gouvernement n'exerce « ni coercition, ni répression »

Le ministre des affaires étrangères, M. François-Poncet, s'est entretenu dimanche 5 août, avant de prendre deux semaines de vacances, avec l'ambassadeur du Vietnam, M. Vo Van Sung, de la mise en œuvre des conclusions de la conférence de Genève sur les réfugiés. Le ministre, déclare un communiqué du Quai d'Orsay, « a rappelé (...) que toutes les parties doivent prendre les mesures d'application prévues dans l'esprit des conclusions de Genève, en respectant les droits fondamentaux des individus ».

Le ministre — indique-t-on de source française — a souligné que, dans cet esprit, nul ne devait être obligé à partir (pour des raisons ethniques ou autres) ni contraint à rester. Il a rappelé à ce propos que le droit de « quitter tout pays, y compris le sien » est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais — a-t-il dit — les départs doivent être organisés dans l'ordre et en toute sécurité.

M. Vo Van Sung, selon les mêmes sources, aurait répondu que son gouvernement comprenait les préoccupations françaises et qu'il n'exerçait « ni coercition ni répression » à l'égard de quiconque.

Les ambassadeurs des pays de premier accueil membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) seront également convoqués dans les prochains jours pour faire le point de la situation des réfugiés avec M. Bruno de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay.

La conversation entre MM. François-Poncet et Vo Van Sung, qui a duré une heure, a aussi porté sur l'ensemble des problèmes asiatiques, et notamment sur le Cambodge. Le ministre a rappelé également que la France était également préoccupée du sort des réfugiés cambodgiens. Il aurait confirmé à M. Vo Van Sung que le gouvernement a décidé d'accorder un visa au prince Sihanouk.

Nouvelle tension à la frontière sino-vietnamienne

Au Vietnam, où une personne a été condamnée à mort pour avoir détourné un bateau de pêche après avoir tué un garde, le premier ministre, M. Pham Van Dong, s'est engagé à prendre rapidement des mesures pour *réduire le flot de réfugiés*. C'est ce qu'a déclaré, samedi 4 août à Djakarta, l'ambassadeur indonésien à Hanoï, M. Hardi. Selon ce dernier, les dirigeants vietnamiens veulent *« éliminer les causes qui ont forcé les Vietnamiens à quitter leur pays ces dernières années »*.

A Hanoï d'autre part, l'Assemblée nationale pourrait engager des poursuites contre son premier vice-président, M. Hoang Van Hoan, qui a trouvé asile en Chine, annonce l'agence vietnamienne d'information AVI. Citant M. Xuan Thuy, secrétaire général de l'Assemblée et membre du secrétariat du comité central du P.C.V., l'agence dénonce le « *grave crime* » commis par M. Hoan contre son pays.

La tension s'est accrue ces derniers jours le long de la frontière sino-vietnamienne, et les deux capitales s'accusent mutuellement d'agression et de violation de leur territoire dans des termes presque identiques. Samedi, *l'AVI* avait affirmé que les attaques chinoises avaient *« causé des pertes importantes en vies humaines et en biens »*. Le lendemain, *l'agence Chine nouvelle a* déclaré que les incursions vietnamiennes avaient *« causé de lourdes pertes à la population locale en vies et en biens »*.

Pékin dénonce enfin les activités militaires des Soviétiques en Indochine. Citant des *« sources dignes de foi »*, Chine nouvelle a affirmé dimanche que l'U.R.S.S. avait envoyé au Vietnam, de janvier à mai, 74 000 tonnes de matériel militaire — dont des avions, des centaines de chars et plus de mille véhicules, — *« ce qui représente plus du double du tonnage envoyé pendant la période correspondante de 1978 »*. L'agence annonce l'arrivée prochaine de treize navires soviétiques chargés de matériel et dénonce la présence de plus de cinq mille *« conseillers »* militaires soviétiques au Vietnam, dont une *« puissante structure »* au sein du ministère de la défense. Toujours selon Chine nouvelle, les Soviétiques utiliseraient les bases aériennes et navales de Haïphong, *Danang*, Camranh et de Hô-Chi-Minh-Ville.

Au Cambodge, Chine nouvelle déclare que Moscou fait du port *de Kompong-Som (anciennement* Sihanoukville) une *« base logistique de la flotte soviétique du Pacifique »* et construit des stations de radar, dont une à Battambang, non loin de la frontière thaïlandaise. Enfin, au Laos, de « nombreux » conseillers soviétiques auraient fait leur apparition dans l'armée, et, selon Chine nouvelle, Moscou construit deux bases aériennes et des stations de radar. Cette *« pénétration militaire accrue »* des Soviétiques, conclut l'agence officielle chinoise, vise à *« transformer l'Indochine tout entière en une base militaire pour son expansion en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique »*.

Afghanistan

La mutinerie de Kaboul souligne la division des chefs militaires

(Suite de la première page.)

Ce soulèvement est le troisième contre le régime de M. Taraki, après ceux de Hérat en mars et de Djalfafabad, à l'est du pays, en avril. En outre, un certain nombre d'unités de l'armée ont déserté et rejoint les rebelles musulmans. Lancée dans un combat fratricide, subissant de lourdes pertes, purgée de tous ses éléments hostiles ou *« tièdes »* à l'égard du parti marxiste Khalq au pouvoir, l'armée semble démoralisée, et des rumeurs de coup d'Etat militaire circulaient depuis un certain temps. C'est toutefois la première fois que des combats entre unités rivales ont lieu en plein cœur de Kaboul. La tentative de putsch constitue en tout cas un coup très sérieux pour M. Taraki.

Kaboul avait connu sa première manifestation anti-gouvernementale le 23 juin dernier, celle-ci avait été réprimée dans le sang, faisant des dizaines de morts. Elle s'était déroulée aux abords de la vieille ville, où se trouve aussi la caserne de Balh-Hissar.

Pour soutenir leur protégé, les Soviétiques, qui ont une frontière commune avec l'Afghanistan, doivent intervenir de plus en plus dans les affaires de ce pays, ce qui a entraîné la semaine dernière une double mise en garde de Washington (*le Monde* daté 5-6 août). Des « conseillers » soviétiques participeraient aux opérations contre la guérilla qui, en dépit de ses succès sur le terrain, semble encore trop divisée pour pouvoir l'emporter dans un proche avenir. Aucun dirigeant n'apparaît capable d'unifier les différentes factions. Plusieurs centaines de nouveaux « experts » soviétiques sont arrivés récemment en Afghanistan, et leur présence s'est renforcée autour de la base aérienne de la capitale. Il y a quelques jours, un émissaire cubain s'est rendu à Kaboul et à Rawalpindi pour tenter de rapprocher les deux capitales. Kaboul reproche à son voisin pakistanais de donner asile aux forces rebelles musulmanes, et même de les soutenir dans leur lutte.

Bhoutan

● *Le gouvernement de Thimpu* a ordonné aux quatre mille réfugiés tibétains vivant au Bhoutan de prendre la nationalité bhoutanaise, faute de quoi ils seront immédiatement rapatriés en Chine. Environ sept mille réfugiés tibétains s'étaient enfuis vers le Bhoutan en 1959, après le départ du dalaï-lama. Leurs rapports avec Thimpu s'étaient dégradés depuis 1974, après la découverte d'un *complot* tibétain pour renverser le roi Jigme Singhye Wangchuk. *(A.F.P.)*

Iran

Les religieux domineront la future Assemblée constituante

Les premiers résultats des élections à l'Assemblée des experts chargés de rédiger la Constitution iranienne indiquent, comme prévu, que les religieux pro-khomeinystes domineront la future Assemblée. Sur les soixante membres déjà élus, et alors que les résultats de Téhéran ne sont pas encore annoncés, près de cinquante sont des candidats du parti républicain islamique et cinquante-quatre sont des religieux.

Parmi les élus figurent huit ayatollahs et quatorze Hojjatoleslam (des religieux de rang inférieur aux ayatollahs). La plupart des autres sièges sont revenus à des religieux moins connus dont les candidatures avaient été proposées par le parti républicain islamique.

A Téhéran, qui dispose de 10 sièges à l'Assemblée, l'ayatollah Taleghani, estimé de l'opposition modérée et des milieux laïques, arrive en tête. Deux intellectuels libéraux, l'écrivain Ali Asghar Haj Sayed Djavadi et Me Karim Lahidji, connu pour son action en faveur des droits de l'homme, figurent en huitième et neuvième positions. M. Massoud Rajavi, le dirigeant de l'organisation des moujahidin Khalq (religieux de gauche), est le seul autre modéré à ne pas avoir été éliminé. En revanche, l'ayatollah Khalkhali, qui avait axé sa campagne électorale sur le fait qu'il était responsable, en tant que président des tribunaux révolutionnaires, de l'épuration des contre-révolutionnaires, serait battu.

Elus à l'unanimité

Conformément à ce qui avait été prévu, MM. Khalatian et Danehrad, respectivement candidats des communautés arménienne et israélite, ont été élus à l'unanimité. Autre fait notable, une des quatre femmes à se présenter à cette élection aux côtés d'un millier de candidats masculins est d'ores et déjà assurée de son élection. Mariée, mère de trois enfants, Mme Monire Gordji n'appartient formellement à aucune formation politique. Sa candidature avait cependant été présentée et soutenue par le parti républicain islamique. Selon la biographie rendue publique dimanche à Téhéran, Mme Gordji a activement milité au cours des dernières années au sein de l'opposition religieuse. Elle se consacre à l'enseignement de la religion, tout en poursuivant des études de théologie.

Plusieurs plaintes

Le boycottage des élections s'est surtout manifesté dans le Kurdistan, où le premier élu n'a obtenu que trente-cinq mille voix. Le cheikh Ezzedine Hosseini, chef de la communauté religieuse sunnite du Kurdistan, a affirmé qu'il *n'acceptait pas les résultats des* élections de cette province et qu'il considérait que les deux religieux non kurdes élus n'étaient pas représentatifs de la population. *« Je n'ai confiance ni dans l'Assemblée constituante ni dans la Constitution qu'elle élaborera »*, a-t-il précisé. En revanche, le secrétaire général du parti démocratique kurde, M. Abdel Rahman Ghassemlou, un ami de Cheikh Hosseini, qui se présentait à titre individuel, a été élu en Azerbaïdjan occidental, où est officiellement située une partie du Kurdistan iranien.

Le boycottage de la consultation a été aussi très suivi dans la province arabophone pétrolière du Khouzistan, et il est fort probable que les Iraniens d'origine arabe, dont le nombre dépasse le million, n'auront pas de représentants à l'Assemblée constituante.

En Azerbaïdjan, fief de l'ayatollah Chariat-Madari, qui avait préconisé l'abstention, des candidats du parti républicain du peuple musulman, opposés à la liste des khomeinystes, ont quand même pris part à la consultation et ont pratiquement remporté tous les sièges.

Les résultats de cette province n'ont cependant pas été rendus publics, plusieurs plaintes ayant été déposées au sujet d'irrégularités commises par les autorités. Dimanche, cinq partis politiques iraniens, qui s'étaient présentés aux élections sous une liste commune, avaient protesté à Téhéran contre des cas de fraudes dans de « nombreux » bureaux de votes : *« pressions diverses, arrestations et brutalités contre des électeurs, irrégularités au moment du décompte des suffrages, électeurs empêchés de voter pour les candidats de leur choix »*.

Dimanche, deux hommes ont été exécutés à Yazd, dans le sud-est de l'Iran, pour avoir violé une femme. Selon la radio iranienne, ils s'étaient fait passer pour membres d'un comité révolutionnaire chargés d'étudier sur les problèmes de leur interlocutrice. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

UN PRÊTRE CATHOLIQUE EST ASSASSINÉ

San-Salvador *(A.F.P.)*. — Un prêtre catholique, le père Alirio Napoleon, quarante-neuf ans, a été assassiné, le 4 août, par trois personnes armées de mitraillettes, alors qu'il disait la messe dans son village de San-Esteban-Catarina, à *cinquante kilomètres* à l'est de la capitale du Salvador.

Aucune organisation n'a revendiqué ce meurtre, mais on estime que les trois individus appartiennent à l'Union guerrière blanche, groupe d'extrême droite déjà responsable de crimes similaires. L'Eglise catholique a immédiatement condamné l'attentat et exigé *du gouvernement des éclaircissements*. Trois prêtres ont déjà été tués depuis le mois de mai dernier au Salvador.

D'autre part, une bombe a détruit, le 4 août, les locaux du commandement militaire à Ciudad-Delgado, non loin de San-Salvador. Un drapeau rouge avec les initiales du mouvement révolutionnaire des Forces populaires de libération (F.P.L.) a été retrouvé sur les lieux de l'attentat, qui n'a fait que des dégâts matériels.

Enfin, des militants de gauche, qui occupaient deux édifices religieux, ont cessé leur mouvement le 5 août. Les quatre membres de la Ligue populaire du 28 février, dont ils réclamaient la libération, avaient *été relâchés* par les autorités.

Chili

● LES SERVICES DE POLICE des gouvernements militaires sud-américains effectuent *« un trafic horrible et inhumain d'enfants »*, ont déclaré les parents de « disparus », vendredi 3 août, à Santiago-du-Chili. Ils ont mentionné, dans une conférence de presse, sept cas de femmes chiliennes qui ont disparu alors qu'elles étaient enceintes. On ignore ce que sont devenus leurs enfants. Cet appel intervient après la publication d'informations divulguées par un groupe de juristes à Paris et une organisation des droits de l'homme à Sao-Paulo (Brésil), selon lesquelles deux enfants uruguayens dont les parents ont disparu en Argentine ont été adoptés par un couple chilien (*le Monde* du 4 août). — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

DEUX SÉNATEURS PROPOSENT DES ADDITIFS AU TRAITÉ SALT 2

Washington *(A.F.P.)*. — Quatre additifs complétant le texte de SALT 2 ont été proposés vendredi 3 août par deux des plus influents sénateurs américains, le démocrate Franck Church et le républicain Jacob Javits, afin de faciliter, selon eux, la ratification du traité par le Sénat des Etats-Unis.

Ces projets, ont dit les deux sénateurs au cours d'une conférence de presse, pourront créer un consensus en faveur de la ratification par le Sénat, tout en étant acceptables par l'U.R.S.S.

Le premier de ces additifs préciserait que les Etats-Unis considèrent les assurances verbales de M. Brejnev concernant le bombardier soviétique « Backfire » comme un engagement dont la violation serait aussi sérieuse qu'une violation du traité. M. Brejnev a pris l'engagement de limiter la production du « Backfire » à trente unités par an et de restreindre son rayon d'action de façon qu'il ne puisse pas menacer les Etats-Unis.

Le second additif indiquerait que les restrictions temporaires sur la technologie des missiles de croisière mis au point par les Etats-Unis, incluses dans un protocole, devront expirer, comme prévu, le 31 décembre 1981, et ne pourront être reconduites sans un vote des deux tiers au Sénat.

Selon le troisième additif, les Etats-Unis n'accepteraient aucune interprétation du traité qui empêcherait le transfert de technologie militaire en faveur des pays européens alliés des Américains.

Le quatrième additif spécifierait que les déclarations ayant fait l'objet d'un accord entre les deux parties et les prises de position communes liées au traité, ont la même valeur que le traité lui-même.

LE PROSÉLYTISME DE M. CARTER

Fidèle à l'esprit missionnaire des baptistes, M. Jimmy Carter, lors de sa visite à Séoul, en juin dernier, a tenté de convertir au christianisme le président de la Corée du Sud, M. Park Chung Hee, jusqu'à présent de confession bouddhique.

« La cause de la faiblesse de l'Eglise chrétienne, l'une des causes tout au moins, tient à notre refus d'assumer les responsabilités placées sur nos épaules », a déclaré M. Carter le 5 août à l'assistance d'un temple baptiste de Washington. *« L'un des devoirs du chrétien est de recruter de nouveaux croyants, et c'est à quoi je me suis employé auprès du président coréen »*, a-t-il ajouté.

Quant à la conversion de M. Park, il semble, selon M. Carter, qu'elle soit en bonne voie puisqu'elle repose maintenant *« entre les mains de Dieu »*. — (UPI.)



FRANÇOIS - PONCET

... assure que son gouvernement ... ercition, ni répression »

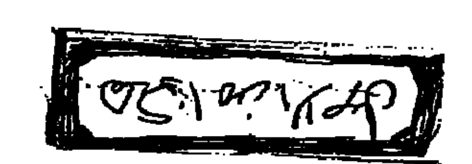
... la frontière sino-vietnamienne

Afghanistan

La mutinerie de Kaboul souligne la division des chefs militaires

LE PROSÉLYTISME DE M. CARTER

Bhoutan



EUROPE

Suède

AUX ÉLECTIONS DU 16 SEPTEMBRE

Les sociaux-démocrates vont faire appel de leur échec de 1976

Stockholm. — Il y a trois ans, à l'issue des élections législatives en Suède, les sociaux-démocrates avaient dû, après avoir exercé le pouvoir pendant quarante-quatre années consécutives, céder la place aux partis « non socialistes ». Les électeurs avaient été séduits par l'image rassurante de M. Fälldin, qui dirigeait le Parti du centre, cette formation paysanne qui, pour réussir sa percée dans les centres urbains, avait pris l'écologie pour théorie politique. Le nouveau premier ministre promit d'arrêter la production d'énergie atomique, avant que la crise du pétrole ne frappât la Suède.

Le gouvernement de coalition de M. Fälldin comprenant, outre ses amis, des conservateurs et des libéraux, ne put rester soudé. En octobre 1978, il céda la place à un gouvernement libéral fortement minoritaire (moins de 9 % des sièges du Parlement). Les élections générales auront lieu le 16 septembre 1979. Cette consultation s'annonce serrée.

De notre correspondant

Les sondages d'opinion publiés avant l'été accordaient aux trois partis de la majorité non socialiste entre 49 et 51 % des intentions de vote, contre 47 % environ pour les sociaux-démocrates et les communistes qui, petit à petit, comblent leur retard. Le nombre des « indécis » étant nettement plus élevé que d'habitude, il est probable que la campagne électorale, qui va commencer officiellement ce mois d'août, jouera un rôle décisif dans l'issue du scrutin.

Qui doit gouverner la Suède après les législatives de septembre ? Est-ce M. Ola Ullsten, le chef de l'actuel gouvernement minoritaire, qui ferait cette fois une coalition avec les centristes et éventuellement les conservateurs ? Ou M. Olof Palme, après une « *parenthèse bourgeoise* » de trois ans, avec l'appui habituel du petit parti communiste au Parlement ? Tel est l'enjeu principal de ces élections, car, sur le plan de la politique pratique « de tous les jours », peu de questions se prêtent à la confrontation ouverte ; surtout depuis que la querelle sur le nucléaire a été « gelée » jusqu'au référendum consultatif de mars 1980 et que les socialistes ont mis en veilleuse leur grand projet de démocratie économique par la création de fonds de salariés visant à rendre les travailleurs copropriétaires de leurs entreprises.

La protection de l'emploi, le redressement économique, la solidarité avec les plus déshérités seront les thèmes développés par la plupart des partis pendant la campagne. Les conservateurs, sentant le vent tourner en faveur de leurs amis d'Europe du Nord, particulièrement en Finlande et en Norvège, y ajouteront la « *menace collectiviste* » en cas de retour au pouvoir des sociaux-démocrates et le besoin de discipline à l'école. Tout cela en termes très modérés, car personne, à droite comme à gauche, n'ose provoquer par des propositions trop hardies l'électorat flottant, qui représente quelque 4 % des voix et joue depuis 1970 un rôle croissant dans le résultat des élections.

Les deux gouvernements bourgeois qui se sont succédé depuis 1976 n'ont guère changé la face de la Suède. En dépit de la crise économique et de la chute retentissante de la coalition tripartite sur le problème nucléaire en octobre 1978, ils ont su démontrer au moins une chose : qu'ils n'étaient pas les « épouvantails antisociaux » que représentaient les socaux-démocrates. La lutte contre le chômage, l'aide aux personnes âgées et aux familles ont été au centre de leurs préoccupations, et, dans bien d'autres domaines, la politique antérieure a été poursuivie.

Les nuances qui séparent les différentes formations s'accentuent cependant au fur et à mesure que l'on se rapproche de la date des élections. Actuellement, la confusion la plus totale règne dans le camp bourgeois, et on voit mal comment les trois partis pourraient s'entendre pour former une nouvelle coalition, en cas de victoire le 16 septembre. Il n'est pas question de présenter un programme commun de gouvernement avant la consultation, au grand regret des conservateurs. Comme en 1976, chacun veut mesurer son audience avant d'engager des pourparlers.

Un « gouvernement de transition » très populaire

Le gouvernement minoritaire libéral de M. Ola Ullsten, qui ne dispose que de 39 sièges sur 349 au Riksdag, a été quelque peu malmené au cours des dernières semaines de la session parlementaire de printemps. Tant par les sociaux-démocrates, qui avaient facilité son accession au pouvoir en s'abstenant dans le vote d'investiture (avec l'espoir qu'ils auraient leur mot à dire dans la gestion des affaires) que par ses anciens alliés. Cela s'explique par le fait que ce « *gouvernement de transition* », comme l'appelle M. Palme, s'est révélé très populaire. En l'espace de six mois, les libéraux ont progressé d'environ cinq points (16 % des intentions de vote du corps électoral contre 11 %) et ne sont plus les petits derniers de la famille bourgeoise. Ils ont su habilement se servir des mass media, et notamment de la télévision, où leurs apparitions sont fréquentes. C'est un changement : l'ancienne coalition était beaucoup plus discrète, et avait même des rapports difficiles avec la presse.

Ce bond en avant, qui a aussi été favorisé par la stabilisation de la situation économique, a d'abord surpris puis inquiété les autres partis. Après un hiver plutôt calme, M. Ullsten a ainsi traversé un printemps difficile. Sur les quelques quatre-vingts propositions gouvernementales présentées au Parlement, quarante-cinq ont été rejetées ou adoptées après de sensibles amendements. Dans certains cas, l'avenir des chantiers navals, par exemple, la discussion a été tout bonnement reportée à l'automne. L'objectif des sociaux-démocrates et des centristes était apparemment de mener la vie dure à ce gouvernement qui, à leurs yeux, réussissait trop bien. Les invectives, les accusations de trahison, les crocs-en-jambe n'ont pas manqué.

Quatre échecs

Sur quatre points, l'échec a été cinglant: la fiscalité, la politique énergétique ainsi que deux questions auxquelles les libéraux sont très attachés, l'égalité entre les sexes et la réintroduction du médecin de quartier en Suède. Même les mesures antibureaucratiques, jugées trop « *hardies* », ont été repoussées.

L'ambition de M. Ola Ullsten était de relancer le programme énergétique électronucléaire contesté pendant deux ans par les centristes de M. Thorbjörn Fälldin, l'ancien premier ministre. Il pouvait compter ici sur une confortable majorité parlementaire, puisque sociaux-démocrates et conservateurs étaient favorables à la mise en service de douze réacteurs en 1985. L'avarie du réacteur de Harrisburg aux Etats-Unis, devait tout remettre en question. Les sociaux-démocrates décidaient en effet, brusquement, de faire machine en arrière, d'accepter un référendum auquel ils étaient jusque-là foncièrement hostiles, en rappelant qu'ils avaient dit trois ans plus tôt : « *Si le nucléaire présente plus de danger que prévu, nous nous engageons à suspendre le programme.* » Cette volte-face a pris de court les autres formations politiques, qui se sont vu obligées, bon gré mal gré, de suivre l'initiative de M. Palme.

Cette décision n'a pas fait l'unanimité dans les rangs socialistes. Après avoir défendu à fond le nucléaire, critiqué quotidiennement la coalition pour le retard apporté à la réalisation du programme et accusé M. Fälldin de gaspiller l'argent public, les sociaux-démocrates ont, semble-t-il, des difficultés à expliquer ce revirement soudain, qui ne remet pas en cause d'ailleurs leurs options fondamentales. Ils demeurent partisans du nucléaire, mais le référendum leur permet d'éliminer de la campagne électorale un sujet qui ne leur est pas favorable et d'ôter un argument à M. Fälldin. Toujours est-il qu'aucun nouveau réacteur ne sera couplé au réseau avant la consultation de mars 1980.

Deuxième échec majeur de M. Ola Ullsten : la réforme de la fiscalité, et en particulier la baisse de l'impôt sur les tranches supérieures de revenus, qui peut absorber jusqu'à 80 % des augmentations de salaires. C'est un problème dont tout le monde reconnaît l'existence aujourd'hui. La forte progressivité encourage la fraude. Les Suédois ne se révoltent pas ouvertement contre la pression fiscale, mais ils trichent allègrement avec le percepteur par le biais des dégrèvements, de la note de frais et de représentation et des honoraires versés de la main à la main sans facture. Selon M. Gunnar Myrdal, ancien ministre social-démocrate et prix Nobel d'économie, « *le système fiscal actuel est en passe de faire des Suédois un peuple de tricheurs* ». Les propositions libérales visant à limiter l'impôt marginal ont été rejetées par les sociaux-démocrates et les centristes, ceux-ci estimant qu'elles avantageaient trop les gros revenus et étaient trop coûteuses. La discussion a donc été remise à l'automne, après les élections.

Discordes bourgeoises

Les centristes aussi commençaient à s'inquiéter des succès relatifs de M. Ullsten, tandis que leur audience baissait régulièrement. Ils n'ont pas manqué, en dépit d'accords de principe passés antérieurement, de lui mettre des bâtons dans les roues. La loi contre la discrimination entre les sexes dans la vie professionnelle a été adoptée, mais il n'y aura pas d' *ombudsman* chargé de veiller à l'égalité, comme le souhaitaient les libéraux. Quant à la réintroduction du médecin de famille, les centristes ont jugé les propositions du gouvernement totalement « *utopiques* » dans ce pays.

Autre sujet de discorde entre les trois partis bourgeois : que va-t-il se passer au lendemain des élections en cas de victoire des bourgeois ? Les centristes et les conservateurs ont exigé que M. Ullsten promette de démissionner immédiatement. Aux termes de la Constitution, il n'est pas obligé de se retirer et, jusqu'ici, les libéraux se sont contentés de dire qu'ils ne feraient rien qui puisse compliquer des pourparlers entre les trois partis sur la formation d'un gouvernement. Incontestablement, les libéraux se plaisent au gouvernement, et ils n'entendent pas lâcher les rênes s'ils n'y sont pas contraints.

Si l'on en croit les sondages d'opinion, ces attaques de droite et de gauche ne semblent pas avoir sensiblement affecté l'image de marque des libéraux. Cela a peut-être trait à la psychologie politique des Suédois, qui ont tendance à prendre parti pour le plus faible.

Ces élections seront très importantes pour les sociaux-démocrates. Un nouvel échec ne manquerait pas d'avoir des répercussions sur le parti et même sur la position de M. Palme. Depuis 1970, en effet, les socialistes voient leur pourcentage de voix baisser, en particulier parmi les nouveaux électeurs. Ils abordent toutefois la consultation de septembre dans de meilleures conditions qu'en 1976. Aucun « scandale », aucune « affaire Bergman » ne les a secoués cette année. Il leur suffit de progresser de 2 % pendant la campagne pour regagner le pouvoir, à condition, bien sûr, que les communistes franchissent le cap réglementaire des 4 % de suffrages. Les disputes de la majorité — si elles ne s'apaisent d'ici au 16 septembre — pourraient les avantager.

ALAIN DEBOVE.

Italie

Le gouvernement de M. Cossiga sollicitera cette semaine l'investiture du Parlement

De notre correspondant

Rome. — M. Francesco Cossiga (démocrate-chrétien) a présenté, le samedi 4 août, son gouvernement qui comprend seize démocrates-chrétiens, quatre sociaux-démocrates, deux libéraux et deux « techniciens » d'inspiration socialiste. Sur les vingt-quatre ministres, neuf démocrates-chrétiens et les quatre sociaux-démocrates appartenaient au gouvernement sortant. Mais on se fait peu d'illusions sur la longévité d'un gouvernement unanimement qualifié de transitoire. (« Le Monde » du 4 août.)

Personne avant M. Cossiga n'avait mis si peu de temps à former un gouvernement (quarante-huit heures), alors que la crise politique qui se termine a été la plus longue de l'histoire de la République : six mois et quatre jours. L'investiture devrait être accordée par le Parlement en milieu de semaine. Démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates et libéraux voteront la confiance, les socialistes s'abstiendront. Les communistes (30,4 % des suffrages) voteront contre. Quant aux républicains (3 %), ils jugeront M. Cossiga sur son programme économique : ils hésitent entre la confiance et l'abstention.

L'ancien ministre de l'intérieur a refusé le piège d'une négociation avec les partis qui aurait retardé le règlement de la crise. Chacun souhaitait la constitution rapide d'un « *gouvernement de trêve* ». Un quatrième échec risquait en effet de déboucher sur une véritable crise institutionnelle.

Dans ce contexte, M. Cossiga est apparu comme l'homme de la situation. Il a su éviter l'erreur de son prédécesseur malchanceux, M. Pandolfi, qui avait présenté une équipe trop politique et trop semblable au gouvernement sortant. Avec M. Cossiga, la presse italienne a pu au contraire titrer dimanche sur les « *visages nouveaux* » et sur les « *techniciens* »... même si ceux-ci ne sont que deux, mais à des postes importants : M. Reviglio aux finances et M. Giannini à la fonction publique.

Personne ne se fait d'illusions sur la longévité du trente-neuvième gouvernement de la République italienne destiné à gérer les affaires courantes en attendant le congrès démocrate-chrétien qui, en décembre, redéfinira les rapports avec les socialistes. Plus que quiconque, M. Cossiga est conscient des limites qui lui ont été fixées. L'organe de son parti, *Il Popolo*, a été le premier à lui rappeler dimanche qu'il ne dirigeait qu'« *un gouvernement de trêve* ».

(*Intérim.*)

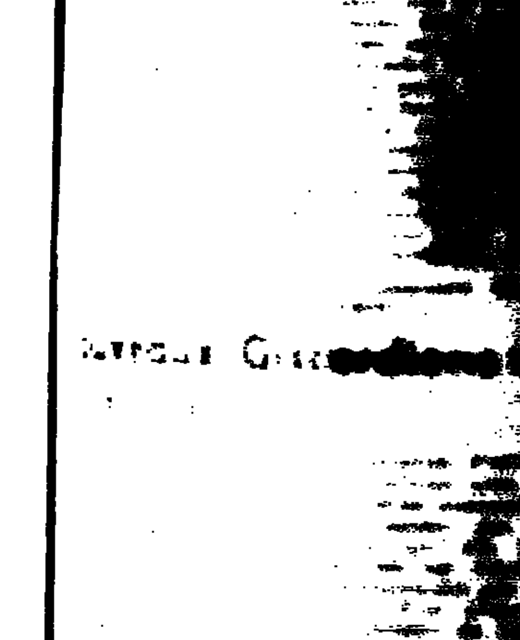
pLE CABINET DE « TRÊVE »

Président du conseil : M. Francesco Cossiga (D.C.).

MINISTRES :

Affaires étrangères : *M. Franco Malfatti* (D.C.), ex-min. des finances ;
Intérieur : *M. Virgilio Rognoni* (D.C.);
Justice : *M. Tomaso Morlino* (D.C.);
Défense : *M. Attilio Ruffini* (D.C.);
Finances : *M. Massimo Reviglio* (technicien);
Trésor : *M. Filippo Maria Pandolfi* (D.C.);
Industrie : *M. Antonio Bisaglia* (D.C.), ex-min. à la participation d'Etat ;
Agriculture : *M. Giovanni Marcora* (D.C.);
Santé : *M. Renato Altissimo* (libéral);
Interventions pour le mezzogiorno : *M. Michele Di Giesi* (soc.-dém.);
Rapports avec le Parlement : *M. Adolfo Sarti* (D.C.);
Ministre sans portefeuille pour la fonction publique : *M. Massimo Giannini* (juriste technicien);
Bilan et programmation économique : *M. Nino Andreatta* (D.C.);
Instruction publique : *M. Salvatore Valitutti* (libéral);
Travaux publics : *M. Franco Nicolazzi* (soc.-dém.), ex-min. de l'industrie ;
Transports : *M. Luigi Preti* (D.C.);
Marine marchande : *M. Franco Evangelisti* (D.C.) ;
Postes et télécommunications : *M. Vittorino Colombo* (D.C.) ;
Travail : *M. Vincenzo Scotti* (D.C.);
Commerce extérieur : *M. Gaetano Stammati* (D.C.);
Participation d'Etat : *M. Siro Lombardini* (D.C.);
Tourisme et spectacle : *M. Bernardo d'Arezzo* (D.C.);
Biens culturels et environnement : *M. Egidio Ariosto* (soc.-dém.);
Recherche scientifique : *M. Vito Scalia* (D.C.).

[Les ministres figurant en italique appartenaient au gouvernement précédent.]



Union soviétique

L'agence Novosti publie un nouveau démenti sur l'existence de camps pour enfants

Le bureau soviétique d'information vient de démentir l'existence de camps d'internement pour enfants en U.R.S.S. en diffusant un article d'un journaliste de l'agence Novosti, M. Iline, intitulé « Ce que n'a pas dit Ada Sherman ». Ce texte, qui n'est pas le premier démenti publié à ce propos par la presse soviétique, s'attache à démontrer la fausseté des témoignages qu'avaient fournis Mme Sherman et sa fille Larissa, neuf ans, au cours d'une conférence de presse organisée le 4 juillet à Tel-Aviv par le Centre de recherches sur les prisons, asiles psychiatriques et camps de travail en U.R.S.S. (« le Monde » daté 8-9 juillet).

Le directeur de ce centre, organisme privé fondé il y a trois ans par des immigrants soviétiques, avait alors affirmé que des « *dizaines de milliers d'enfants* » étaient internés en Union soviétique, et Mme Sherman avait raconté comment, en 1975, sa fille avait été détenue pendant deux années après qu'elle-même eût été « *triste* », puisqu'elle est enfant de père, sa mère et sa sœur furent partis en Israël et qu'elle eut, elle, condamnée à deux ans de camp pour avoir demandé à émigrer.

Selon M. Iline, « *la réalité est tout autre* ». L'histoire de la petite Larissa serait effectivement « *triste* », puisqu'elle est enfant de parents divorcés, mais elle n'aurait à aucun moment été incarcérée. Quant à Mme Shermann, si elle a bien été condamnée, ce ne serait pas à cause de sa demande de visa, mais pour « *s'être livré à la spéculation sur les produits agricoles* » après que son père, sa mère et sa sœur soient partis en Israël et qu'elle ait, elle, « *choisi de rester en U.R.S.S. et quitté son travail* ».

Après cette « *mise au point* », M. Iline ajoute : « *Le procédé est subtil. Que peut-il y avoir de plus touchant que le sort de gosses dont l'enfance « se déroule » en prisons et dans des camps de redressement ? De tels faits doivent « tuer sur le coup » les meilleures impressions (...) sur l'Union soviétique. Le procédé n'est pas nouveau. Ce qui est neuf, c'est qu'un enfant a été utilisé dans des buts peu honorables* ».

[Contrairement à ce que semble indiquer cette mise au point, il arrive que des citoyens soviétiques soient privés de leur travail et se retrouvent en prison pour avoir demandé à émigrer, et il arrive aussi, en Union soviétique comme dans d'autres pays, que des enfants de prisonniers naissent en détention ou soient placés dans des institutions spécialisées après l'arrestation de leurs parents. Le fonds du problème est de savoir si l'on peut parler pour autant, quelle que soient les conditions de vie dans les camps et dans ces institutions, de l'existence de « camps d'internements pour enfants ». Les faits sont suffisamment accablants en eux-mêmes pour qu'il soit nécessaire d'en faire une présentation à sensation.]

A Moscou

TROIS MEMBRES D'UN SYNDICAT LIBRE ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Moscou (*A.F.P., Reuter*). — Trois militants de l'Association interprofessionnelle libre des travailleurs (SMOT) ont été arrêtés à Moscou, samedi 4 août, apprend-on de source proche de ce mouvement. Deux d'entre eux, Vladimir Borissov et Albina Iakoreva, devaient être jugés ce lundi pour « *résistance aux forces de l'ordre* », et le troisième, Nicolas Nikitine, pourrait être poursuivi pour « *diffusion d'inventions calomniatrices* ». Tous trois sont membres fondateurs du SMOT et s'étaient rendus de Leningrad, où ils résident, à Moscou pour leur activité syndicale. La police a dressé contre l'autre membre du syndicat chez lequel ils étaient hébergés, Vsevolod Kouvakine, un procès-verbal l'accusant d'avoir transformé son domicile en « *bouge* ».

Le SMOT avait été constitué à l'automne 1978 après que les autorités eurent complètement démantelé le « syndicat libre », fondé par Vladimir Klebanov, aujourd'hui détenu dans un asile psychiatrique. Trois autres des fondateurs de SMOT ont déjà été condamnés à des peines de prison ou d'assignation à résidence. Vladimir Borissov a, quant à lui, déjà passé neuf ans dans un hôpital psychiatrique spécial.

● *Les maires de quatorze grandes villes occidentales se sont adressés à M. Brejnev* pour lui demander la libération du dissident juif Anatole Chtcharanski condamné il y a un an à treize ans de détention pour « espionnage ». Le télégramme — signé par le maire de Jérusalem au nom de ses homologues de New-York, Londres, Stockholm, Toronto, San Francisco, Rio-de-Janeiro, La Nouvelle-Orléans, Los Angeles, Liverpool, Cincinnati, Pittsburg, Portland et Ottawa — invoque à l'appui de la demande de grâce, la santé du détenu. —

● *Le K.G.B. a été accusé de tentative d'assassinat*, le samedi 4 août à Goeteborg, par un Soviétique réfugié en Suède, M. Agapov. Selon lui, les services de sécurité soviétiques auraient tenté de tuer sa mère, le 28 juin à Moscou, en la bousculant pour qu'elle tombe sous une rame de métro. La famille de M. Agapov s'efforce depuis quatre ans d'obtenir d'autorisation de le rejoindre en Suède, et avait tenté, il y a quinze mois, de franchir illégalement les frontières. —

● *Le recours en grâce d'une Soviétique condamnée à mort* pour avoir fait partie d'un peloton d'exécution nazi durant la seconde guerre mondiale a été rejeté, indique, samedi 4 août, la *Pravda*. Tonia Markova, surnommée « *Tonka la mitrailleuse* » pendant l'occupation allemande, a été condamnée à mort pour avoir abattu de nombreux patriotes, hommes et femmes, dans la région de Briansk, en Russie.

L'annonce du rejet d'un recours en grâce signifie généralement que la sentence a déjà été exécutée. — (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

Une onzième personne a été inculpée de « subversion en liaison avec l'étranger »

Me Sylviane Mercier a rendu compte, la semaine dernière, à ses confrères du collectif français de défense des militants tchécoslovaques, des droits de l'homme, arrêtés le 29 mai, de la mission judiciaire qu'ils l'avaient chargée d'effectuer à Prague (*le Monde* du 1er août). Entrée en Tchécoslovaquie avec un simple visa de touriste, Me Mercier a néanmoins pu, au cours de son séjour, les 29, 30 et 31 juillet, rencontrer plusieurs parents et amis des inculpés dont le sort continue à susciter des protestations dans les pays occidentaux signataires des accords d'Helsinki. Après le président Carter qui, dans une déclaration publiée à l'occasion du quatrième anniversaire de la signature de l'acte final, avait cité leur cas comme exemple de violation des droits de l'homme (*le Monde* du 3 août), la direction du parti social-démocrate ouest-allemand vient en effet d'exprimer, vendredi 3 août, sa « *préoccupation* » et de demander aux dirigeants de Prague de « *revenir sur la procédure engagée* ». En Grande-Bretagne et en Belgique, de nombreux avocats se proposent à leur tour de participer à la défense des inculpés.

D'après les informations recueillies par Me Mercier, il semble que l'instruction soit terminée, mais on ignore encore la date d'ouverture du procès et surtout sur quels éléments les autorités ont choisi de s'appuyer pour étayer l'accusation. Il n'est d'ailleurs pas certain que ce choix ait déjà été fait puisque le réquisitoire définitif n'a toujours pas été communiqué aux avocats et qu'il est difficile de trouver, dans les activités du Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies (VONS), dont les inculpés étaient membres, ce qui pourrait permettre de parler de « *subversion en liaison avec l'étranger* ». Cette faiblesse de l'accusation explique sans doute les entraves mises à l'exercice des droits de la défense. Les avocats, commis d'office, n'ont été autorisés à s'entretenir que deux fois en moyenne avec leurs clients — soit en présence de policiers soit à travers une grille interdisant la communication de documents écrits — et refusent de leur côté de faire connaître les pièces des dossiers aux familles et aux inculpés eux-mêmes. Si elle n'est pas imposée par les autorités, cette attitude de la défense pourrait avoir pour origine l'atmosphère de crainte qu'ont suscitée dans le barreau la radiation de Me Danisz, l'avocat habituel des contestataires, et les poursuites judiciaires engagées contre lui. L'un des avocats aurait malgré tout, en signe de protestation, refusé sa commission d'office.

Me Mercier a appris qu'une onzième personne, M. Miroslav Cerny, déjà condamné pour délit d'opinion, en 1977, avait été inculpée dans le cadre de cette affaire et que le fils d'un des détenus, M. Jan Bednar, venait d'être exclu de l'Université pour avoir signé la Charte 77 et n'avoir pas déclaré, lors de son inscription, que sa mère avait été elle-même exclue du parti communiste en 1970. M. Bednar est actuellement gardien de nuit.

Malgré le coup brutal qui lui a été porté, le VONS est déterminé à poursuivre et à développer son action. Il vient en effet de décider de demander son affiliation, comme section tchécoslovaque, à la Fédération internationale des droits de l'homme. Crée au printemps 1978 par un groupe de signataires et de sympathisants de la Charte 77, le VONS s'est fixé pour but de faire connaître les cas des citoyens victimes de mesures arbitraires et sa demande a toutes les chances d'être acceptée par le prochain congrès de la Fédération, au mois d'octobre, à Turin.

● *Un membre de l'ambassade des Etats-Unis à Prague a pu rencontrer*, vendredi 3 août, les trois ressortissants américains récemment arrêtés en Tchécoslovaquie et détenus à Brno, a annoncé samedi un porte-parole du département d'Etat. Cette autorisation de visite ferait suite, selon lui, aux protestations élevées par les Etats-Unis, tant à Washington qu'à Prague. Les trois Américains auraient été arrêtés pour « *raisons religieuses* ». — (*U.P.I.*)

Italie

Le gouvernement de M. Cossiga sollici
cette semaine l'investiture du Parlem

Tchécoslovaquie

Une onzième personne a été inculp
de « subversion en liaison avec l'étran

Le Monde

politique

BIBLIOGRAPHIE

« Nos rêves, camarades »

de Gérard Belloin

Communiste depuis trente-cinq ans, « permanent » du P.C.F. pendant vingt-cinq ans, jusqu'en février dernier, Gérard Belloin s'est heurté, un jour, à un fait qui ne lui était pas inconnu. Ce fait, c'est que le parti communiste ne correspond pas à l'image de lui-même qui motive l'engagement de ses adhérents et que ceux-ci, par leurs actes et par leurs discours, font paraître au-dehors. Gérard Belloin a fait cette expérience plusieurs fois, mais elle ne fut décisive qu'au printemps de 1978, lorsque la direction du P.C.F., malgré toutes les promesses du XXII[e] congrès, recourut aux mêmes méthodes que jadis (l'exclusion en moins) pour se protéger contre la mise en cause de sa politique par de nombreux militants. Belloin était de ceux-là. Il ne supporta pas la contradiction qui apparaissait de nouveau entre les professions de foi démocratiques et le barrage opposé à toute démocratie interne. Journaliste à *France nouvelle*, il lui parut impossible de contribuer à faire accepter cette contradiction aux autres. Surtout, il lui parut urgent de se demander comment il avait pu l'accepter lui-même pendant si longtemps.

Le problème est bien connu depuis les nombreuses confessions d'anciens communistes et il pourrait figurer comme question de cours à un examen d'histoire des mentalités contemporaines. Mais Gérard Belloin renouvelle le genre, d'abord parce qu'il appartient à la vague la plus récente de « communistes critiques » et que, comme la plupart d'entre eux, il n'a pas quitté le P.C.F. ; ensuite parce que c'est un ancien cadre du parti et que l'intellectuel qu'il est aujourd'hui l'est devenu par ses fonctions au sein du P.C.F.

A l'époque où Belloin est entré au parti communiste, celui-ci, plus encore que maintenant, s'appuyait sur une doctrine qui apparaissait à l'adhérent comme un ensemble de lois en fonction desquelles il pouvait comprendre le monde et lui-même. Belloin conteste ce « *règne de l'évidence* ». Il propose une tentative d'élucidation de la personnalité communiste à partir de son histoire particulière, au lieu que celle-ci lui soit contée par d'autres et soit par eux déterminée en vue d'une finalité dont ils seraient les médiateurs.

En novembre 1944, à quinze ans et demi, Gérard Belloin a adhéré au P.C.F. avec le sentiment qu'il passait d'un coup dans l'âge adulte, où il lui tardait d'avoir sa place. Laquelle ? Celle, croyait-il alors, d'un jeune homme introduit par la guerre dans un monde qu'il avait jusque-là désespéré de connaître, enfermé qu'il était dans une famille de petits agriculteurs tourangeaux, où le temps semblait n'être que répétition dans un espace clos ; un monde à la mesure duquel il se croyait miraculeusement ajusté par un « *idéal* » qui, écrit-il « *avait les dimensions de l'humanité* ».

Belloin se demande aujourd'hui si ce militant, dont l'action quotidienne devait contribuer à préserver les chances du socialisme en Union soviétique et celles de la paix dans le monde, ce communiste intégral qu'il voulait être, n'était pas rêvé à l'image des morts que deux guerres avaient fauchés et que l'injustice de leur sort parait, réprospectivement, de toutes les qualités. Ou bien ce jeune homme tout entier dévoué à la cause des opprimés n'était-il pas le reflet inversé de l'« *enfant à charge* » qu'il s'accusait d'avoir été pour ses parents ? Ou bien encore, celui qu'il désirait devenir n'était-il pas l'homme positif, apte au bonheur, parce que délivré de cette angoisse qu'il compare, aujourd'hui, à l'existence que conservait, pour sa grand-mère, un frère de celle-ci « porté disparu » en 1914-1918 ?

Ce retour aux sources de son engagement politique, d'où la politique était en apparence absente, met en lumière une dérive qui, un jour, est devenue insupportable. « *Combien de temps nous donnes-tu pour faire ce parti que tu souhaites et que je souhaite autant que toi ?* » demande un dirigeant du P.C.F. à Gérard Belloin, après avoir lu la lettre adressée par celui-ci à la direction du parti, au lendemain des élections législatives de mars 1978. Pour Belloin, ce n'est pas une question de temps ; il s'agit de savoir si le parti qu'il croit nécessaire, ce parti que le P.C.F. a toujours prétendu être, est possible. Il ne le sera pas, estime-t-il, tant que persisteront les illusions sur ce qu'est un parti, fût-il « le parti », sur les fondements qui sont les siens en chacun de ses membres, sur la réalité de la politique dont il participe, surtout s'ils se donne pour but de la transformer. Ce parti ne doit plus être « *ce sur quoi nous avons cessé de nous interroger* ». — P.J.

★ *Nos rêves, camarades*. Editions du Seuil. 190 pages.

« Les Nouveaux Giscardiens »

de Daniel Seguin

Chronique idéale d'une entreprise politique : tel pourrait être le sous-titre du livre de Daniel Seguin : *Les Nouveaux Giscardiens*. Chronique, parce qu'on y trouve, au jour le jour, parfois heure par heure, le récit de la gestation, de la croissance et des premiers ébats de l'Union pour la démocratie française, de 1976 à 1979. Idéale parce que, à refaire l'histoire, l'auteur est fortement tenté de donner *a posteriori* aux acteurs une maîtrise des faits qui n'était peut-être pas la leur sur le moment. Surtout quand ces acteurs sont des amis...

A l'U.D.F., Daniel Seguin — journaliste au *Figaro* — fait partie de la famille, ou presque. Il a suivi de près, et même de l'intérieur, l'entreprise d'unification. Certes, quelques-unes des notes confidentielles auxquelles il a eu accès attestent, par leur date que ceux qui ont lancé l'affaire n'ont pas agi innocemment, qu'ils n'œuvraient pas seulement en vue d'un simple et logique regroupement de formations politiques déjà proches les unes des autres, mais bien qu'ils voyaient dans le rassemblement des centristes, des radicaux et des républicains l'unique moyen de sauver la majorité en 1978. Et cela, tout en amorçant une modification sensible de l'équilibre interne de la dite majorité au détriment du R.P.R. Il est donc incontestable qu'il y eut calcul politique à long terme, « préméditation » dirait-on au R.P.R. Et il est non moins vrai que, sur les affiches de l'été 1977, M. Jean-Pierre Soisson proclamait — et Dieu sait si cela fit sourire — « *La majorité aura la majorité !* »

Elle l'a eue, du moins en nombre de sièges, et ce succès a donné raison à ceux qui avaient pris le pari, quelques mois plus tôt, malgré le scepticisme ambiant. Il n'en demeure pas moins que l'image donnée dans le livre du déroulement du processus a quelque chose d'angélique : un peu comme dans un manuel d'histoire revue et corrigée pour l'édification des jeunes générations, on voit les héros (MM. Jean-Pierre Soisson et Michel Pinton) être touchés par l'Idée, définir posément leur objectif, dessiner leur plan, et passer calmement à la mise en œuvre, alors que tout s'agite autour d'eux et que la confiance vacille. En termes modernes, on dirait le récit d'une réussite exemplaire de *management* : détermination de la « cible », élaboration du « produit », évaluation des « bénéfices ».

L'objectif, ce sont « *les 3 % de Giscard* » : ce volant de suffrages que la majorité a perdu depuis 1974 et qu'elle doit récupérer si elle ne veut pas laisser la gauche l'emporter. Le produit, c'est le regroupement des partis non gaullistes, l'U.D.F. Les bénéfices, ce sont le salut de la majorité et son rééquilibrage. A partir de là, dans le récit, tout s'ordonne un peu trop bien : les prévisions précèdent les faits, les calculs tombent juste, les décisions antérieures, même anodines, se révèlent à l'usage chargées de sens, inspirées par une clairvoyance aiguë et couronnées par une conclusion qui justifie l'audace.

Un peu un conte de fées. Mais, après tout, qui croyait à la victoire de la majorité à ce moment-là ? — N.-J. B.

★ *Le Nouveaux Giscardiens*, par Daniel Seguin. Ed. Calmann-Lévy, 228 pages.

DANS « FRANCE NOUVELLE »

M. Le Pors (P.C.F.) critique les propositions du P.S. en matière de commerce extérieur

M. Anicet Le Pors, sénateur des Hauts-de-Seine, membre du comité central du P.C.F., critique, dans *France nouvelle* daté 4-10 août, l'objectif contenu dans le nouveau programme économique du P.S., de réduire la part du commerce extérieur dans le P.N.B. de 22 %, actuellement à 20 % (*le Monde* des 23 juin et 10 juillet). « *Si ces 20 % sont dominés par la R.F.A. et les U.S.A., où est l'indépendance de la France ?* », demande M. Le Pors. « *Et puis*, ajoute-t-il, *cela aurait la signification d'un repli autarcique sur l'Hexagone. C'est rétrograde, ce n'est pas notre politique ; nous voulons, nous, une France indépendante et ouverte sur le monde.* » Pour le parti communiste, « *il faut s'engager vers le rétablissement de l'équilibre de notre balance commerciale des paiements. L'objectif n'est pas tant de réduire la part du commerce extérieur dans le P.N.B. que d'avoir la maîtrise de nos échanges et d'obtenir qu'ils soient équilibrés.* » C'est cette doube nécessité, que, selon M. Le Pors, la proposition du parti socialiste « *veut masquer* ».

M. Le Pors évoque également les effets de la crise dans les pays socialistes. « *Le besoin de développement, sur une grande échelle, des sciences et des techniques, le besoin de démocratie, ont une portée universelle, que la crise des pays capitalistes exprime de façon aiguë, mais qui tend à s'imposer pourtant, c'est-à-dire y compris dans les pays socialistes*, déclare-t-il. *C'est en ce sens que les pays socialistes, à travers les difficultés internes et externes qu'ils rencontrent, sont affectés par la crise, ce qui s'exprime notamment sous la forme de leur retard technologique et des retards de la démocratie, non dans l'absolu, mais relativement aux exigences de notre époque.* »

APRÈS L'ÉLECTION PARTIELLE DES VANS

La gauche devient majoritaire au conseil général de l'Ardèche

Le second tour de l'élection cantonale partielle des Vans, dans l'Ardèche, qui s'est déroulé le 5 août, a donné les resultats suivants :

Inscr. 5 958 ; vot. 4 907 ; suffr. expr. 4 738 M. Alain Faucuit (P.C.) 2 446 voix, élu. M. Guy febure (U.D.F.-P.S.D.) 2 292.

Au premier tour, le 29 juillet, les résultats avaient été :

Inscr. 5 960 ; vot. 4 532 ; suffr. expr. 4 473.

MM. Alain Faucuit, 1 407 voix ; Guy Lefebure, 1 326 ; Jean-Marie Roux (div. maj.), 1 197 ; Georges Bonnet (P.S.), 543.

***

Il s'agissait de pourvoir au remplacement du siège détenu par M. Guy Lefebure, maire de Saint-Paul-le-Jeune, dont l'élection, en mars dernier, a été annulée par le tribunal administratif de Lyon. Les juges ont en effet établi que M. Lefebure, chef adjoint du cabinet de M. Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., avait utilisé du papier à en-tête de sa mairie pour sa propagande électorale et avait distribué des bons d'essence « en provenance » du secrétariat d'Etat.

En mars 1979, M. Lefebure avait devancé M. Faucuit de 5 voix (pour 4 431 suffrages exprimés). L'élection de M. Faucuit (avec 154 voix d'avance pour 4 738 suffrages exprimés) a quelque peu surpris. Il semble en effet que M. Lefebure n'ait pas bénéficié du report de toutes les voix de M. Jean-Marie Roux (div. maj.), qui, au premier tour, le 29 juillet dernier, avait obtenu 1 197 voix. En revanche, M. Faucuit paraît avoir mobilisé non seulement les électeurs de M. Georges Bonnet (P.S.), mais aussi ceux qui s'étaient abstenus au premier tour, ainsi que des électeurs modérés.

Dans l'entourage de M. Lefebure, on estime que le train de hausses intervenu entre les deux tours n'a pas été sans influence sur le résultat.

Celui-ci a pour principale conséquence un changement de majorité au sein du conseil général. Alors qu'en mars 1979 la majorité avait obtenu 17 sièges contre 16 à la gauche, cette dernière compte désormais 17 sièges (5 P.C., 11 P.S., 1 div. g.), contre 16 (3 R.P.R., 4 U.D.F., 9 div. maj.) à la majorité.

M. Henri Torre (U.D.F.), qui avait devancé d'une voix M. Pontal (P.S.) lors de l'élection à la présidence de l'assemblée départementale, risque donc d'être mis en minorité.

Si un changement intervient, il aura pour effet de porter de sept à huit le nombre des présidences de conseils généraux conquises par l'opposition aux dépens de la majorité à la suite du dernier scrutin cantonal, l'Ardèche s'ajoutant à la Côte-d'Or, l'Indre, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, l'Oise, l'Eure et la Seine-et-Marne.

Toutefois, lundi matin, M. Torre a laissé entendre qu'il n'envisage pas de remettre sa démission, considérant que, élu pour six ans.

De son côté, M. Lefebure a fait connaître son intention de déposer un recours devant le tribunal administratif contre l'élection de M. Faucuit, au motif que la campagne menée contre lui par le nouvel élu communiste aurait revêtu un caractère diffamatoire.

EN BREF...

● *M. Giscard d'Estaing* prendra quelques jours de vacances à partir du jeudi 9 août, tantôt au fort de Brégançon, dans le Var, tantôt dans sa propriété d'Authon, dans le Loir-et-Cher. Le conseil des ministres se réunira le 8 août, puis le 22 août.

● *Le P.C. et M. Monory polémiquent* : le ministre de l'économie a déclaré, à Blanzay (Vienne), que M. Georges Marchais « *fait preuve d'irréalisme en niant les conséquences de la crise pétrolière sur l'économie française* » (*le Monde* du 4 août). « *C'est un mauvais tour de prestidigitation* », a ajouté M. Monory. *L'Humanité* du 6 août relève que le ministre ne dit rien sur « *les dénonciations faites par le secrétaire général* ».

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a lui auss évoqué, les propos tenus par le secrétaire général du P.C.F. M. Blanc a déclaré : « *Je suis profondément choqué. Au moment où notre pays affronte de nouvelles difficultés, avec les hausses successives du prix de l'énergie, le ralentissement de l'activité économique mondiale, et les secousses du dollar, que propose donc le parti communiste ? Tout simplement de multiplier les conflits sociaux, d'accroître les divisions entre les Français et de désorganiser la production nationale. Non seulement ce n'est pas sérieux, mais c'est scandaleux.* » « *Comme à l'habitude*, a-t-il ajouté, *M. Marchais et le parti communiste se comportent comme des incendiaires.* »

● *M. Pierre Poujade*, président de l'Union de défense des commerçants et artisans, demande à M. Giscard d'Estaing de dissoudre l'Assemblée nationale qui, selon lui, « *n'est plus représentative* » en raison des résultats obtenus tant par les listes de la majorité que par celles de l'opposition aux élections européennes.

● *M. Francis Palmero*, sénateur des Alpes-Maritimes (Un. Cent.) demande, dans une question écrite, que les discours du président de la République soient publiés intégralement au *Journal officiel*, comme le sont les débats parlementaires. Il estime qu'il ne suffit pas de connaître les déclarations du chef de l'Etat « *à travers les dépêches ou les commentaires de presse* ».

PUBLICATION JUDICIAIRE

A l'audience publique du Tribunal de Grande Instance séant à Evreux du 28 février 1979, tenue pour les affaires de police correctionnelle par M. BUHOT, président rapporteur, M. PARIS et M. MARSCHALL, juges, en présence de M. RAGUIN, auditeur de justice, en présence de M. ARTOIS, substitut du procureur de la République, et M. BODGIO, secrétaire, greffier, a rendu le jugement ci-après

Entre M. le Procureur de la République demandeur suivant l'exploit de Me SALLAZ, huissier à Paris, en date du 20 décembre 1978, d'une part,

Et FLEURY Jacques, Marie, Pierre, 51 ans, né le 7 février 1928 à FRESNAY, arrondissement du Mans, fils de Raymond Frédéric et de GESLIN Marie, situation de famille ignorée, directeur général demeurant 10, villa Rimbaud, 75019 Paris, jamais condamné, présent, prévenu de fraude commerciale,

D'autre part,

à l'appel de la cause, M. le Procureur de la République a exposé que, par l'exploit susénoncé, il avait fait citer le prévenu à comparaître par devant le tribunal à l'audience de ce jour pour se défendre en raison de la prévention ci-dessus indiquée.

Et le prévenu a été interrogé.

Le greffier a tenu note des déclarations et des réponses du prévenu.

Le ministère public a résumé l'affaire et requis contre le prévenu l'application de la loi.

Le prévenu présente ses moyens de défense.

Puis le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, a statué en ces termes :

FLEURY est prévenu d'avoir, à EVREUX, courant 1977, en tout cas depuis temps non prescrit, en portant le mot « cuivre » sur les factures correspondant à des objets destinés à la revente et qui ne pouvaient prétendre à cette appellation en raison de la présence de seulement 1 % de cuivre, trompé son client sur la nature, les qualités substantielles et la composition de la marchandise vendue.

Le 19-4-1977 le P.D.G. de la société CHAUVEL et BELLAUD a facturé sous la dénomination « cuivres » au bureau de tabac « Peau d'Ane », exploité à Evreux par DELORME, 54 articles de fantaisie.

Le service de la répression des fraudes établit que ces articles étaient en réalité en fer revêtu d'une mince couche de cuivre et que la teneur en cuivre ne dépassait pas 1 %.

Le délit reproché au prévenu FLEURY est établi.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal statuant publiquement contradictoirement et en premier ressort :

Déclare FLEURY coupable d'avoir, à EVREUX courant 1977, trompé ou tenté de tromper le contractant sur la composition d'articles de fantaisie en facturant ces articles sous la dénomination « cuivres » alors que ces articles ne comportaient qu'une teneur de 1 % de cuivre, délit prévu et réprimé par les articles 1er et 7 de la loi du 1er août 1905

EN REPRESSION

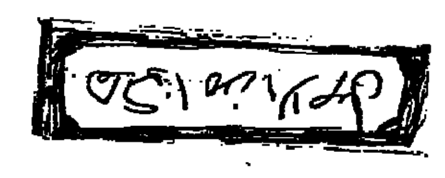
Condamne FLEURY à une amende de 3.000 F ; ordonne la publication aux frais du condamné de l'intégralité du présent jugement dans les journaux « le Monde » et « France-Soir » ;

Fixe à 27.000 F le coût maximum total de ces deux publications ;

Le condamne en outre au remboursement des frais liquidés à 161,00 F en ce non compris 16,80 F pour droit de poste ;

Fixe quant à l'amende et au paiement des frais envers l'Etat la durée de la contrainte par corps à minimum, le tout par application des articles susvisés, 473, 477, 88, 749, 750 du Code de procédure pénale.

En foi de quoi le présent jugement a été signé par M. le Président et par le Greffier.



Le Monde

société

Augmentation de la criminalité d'été ?

Les crimes qui ont défrayé la chronique au cours de l'été font penser que cette saison est plus propice à l'action des criminels et des délinquants. Une récente étude du colonel Gérard Prouteau, chef du service de recherche judiciaire et de documentation de la gendarmerie nationale, confirmerait cette hypothèse. Grâce au « criminostat », un appareil électronique dont il est l'inventeur, le colonel Prouteau a pu établir une statistique d'après laquelle les « criminels de l'été » seraient âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans et responsables, dans la période de juin à septembre, de 76 % des vols avec violence.

L'étude, qui fait aussi le point sur le nombre des cambriolages dans le même laps de temps, démontre que les résidence secondaires et les appartements sont plus souvent « visités » l'été qu'au cours des autres saisons. Les attentats aux mœurs seraient aussi plus nombreux. Le « criminostat » établit que « l'été déclenche une virulence du phénomène qui augmente de 30 % ».

Ces chiffres contredisent apparemment les données de l'enquête faite par notre collaborateur, Christian Colombani, à Marseille et aux Saintes-Marie-de-la-Mer. Ils ne concernent, en réalité, que les zones rurales dépendant des gendarmeries. Pour estimer une criminalité globale de la saison estivale, il faudrait comparer ces données avec celles des grandes villes dans lesquelles le nombre des méfaits reste constant tout au long de l'année. Pour certains d'entre eux, il est même en diminution l'été.

Si le « criminostat » peut affiner ses réponses au point de préciser que, sur les trois cent quatre-vingt-un viols de l'été 1978, deux cent quatre-vingt-un avaient été commis par un individu seul, soixante et un à deux, dix-neuf à trois, treize à quatre, et sept à plus de cinq, il ne donne pas une idée précise de ce que pourrait être, si elle existe, la « criminalité d'été ».

On ne vole pas les mêmes objets, on ne tue pas dans les mêmes lieux, et les mouvements de population expliquent un accroissement local des crimes et des délits. Mais rien ne prouve que le taux de criminalité dans l'ensemble du pays soit plus fort pendant la saison des vacances.

Rien de pire sous le soleil...

L'été, le sang bouillonne, les esprits s'échauffent, on commettrait plus de crimes et de délits. C'est du moins ce qu'apprenait la théorie des climats. Les pays du Sud seraient plus propices aux débordements, le soleil (et ses taches) troublerait les cervelles. Dans la nomenclature des mauvaises actions, « le crime d'été », bien caractéristique, tiendrait une place à part. Ces idées reçues, volontiers soulignées à l'occasion de tel ou tel « fait divers », sont infirmées par les statistiques. Qu'il s'agisse des grandes métropoles vidées de leur population à la saison des vacances ou des stations touristiques qui en regorgent, les crimes et les délits paraissent échapper au flux saisonnier.

« Disparue. Signe particulier : un gros grain de beauté entre les omoplates. » Cet avis de recherche placardé à la mairie des Saintes-Marie-de-la-Mer signifie-t-il qu'ici on court des risques ? On peut craindre en effet que dans une commune de deux mille deux cents habitants assaillie l'été par plus de cinquante mille touristes, les bagarres, les vols, les meurtres augmentent autant que la population. Il n'en est rien. Les statistiques de la gendarmerie font ressortir que, pour le premier trimestre de 1978, quarante-trois délits et crimes divers ont été commis aux Saintes, et trois cent trente-deux pour le troisième trimestre. C'est-à-dire environ huit fois plus de forfaits pour vingt fois plus de personnes. Les vols dans les voitures sont les plus fréquents. *« Les étrangers, Allemands et Suisses surtout, ne font guère attention à fermer leurs véhicules*, déplore l'adjudant chef Viton, de la compagnie de gendarmerie d'Arles. *On vole des appareils photos, des caméras...* ». Les Français, moins bien assurés, viennent plus rarement porter plainte. Les étrangers déclarent parfois des sommes exagérées — 3 millions de francs de dégâts par exemple — et ces déclarations « gonflées », expliquent l'insouciance des détroussés. Sur 27 kilomètres de côte, des milliers de campeurs « sauvages », des voitures à perte de vue, des tentes qu'il suffit d'ouvrir pour emporter l'argent des vacances, *« et pourtant*, reconnaît le brigadier chef Pelletier de la brigade des Saintes-Maries, *on ne peut dire que l'insécurité augmente pendant l'été »*. La brigade, renforcée (trente-cinq gendarmes), ne chôme guère, mais les affaires sont bénignes : papiers volés, menus larcins, procès-verbaux pour attentat à la pudeur à l'encontre de quelques nudistes malchanceux qui n'ont pas vu à temps la maréchaussée...

Les truands en vacances

Au camping municipal (six mille places), le directeur, M. Tilmond, n'est pas non plus alarmiste : *« Il y a, bien sûr, quelques vols, et le Listel « gris de gris » monte à la tête des étrangers qui n'ont pas l'habitude de boire du vin. C'est tout. »* Selon le maire, M. Hubert Manaud, *« c'est parce que, aux Saintes, il y a de l'espace, les gens ne sont pas les uns sur les autres »*. Les campeurs « sauvages », qui parfois s'isolent à des kilomètres du village, ne craignent rien apparemment. *« Je viens ici chaque année*, dit un Belge, *et je n'ai jamais entendu parler ni de vols ni d'agressions. » « Même les truands*, explique un policier, *dépensent leur argent honnêtement l'été ; ils n'ont pas envie d'être inquiétés, ils profitent, eux aussi, des plaisirs balnéaires. »* Les toxicomanes se mettent au vert, ou du moins trouvent dans les avantages du plein air une occasion d'espacer leurs prises. Les rencontres faciles font tomber les tensions, et la vue des corps dénudés n'incite pas autant qu'on l'imagine à l'agression sexuelle.

Dans les grandes villes, en période de vacances, on ne constate pas davantage un regain de criminalité. Au mois de janvier 1978, on a dénombré à Marseille 10 vols à main armée, 14 en août, 23 en novembre. 44 vols avec violence en janvier, 56 en août et 82 en novembre. Ces chiffres font preuve d'une stabilité inattendue : *« On peut penser*, explique M. Alessandra, chef de cabinet du préfet de police de Marseille, *que, plus il y a de Marseillais dans la rue, plus il y a de risques de délinquance, mais on est bien obligé de constater que ce n'est pas le cas. »*

Dans le ressort du service régional de police judiciaire de Marseille, il y a eu, au premier trimestre 1978, 137 vols à main armée, contre 182 au troisième trimestre. Au premier trimestre 1977, 135 vols à main armée contre 133 au troisième trimestre. *« C'est en réalité la moyenne délinquance qui caractérise la saison d'été*, pense M. Chatelain, directeur de la sûreté urbaine de Marseille. *Les vols dans les voitures (vols « à la roulotte ») sont en augmentation : 885 en janvier 1978, et 1 221 en août. »* Les baigneurs laissent leurs véhicules au bord des plages, et des mineurs qui ont souvent de douze à treize ans, s'emparent des objets qui s'y trouvent. La sûreté urbaine de Marseille met en garde les touristes : *« Votre voiture n'est pas un coffre-fort, supprimez la tentation... »*

Si la localisation des vols change en période de vacances, il ne semble pas que le nombre des délinquants s'accroisse. L'hiver, on cambriole les résidences secondaires, l'été, les appartements inoccupés. Il y a eu à Marseille, 445 cambriolages en janvier 1978 et 440 en août. L'agglomération de Marseille — qui, d'ailleurs, n'est que la douzième ville de France pour le taux de criminalité — avec la diversité et un brassage permanent de sa population, ne ressent donc guère les variations saisonnières. Le nombre des crimes et des délits y est à peu près constant tout au long de l'année.

Les quelques « affaires » spectaculaires de l'été ne doivent donc pas faire oublier les réalités chiffrées. Le temps des congés, de la décontraction, l'euphorie et l'oisiveté semblent bien faire tomber l'agressivité entre les hommes.

CHRISTIAN COLOMBANI.

FAITS ET JUGEMENTS

Un patron de bar blessé par balle à Grenoble.

Les propriétaires de bar grenoblois et les services de police n'ont pas été étonnés outre mesure par la tentative de meurtre dont a été victime, samedi 4 août vers minuit, M. Jacques Charousset. Le 16 septembre 1978, celui-ci avait tué dans son établissement, « L'Oxford », M. Ali Gougache, un jeune Français musulman, âgé de vingt ans (*le Monde* du 20 septembre 1978). M. Charousset avait ensuite révélé avoir été l'objet de plusieurs tentatives de racket de la part de sa victime. Il indiquait d'autre part que de nombreux autres propriétaires ou gérants de bars grenoblois étaient eux aussi rackettés, ce qui pouvait expliquer leur « extrême » nervosité. Quelques jours seulement avant la mort de M. Gougache, quatre débitants de boissons avaient, en effet, tiré sur des « clients », blessant légèrement plusieurs d'entre eux.

Mais au palais de justice comme à l'hôtel de police de Grenoble, on admettait volontiers depuis quelques mois que, dans « l'affaire Charousset », il devenait de plus en plus difficile d'établir s'il y avait eu réellement tentative de racket ou si d'autres motifs pouvaient être avancés à la mort de M. Gougache. M. Charousset avait été inculpé de meurtre le 18 septembre 1978, mais aussitôt relâché.

Les enquêteurs grenoblois ne disposent pour l'instant d'aucun élément pouvant expliquer la tentative de meurtre dont a été l'objet M. Charousset. Un homme portant un casque de motard s'est approché du cafetier puis, à l'aide d'un pistolet de gros calibre, a fait feu, blessant grièvement celui-ci à l'abdomen. Le tireur a alors rejoint un complice qui se trouvait sur une moto ; celle-ci n'a pu démarrer et a été laissée sur place. L'engin avait été volé le 3 août dernier à Saint-Tropez. A l'hôtel de police, on indique prudemment que *« cette nouvelle affaire n'est pas obligatoirement la suite de celle du 16 septembre 1978 »*. — *(Corresp.)*

● *Deux jeunes Allemands de l'Ouest*, qui étaient accusés d'avoir participé à une émission de Radio-Verte-Fessenheim, ont bénéficié d'un non-lieu de la part du tribunal cantonal pour jeunes de Lorrach (R.F.A.). C'est sur la demande expresse des autorités françaises, accusant l'émetteur pirate de *« diffuser des émissions contre la France »*, que la police ouest-allemande était intervenue, a déclaré un responsable des postes et télécommunications lors du procès. Radio-Verte-Fessenheim a démenti ces accusations. — *(A.F.P.)*

Le P.-D.G. d'une société de construction inculpé et écroué.

Le président-directeur général d'une société de construction ETNAP International, qui édifiait des pavillons en Arabie Saoudite, M. Albert Gueugnier, quarante ans, a été arrêté à Paris à la fin de la semaine dernière, inculpé de banqueroute et d'infraction aux lois sur les sociétés par M. Bernard Peyrat, juge d'instruction au tribunal de Paris et écroué à la prison de Fleury-Mérogis.

Après la faillite de son entreprise, en novembre 1978, M. Gueugnier avait disparu laissant un passif d'environ 80 millions de francs.

M. Albert Gueugnier soutient que l'argent disparu a été utilisé sous forme de pots-de-vin pour obtenir des contrats.

Noyades dans la baie du Mont-Saint-Michel.

Cinq personnes, qui s'étaient aventurées, en dépit des écriteaux de mise en garde, à 1,5 kilomètre de la plage de Draguey (Manche), dans la baie du Mont-Saint-Michel, ont été surprises, dimanche 5 août, par la marée montante. Malgré l'intervention d'un hélicoptère de la protection civile, M. Michel Luissier, vingt-cinq ans, n'a pu être ranimé, tandis que M. et Mme Leboisne, vingt-deux et vingt-trois ans, sont portés disparus. Tous trois étaient originaires du département. Deux autres baigneurs imprudents, M. Georges Garçon, trente-sept ans, et son fils Jean-Luc, quinze ans, ont pu être sauvés.

● *Deux des victimes de la noyade collective de Naujac-sur-Mer* (Gironde), Mlle Iris Andréa Kaiser, dix-sept ans, originaire de Darmstadt (R.F.A.), et M. Jean Martinez, trente-neuf ans, domicilié au Plan-Médoc (Gironde), qui avait participé aux opérations de sauvetage, ont été retrouvées à proximité de la plage de Hourtin (*le Monde* du 4 août). Les corps de trois autres personnes disparues n'ont pas encore été retrouvés. Il s'agit de trois estivants allemands : MM. Johannès Gross, d'Eppelborn, Martin Stumps, vingt ans, de Darmstadt et Alfred Zollner, vingt-sept ans, de Berlin.

« LA LUTTE ANTI-ALCOOLIQUE EST MAL ORGANISÉE EN FRANCE », déclare le président de la Fédération internationale des vins.

« La lutte anti-alcoolique menée par le gouvernement français est mal organisée », a déclaré M. Hervé Beledin, président de la Fédération internationale des vins et spiritueux. Il inaugurait, samedi 4 août, la trente-deuxième foire régionale des vins d'Alsace en compagnie de M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat à la santé et à la famille. M. Beledin, qui a rappelé qu'en 1978 les exportations françaises de vins et spiritueux ont représenté un solde créditeur de la balance commercial de 8 milliards de francs, a ajouté : *« Il importe que nous ne passions pas notre temps à dire ou à écrire que nos produits sont nocifs pour la santé, alors que simultanément nous essayons de les exporter. »*

« *On constate*, a poursuivi M. Beledin, *que si la consommation de nombreuses boissons alcoolisées, particulièrement des vins, régresse en France, le nombre des alcooliques se maintient. La lutte anti-alcoolique peut être organisée de manière à ne pas combattre l'usage, mais l'abus.* »

RATIONNEMENT DE L'ALCOOL AU GROENLAND

Godthaab *(A.F.P.)*. — Un rationnement de la consommation d'alcool est imposé depuis le 1er août aux habitants du Groenland. Désormais, en échange de tickets, les Groenlandais âgés de plus de dix-huit ans pourront acheter chaque mois soixante-douze bouteilles de bière ou douze de vin ou six de porto ou sherry ou trois d'alcool.

Parmi les pays nordiques, le Groenland est le plus grand consommateur d'alcool par habitant. Selon les autorités locales, la consommation devrait baisser de 40 %, cependant ce rationnement est jugé insuffisant par plusieurs membres du parti gouvernemental. En revanche, les hôteliers et restaurateurs protestent contre cette mesure et menacent de licencier une partie de leur personnel.

CATASTROPHES

240 000 tonnes de pétrole à la mer

La marée noire mexicaine arrive sur les côtes du Texas

Corpus-Christi (Texas) (A.F.P.). — Une véritable armée de scientifiques et de techniciens est rassemblée depuis trois jours sur les côtes du Texas, où arrivaient lundi 6 août les premiers litres de pétrole échappés du puits Ixtoc-One. On s'apprête, là-bas, à combattre une marée noire comparable à celle qui a frappé la Bretagne à la suite du naufrage de l'« Amoco-Cadiz ».

Partie le 3 juin dernier du puits Ixtoc-One, au large de la péninsule du Yucatan, dans le sud du Mexique, la nappe d'hydrocarbure a dérivé vers le nord et s'étend maintenant sur 600 kilomètres. Bien que les estimations soient assez dissemblables d'un expert à l'autre, on pense que 240 000 tonnes de pétrole sont parties à la mer. A titre de comparaison, 230 000 tonnes de brut s'étaient échappées en mars 1978 de l'Amoco Cadix. Les éléments avancés de la nappe ont mis soixante-quatre jours à atteindre les côtes du Texas.

Cel signifie que, compte tenu des courants et des vents, la pollution continuera à se faire sentir su rles plages deux mois après le colmatage du puits d'Ixtoc-One qui n'est pas prévu avant la mi-septembre.

Au moment où débute l'une des catastrophes naturelles les plus importantes qui aient jamais frappé la côte nord du golfe du Mexique, les « lignes de défense » texanes ne paraissent guère meilleures que celles que les Français avaient disposé devant les côtes bretonnes, en mars 1978. Quelques centaines de mètres de barrages flottants sont tendus devant les points les plus sensibles. Si l'état de la mer le permet, ils devraient stopper l'avance de la nappe et donner la possibilité aux différents engins rassemblés sur la côte de pomper le pétrole qui sera amené à terre par des pipelines.

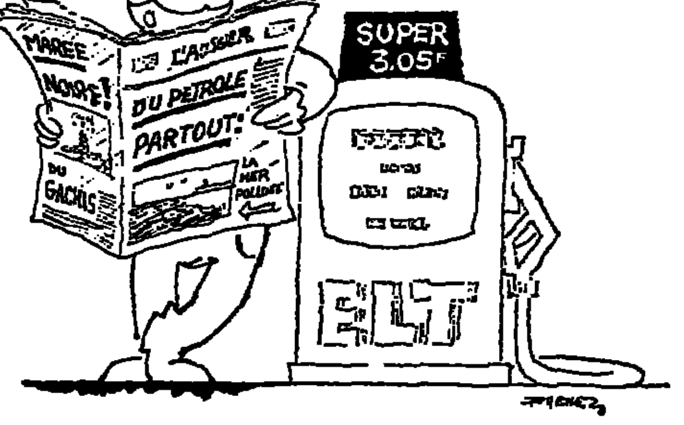
Mais les garde-côtes qui, depuis le 3 août, ont reçu l'autorisation de pénétrer dans les eaux mexicaines sont pessimistes. *« Tout le pétrole ne pourra pas être pompé*, disent-ils, *c'est matériellement impossible. »* On s'attend donc à ce qu'une bonne partie du pétrole s'échoue sur les plages. Celles-ci ont la chance d'être constituées de sable très fin, relativement facile à nettoyer.

Néanmoins, la région, qui vit en bonne partie du tourisme, pourrait être sérieusement affectée sur le plan économique. Les hôtels sont actuellement pleins mais les professionnels craignent qu'ils ne se vident dans les jours à vennir, si les baignades deviennent impossibles. *« Nous sommes résignés. Il n'y a rien à faire si ce n'est avaler cette pilule »*, déclare Ralph Thompson, directeur de l'office du tourisme de l'île de South-Padre, station balnéaire du sud du Texas.

Le pétrole représente aussi un danger pour les étangs littoraux fort nombreux sur cette côte et dont les eaux saumâtres abritent une faune très riche. M. Robert Stratton, directeur de la réserve de Laguna-Atascosa, qui sera de Laguna-Atascosa, qui sera probablement la première atteinte, a indiqué que d'importantes réserves de détergent avait été constituées pour nettoyer les oiseaux mazoutés. *« Nous sommes prêts à intervenir dès qu'on nous apportera les premiers animaux »*, a dit le zoologiste.

On est également très inquiet à propos de la faune marine qui va subir, à n'en pas douter, d'importants dégâts. L'une des ressources de la région est en effet l'élevage de la crevette ; or, les prélèvements effectués sur la nappe venue du Mexique indiquent qu'elle est hautement toxique et qu'elle pourrait dévaster les élevages.

Aussi, dès maintenant, les professionnels du tourisme et ceux de l'aquaculture demandent qui, du gouvernement américain ou mexicain, sera tenu pour financièrement responsable des pertes subies. Ni l'un ni l'autre des deux gouvernements n'ont pour l'instant répondu. L'un est plutôt préoccupé par l'avancement des deux forages qui doivent per- d'Ixtoc-One et l'autre par les opérations de défense immédiate de son rivage.



(Dessin de CHENEZ.)

L'ÉRUPTION DE L'ETNA

six nouvelles bouches se sont ouvertes sur les flancs du volcan

De notre correspondant

Rome. — L'Etna, le plus haut volcan d'Europe, qui domine la Sicile de ses 3 295 mètres, est en activité depuis la nuit du vendredi 3 au samedi 4 août. Jusqu'à samedi soir, ses coulées de lave menaçaient deux villages, Fornazzo et Milo, dont les populations ont été évacuées. Mais dimanche, l'activité du volcan s'est ralentie, la progression de la lave est tombée de 15 mètres à l'heure à moins de 1 mètre et la coulée s'est orientée vers une zone inhabitée.

Des milliers de personnes sont venues assister à ce spectacle, que l'on peut observer depuis l'Italie continentale. A 40 kilomètres à la ronde, se dépose la cendre grise de l'Etna. Samedi, le trafic aérien a dû être suspendu à l'aéroport de Catane, dont les pistes étaient recouvertes de cendre. En levant la tête vers le cratère on voit surgir la lave incandescente à partir de six bouches éruptives qui se sont ouvertes sur le flanc du volcan. La plus basse de ces bouches ne se trouve qu'à 1 500 mètres d'altitude. Elle crache un flot rouge ininterrompu de 1 mètre d'épaisseur, avançant sur un front de 500 mètres dans une vallée parsemée de roches volcaniques.

Le magma a déjà brûlé plus de 50 hectares de champs cultivés, emporté plusieurs cabanes, et il a coupé une route nationale en deux endroits.

L'éruption actuelle est la plus importante depuis celle d'avril 1971, au cours de laquelle les laves s'étaient arrêtées aux premières maisons de Fornazzo. En fait, l'activité de l'Etna est permanente, mais passe, de temps à autre, par des phases plus intenses. On estime que l'Etna a tué un miller de personnes au cours des deux mille quatre cents dernières années — mais on ne lui impute qu'un décès au cours de ce siècle. *(Intérim.)*

● *Accident d'avion en Inde : quarante-cinq morts.* — Un « Avro HS-48 » de la compagnie « Indian Airlines Corporation » (IAC), qui venait de Poona, à 150 kilomètres au sud-est de Bombay, et transportait quarante et un passagers et quatre membres d'équipage, s'est écrasé, le samedi 4 août, sur des collines proches de Bombay, peu avant son atterrissage. L'appareil aurait été pris sous de fortes pluies de mousson — *(A.F.P.)*

● *Un chasseur Starfighter de l'armée de l'air ouest-allemande* s'est écrasé, vendredi 3 août, près de la base navale britannique de Yeovilton, dans le Somerset ; le pilote a été tué.

L'appareil, qui participait à un meeting aérien international, est le 185e Starfighter que perd l'armée de l'air de la République fédérale d'Allemagne.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	280 F	480 F	780 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

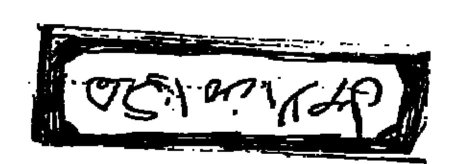
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



LETTRES

Libres opinions

LETTRE A UN PETIT

par MANUEL DE DIÉGUEZ

Ecrivain et philosophe, Manuel de Diéguez réplique à la « Libre opinion » de Pierre Boutang (le Monde du 28 juillet).

« *SUR la Terre devenue plus petite sautille le dernier homme, qui rapetisse tout !* » Vous voilà tout sautillant au rendez-vous que vous a assigné un voyant. Monarchiste, vous dont la race a traité le paysan de manant durant tant de siècles, vous voilà passant la main sur l'encolure du paysan normand. Holà ! Moi qui vis parmi eux depuis quinze ans, je puis vous assurer qu'il fut et qu'il demeure tel que Maupassant l'a dépeint. Mais le moment est venu, *n'est-il pas vrai*, de pousser la démagogie d'extrême droite jusqu'à feindre que la province et Paris c'est tout un ! Que n'êtes-vous resté à Brest, où vous avez souffert l'exil et d'où vous n'avez eu de cesse de vous *évader*...

Bourgeois des lettres, vous confondez indécrottablement la littérature avec les bons sentiments. Il se trouve que *Bel Ami* est supérieur à *la Case de l'oncle Tom*. A ce compte, reprochez donc à un homme d'Etat de lire Suétone ou Tacite ! Celui que vous attaquez est le vrai connaisseur : il place le style d'un auteur au-dessus de tout. C'est sans doute que la forme, chez vous, en dit trop long sur votre fond : alambiquée, léchée, contournée, pétrie de fausse éloquence. Vous êtes boursouflé et lustré.

Ce que je déteste dans votre article, Monsieur, a un nom : la petitesse. Vous vous croyez le serviteur de la vérité. Mais la vérité est un pic qu'on escalade, non un mégot qu'on ramasse dans la rue. Je ne vous connais pas dans les encoignures, mais je suis sûr que si vous occupiez dans l'histoire une place digne d'être aperçue, un Saint Simon n'aurait pas à tourner cent fois sa plume dans l'encrier pour vous voir par le petit bout de la lorgnette.

Race des gens de lettres, comme tu es aveugle ! Le pouvoir t'ignorait depuis toujours. Et voici que le chef de l'Etat te tend une perche. Il prend place dans tes rangs, modestement. Il met la création au-dessus de la politique. Il le dit publiquement. Il se laisse couper la parole à tout bout de champ, comme en toute conversation entre gens de lettres, où chacun n'écoute jamais que soi-même. Et tu ne vois même pas de quelle action sur la hiérarchie des valeurs dans la nation un tel chef d'Etat se fait le combattant discret ! Combien l'image de l'Amérique serait changée dans le monde si un président des Etats-Unis était un jour capable de participer en connaisseur à une émission de télévision sur Faulkner ou Hemingway ! Quelle haute idée ne nous ferions-nous pas alors du niveau de civilisation du Nouveau Monde ! Mais quand un président de notre République honore les lettres comme aucun de ses prédécesseurs — en payant de sa personne, — nous ne voyons pas quel prestige immense en résulte pour le pays. La République des lettres est une île peuplée de Robinsons myopes.

Si encore vous aviez l'authenticité de votre apprêt, si je puis dire ! Mais vous servez un maître. Des hauteurs d'où vous croyez parler une fine pluie de petits idolâtres de l'Etat est tombée sur la France depuis vingt ans. C'est le lot de toute grandeur de se reproduire en creux. Chacun sait que les tenants de l'histoire monumentale ne vénèrent un grand passé que pour mieux nier toute grandeur dans le présent — leur culte pour le pyramidal n'est que l'alibi de leur horreur pour tout ce qui est vivant sous leurs yeurs. De surcroît, le pouvoir ancien dont vous vous réclamez n'était pas grand quand sa police effrayée pourchassait tout rassemblement de trois barbus jouant de la guitare dans Paris.

La grandeur gaullienne s'était fait prudemment une garde prétorienne de sa justice en ressuscitant le crime de lèse-majesté. Je dis que c'est le propre d'une âme sans noblesse de se donner passage dans la plus grande liberté d'expression que la France ait connue depuis un siècle pour le seul plaisir de faire quelque bruit autour de sa personne. Le chef de l'Etat se serait-il trompé quand il faisait confiance à l'esprit chevaleresque des gens de plume ? Manant abusif, tu cries toujours « *Encore !* » au lieu de « *Merci !* ». Tu n'aurais pas osé écrire même d'un ministre de ce temps-là ce que tu écris aujourd'hui d'un chef de l'Etat qui a promis qu'il s'offrirait aux coups.

Je n'ai jamais de ma vie seulement déposé un bulletin dans une urne. Le philosophe, qui se fait le servant d'une autorité politique, n'est plus un combattant de la conscience. Le philosophe ne se fie pas même à Périclès, car il sait que tout pouvoir a les mains sales. Mais je bous quand je vous vois vous salir les mains dans de petites choses, faute de pouvoir vous les salir dans les grandes et pour le vrai service de la nation.

Certes, le langage des énarques n'est pas celui de la rue d'Ulm. La scolastique thomiste est passée dans l'administration. Mais la distinction entre l'homme d'Etat pensant et l'aventurier, vous savez bien que c'est celle de Platon dans *le Gorgias, le Politique, les Lois, la République*. Je dis qu'il est important que l'expérience de l'autorité suprême ait confirmé la conviction d'un chef d'Etat qui lisait Platon avec passion à quinze ans, qu'une haute éthique de l'intelligence est le fondement dernier de la véritable politique. Le chef de l'Etat ne se déshonorerait pas de parler un jour de Platon aux Français !

Mais je vois où le bât vous blesse : vous ne voulez pas que la politique se fasse à la corbeille. C'est que vous rêvez de la faire à la criée. Vous n'êtes pourtant pas un camelot sans roi. Puisque vous aimez les sergents-chefs quand ils se prennent pour des Pythies et font un grand bruit de bottes, ah ! je suis sûr que vous m'enverriez votre police si vous étiez le président de la République en exercice et si je vous écrivais ces choses !

DÉFENSE

« L'AUGMENTATION DU BUDGET MILITAIRE NE REPRÉSENTE PAS UN POIDS EXCESSIF POUR LE PAYS », estime M. Yvon Bourges

L'augmentation de 14,88 % du budget militaire, dont 24 % consacrés aux équipements (*le Monde* du 31 juillet et du 2 août), « *ne représente pas un poids excessif pour le pays* », a déclaré M. Yvon Bourges, ministre de la défense, qui répondait samedi 4 août aux questions d'Antenne 2.

« *Nous sommes dans une situation tout à fait comparable à celle de pays comme la R.F.A., et même*, a fait remarquer le ministre, *nous consacrons à la défense moins que la Grande-Bretagne par rapport au produit intérieur.* »

Comme on lui demandait si la France, en utilisant ses forces d'intervention, voulait se donner un rôle de gendarme dans certaines parties du monde pour y remplacer les Etats-Unis, le ministre de la défense a répondu que « *le budget n'est pas du tout fait pour cela* ». « *Les forces d'intervention*, a-t-il ajouté, *ne constituent pas un élément nouveau. Elles ont naturellement leur part dans l'amélioration des équipements et du fonctionnement, ce qui nous donnera une efficacité plus grande, sans pour autant croître en volume.* »

Les forces d'intervention françaises sont actuellement constituées de deux divisions, l'une en Bretagne (la 9e D.I.M.A.), l'autre dans le Sud-Ouest (la 11e D.P.).

● *Essais nucléaires aux Etats-Unis et en U.R.S.S.* — Le département de l'énergie à Washington a annoncé qu'un essai nucléaire souterrain avait eu lieu, le vendredi 3 août, dans le désert du Nevada. La puissance de l'engin, a-t-il précisé, était comprise entre 20 et 150 kilotonnes.

De son côté l'Union soviétique a procédé, samedi 4 août, à une explosion nucléaire souterraine au centre d'essais de Semipalatinsk en Sibérie. Des signaux sismiques, provoqués par cet essai, ont été enregistrés par l'agence américaine de détection des explosions nucléaires.

Depuis le début de l'année, il s'agit de la septième expérience nucléaire en U.R.S.S. et de la huitième aux Etats-Unis. — (*A.F.P.*)

RELIGION

LA CONFÉRENCE DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES AU M.I.T.

La science et la foi sont condamnées à s'allier pour faire face aux défis du monde moderne

Cambridge (Massachusetts). — La conférence sur « la foi, la science et l'avenir », organisée par le département Eglise et société du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.), qui s'est réunie récemment au Massachusetts Institute of technology (MIT), à Cambridge, aux Etats-Unis (« le Monde » du 25 juillet), est l'aboutissement d'un projet qui remonte à 1968, lorsque Margaret Mead proposait à l'assemblée du C.Œ., à Upsal, de lancer une étude œcuménique sur la science et la technologie.

Au début des années 70, s'intéressant au débat écologique, après la publication par le Club de Rome, d'une étude, « Limite à à la *croissance* », le C.Œ. s'est engagé dans les controverses provoquées par l'énergie nucléaire et les manipulations génétiques.

Mais c'est en 1976, un an après la cinquième assemblée du C.Œ. à Nairobi, qui avait souligné la nécessité de réaliser « une société juste et écologiquement viable, fondée sur la participation » (« a just, participatory and sustainable society »), qu'il fut décidé d'organiser une rencontre à l'échelle mondiale.

La conférence du MIT est la première dans l'histoire du C.Œ. à réunir des scientifiques et des théologiens venus de cinquante-six pays de tous les continents. Près de cinq cents délégués — moitié hommes de science, moitié sociologues, économistes, hommes politiques, pasteurs et théologiens, — ont débattu pendant quinze jours des problèmes redoutables posés à l'humanité, allant de la crise énergétique à la menace nucléaire, en passant par les implications politiques de la technologie.

De notre envoyé spécial

Science et foi : deux concepts longtemps antagonistes, surtout après la condamnation de Galilée par l'Eglise et la polémique engagée par l'évêque anglican Wilberforce, au dix-neuvième siècle, contre la théorie de l'évolution élaborée par Darwin. Depuis lors, selon un *gentleman's agreement*, la science et la religion ont conclu une trêve, en acceptant de faire comme si les deux domaines traitaient de réalités différentes : le monde quantatif, mesurable, pour la science, et le monde qualitatif, échappant à toute mesure, pour la religion.

Cette dichotomie est fausse, puisque science et foi se fondent toutes les deux sur des données à la fois objectives et subjectives, et que tout, de l'atome à l'esprit humain, comporte des aspects quantitatifs et des aspects qualitatifs. Il est à noter, d'ailleurs, que scientifiques aussi bien que théologiens se montrent, aujourd'hui, beaucoup plus modestes dans leurs prétentions ; ni les uns ni les autres ne revendiquent plus le monopole de la vérité.

Tel fut le cas des participants à la conférence du MIT où, chose nouvelle, les lignes de clivage ne séparaient pas les hommes de science des hommes de foi — beaucoup, du reste, étaient les deux à la fois — mais départageaient les délégués selon d'autres critères. Ces derniers étaient d'ordre politique (représentants des pays communistes contre ceux des pays capitalistes), théologique (orthodoxes contre protestants, fondamentalistes contre progressistes, etc) et surtout géographique (pays du tiers-monde contre pays industrialisés), sans compter les oppositions entre pessimistes et optimistes, entre idéalistes et pragmatistes.

« Une névrose de riches »

Le clivage géographique a été le plus accentué et, dès la préparation de la conférence en 1976, des représentants du tiers-monde au comité centre du C. Œ. E., estimant que le thème de la conférence, « La science, la foi et l'avenir », traduisait des préoccupations typiquement « occidentales », avaient demandé qu'on y ajoute le sous-titre : « *Vers une société juste et écologiquement viable fondée sur la participation* ».

La notion même de « viabilité » (sustainability) a été contestée à la conférence. Pour l'économiste indien C.T. Kurien, directeur du Madras Institute of Development Studies, l'idée de viabilité est une préoccupation des pays riches. Rappelant que les Etats-Unis, qui ne représentent que 7 % de la population mondiale, avaient utilisé, entre 1960 et 1969, plus de ressources que l'ensemble de l'humanité tout entière depuis son apparition sur la terre, et que, en 1970, ce même pays avait consommé pour ses seuls besoins de climatisation (chauffage et air conditionné) plus d'énergie que la Chine pour l'ensemble de ses activités, il a déclaré :

« *A l'heure actuelle, le capitalisme se trouve confronté à un dilemme : la croissance est sa raison d'être, il est fait pour accumuler et se développer ; mais désormais, la nature lui fixe des limites, elle lui interdit de poursuivre selon sa vocation. La « société viable » n'est qu'un ersatz mis en avant par des économistes qui aiment à penser que leur science est capable de résoudre tous les problèmes liés aux ressources. C'est comme si ces économistes en étaient encore à chercher la façon la plus rationnelle de disposer les chaises longues sur les ponts du « Titanic ! »*. Qualifiant l'attitude des Occidentaux de « *névrose dont souffrent les membres du Club des riches à constater que leurs domaines réservés sont menacés* », M. Kurien a ajouté que la notion de « *ressources rares* » n'a pas de sens pour les deux tiers de l'humanité. « *La seule ressource rare non renouvelable dont dépend leur vie est la terre cultivable*, dit-il. *Cela signifie que, même si le pétrole venait à être épuisé, même si l'approvisionnement en charbon et en cuivre venait à se tarir et même si l'énergie venait à manquer, les pauvres survivraient.* »

Cette méfiance des délégués du tiers-monde, qui constituaient un tiers environ des participants à la conférence, s'est manifestée dans la plupart des débats, ce qui peut s'expliquer par le fait, rappelé par le pasteur Philip Potter, secrétaire général du C.Œ.E., que 90 % des savants et technologues du monde exercent leurs activités dans les pays industrialisés. Méfiance, enfin, qui s'est traduite par une déclaration préparée par des représentants de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine et du Pacifique, dénonçant « *l'utilisation actuelle de la science et de la technologie par les sociétés industrialisées à des fins militaires et économiques qui ont causé de grandes souffrances aux peuples du tiers-monde ; ainsi que la transformation de leurs pays en un dépotoir du monde, occasionnée par le transfert d'industries polluantes des pays riches vers les pays pauvres* ».

« Sociologie et manipulation génétique »

Parmi les nombreux sujets traités par la conférence, outre la condamnation à l'unanimité des armes et des essais nucléaires, ainsi que la recommandation, votée après un long débat, demandant un moratoire pour une période de cinq ans sur la construction de toute nouvelle centrale nucléaire (*le Monde* du 25 juillet), les plus controversés portaient sur la sociobiologie et la manipulation biologique de la vie.

La sociobiologie, développée par des chercheurs comme Lorenz, Ardrey, E.B. Wilson et d'autres, est la recherche d'un fondement biologique du comportement humain. Elle ressuscite la vieille querelle « hérédité contre milieu social » et fournit des arguments à la « nouvelle droite » pour étayer ses théories racistes. Il s'agit, en somme, de savoir jusqu'à quel point le comportement de l'homme est « déterminé » par ses gènes et jusqu'à quel point il est conditionné par sa culture et son éducation.

Mais plus importante, et plus dangereuse, que la théorie est son application pratique : le contrôle du comportement par la manipulation psychologique et génétique, qui laisse prévoir dans un avenir plus ou moins proche le clonage (1), la détermination du sexe des enfants à naître, l'accroissement de la durée de la vie humaine et le plaisir « sur commande ». Selon l'eugénique négative on peut dépister les gènes malades, et l'amniocentèse (2), par exemple, permet de découvrir les défauts génétiques dans le foetus et peut amener à l'avortement sélectif.

La manipulation génétique va encore plus loin puisqu'il s'agit de manipuler l'A.D.N. d'organismes vivants pour modifier leurs caractéristiques héréditaires. Si ces techniques de manipulation génétique pratiquées actuellement sur des bactéries devaient un jour être appliquées à des êtres humains (bien que certains mettent en doute cette possibilité), elles permettraient, dans le cas de maladies génétiques, de remplacer les gènes défectueux par des gènes normaux.

Face à ces questions redoutables, la conférence a voté une série de recommandations, dont la première déclare que la section « Eglise et Société » du C.Œ.E. « *créera un collège permanent composé au moins de 40 % de femmes, afin d'éclaircir les problèmes éthiques, théologiques, sociaux et juridiques soulevés par l'avortement de foetus atteints de défauts génétiques ; les décisions à prendre au sujet des nouveau-nés gravement handicapés ; l'insémination artificielle par donneur et le transfert d'embryons et d'ovules* ». Quant à la manipulation génétique, la conférence créera un groupe de travail prêt à collaborer avec d'autres organisations internationales en vue de « *l'établissement et de la mise en œuvre de lignes directrices internationales concernant toute la technologie de la recombinaison de l'A.D.N. et les technologies annexes partout dans le monde* ».

D'autre part, dans une autre résolution adoptée par la conférence, les rédacteurs déclarent : « *Pour le moment, nous manifestons notre opposition à toute manipulation génétique de l'ovule humain fertilisé qui n'aurait pas pour objectif de corriger des défauts génétiques ; même dans ce cas, nous recommandons que l'on ne poursuive pas la recherche sans que la communauté participe pleinement aux décisions fixant ce qui est moralement acceptable ou non dans ce domaine.* »

Il est évident que, devant des problèmes d'une telle complexité, la conférence du MIT ne pouvait que poser des questions et émettre des réserves, sans prétendre apporter de solutions définitives. Mais ce premier dialogue international entre scientifiques et théologiens, malgré la très grande diversité des participants, la surabondance des conférences magistrales et l'absence de théologiens de première envergure, aura été largement positif.

Cette rencontre a montré non seulement qu'il n'existe pas de conflit entre la science et la foi, mais que les deux sont condamnées à s'allier pour faire face, ensemble, aux mêmes défis. Les savants, qu'ils soient croyants ou non, se rendent compte que la technologie n'est pas neutre et que son utilisation politique, économique ou militaire pose des questions éthiques.

Et tous ont compris que la survie de la planète Terre dépendra de la solidarité de ses habitants. Comme l'a dit le docteur Charles Birch, professeur de biologie à l'université de Sydney (Australie) : « *Nous avons été mis en garde, comme Noé, premier prophète de la ruine écologique. Nous sommes avertis qu'un déluge de problèmes menace la survie de notre société industrielle. Mais, cette fois-ci, on ne peut pas bâtir une arche de bois calfaté. Notre arche devra être bâtie sur une nouvelle prise de conscience du sens de la vie, de la vie de toutes les créatures, petites et grandes.* »

ALAIN WOODROW.

(1) *Clonage* : reproduction asexuée d'un groupe d'individus ou de cellules à partir d'un seul individu ou d'une seule cellule.

(2) *Amniocentèse* : ponction de gravide pour prélever du liquide amniotique dans lequel baigne le fœtus.

Dans un texte inédit

PAUL VI CONSIDÉRAIT SA MORT COMME « UNE SOLUTION PROVIDENTIELLE » POUR L'ÉGLISE

Castelgandolfo (*A.F.P.*). — Dès 1972, Paul VI estimait que sa mort pouvait être « *providentielle* » pour l'Eglise, révèle un texte inédit du pape disparu, publié le 5 août, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, par son ancien secrétaire, Don Pasquale Macchi.

Il s'agit d'une méditation écrite par Paul VI, probablement à Castelgandolfo. « *L'heure vient*, affirmait-il. *Depuis quelque temps, j'en ai le pressentiment. Plus encore que la fatigue physique à laquelle je peux céder d'un moment à l'autre, le drame de mes responsabilités semble suggérer mon départ de ce monde comme une solution providentielle, afin que la Providence puisse se manifester et donner à l'Eglise de meilleures chances.* »

Après un hymne à la vie dont il remerciait le Seigneur, Paul VI se demandait ce qu'il aurait pu faire encore d'important à la veille de son trépas. Il priait Dieu de pouvoir faire de sa « *mort prochaine* » un « *don d'amour* » à l'Eglise. Il concluait par un aveu de sa « *faiblesse* » et prenait congé des hommes en les priant de comprendre qu'il les avait aimés intensément.

JEAN-PAUL II A REÇU D'ANCIENS DROGUÉS

Castelgandolfo (*A.F.P.*). — Cent cinquante jeunes qui ont vécu l'expérience de la drogue ont joué et chanté, le 5 août, pour Jean-Paul II des saynètes dans le parc de Castelgandolfo. Ces jeunes gens sont soignés au centre d'assistance pour les drogués créé par l'abbé Mario Picchi, que le pape a invité deux fois à déjeuner pour se renseigner sur la diffusion de la drogue à Rome. Auparavant, le pape avait concélébré pour eux une messe avec l'abbé Picchi et dix autres prêtres, au cours de laquelle Jean-Paul II a fait allusion aux phénomènes négatifs de la société d'aujourd'hui qui poussent « *les plus faibles et les plus sensibles à des évasions funestes et tragiques* ». Le pape a encouragé les jeunes à trouver en Dieu le sens de la vie. Il les a invités à proclamer cette conviction avec courage malgré « *les temps difficiles et les idéologies contraires* ».

● *Jean-Paul II* a loué, le 4 août, le « *zèle dans la défense de la pureté de la doctrine* » du cardinal Alfredo Ottaviani, mort le 3 août à Rome, à l'âge de quatre-vingt-huit ans (*le Monde* daté 5-6 août). Dans deux télégrammes adressés au cardinal Carlo Confalonieri, doyen du Sacré-Collège, et au cardinal Franjo Seper, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, le pape a évoqué « *la fidélité à l'Eglise et au Saint-Siège* » de l'ancien préfet du Saint-Office. Le pape célébrera, ce lundi 6 août, à Saint-Pierre, les funérailles du cardinal Ottaviani, avec tous les cardinaux présents à Rome. — (*A.F.P.*)

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

LA C.E.E. DEVRAIT PESER DE TOUT SON POIDS POUR CONTRAINDRE L'AFRIQUE DU SUD A ABANDONNER L'APARTHEID

nous déclare M. Shridath Ramphal, secrétaire général du Commonwealth

La Rhodésie se trouve au centre des débats de la conférence bisannuelle du Commonwealth, qui se tient actuellement à Lusaka. Le secrétaire général du Commonwealth, M. Shridath Ramphal, analyse de façon fort simple et directe, dans l'interview publiée ici, les risques d'affrontement que la reconnaissance de la Rhodésie fait peser sur les relations entre l'Europe et les pays d'Afrique.

M. Ramphal, ancien ministre des affaires étrangères de Guyana, l'un des premiers négociateurs de la convention de Lomé, est un fonctionnaire international aux talents et à l'autorité hors de pair. Dans ses fonctions de secrétaire général du Commonwealth, il a su donner à cette organisation, qui représente un quart de la population mondiale, un regain de dynamisme et une cause à défendre.

« La question rhodésienne constitue l'un des thèmes les plus importants de la conférence de Lusaka. Quelle devrait être l'attitude de la Communauté européenne ?

— Ce que l'Afrique aimerait obtenir, je crois, de l'Europe, c'est à la fois que celle-ci la comprenne et l'éclaire. L'un des problèmes que l'on rencontre dans l'ensemble de la situation sud-africaine est celui d'une réalité, constituée d'un certain nombre de faits, et saisie, par chaque communauté, de façon totalement différente. L'Afrique et, probablement — si l'on regarde au-delà de l'Afrique, vers l'Asie et les Caraïbes, — le Commonwealth, d'une manière générale, souhaitent davantage de concordance dans l'analyse de cette réalité. Chacun sait, je crois, aujourd'hui que si l'on ne parvient pas à une identité de vues, ou, tout au moins, à un rapprochement dans l'interprétation de la situation, il est peu probable que l'on se mette d'accord sur la manière de résoudre les difficultés auxquelles il faut faire face.

— Cette situation, nous Européens, nous ne l'avons donc pas comprise ?

— Lorsqu'il s'agit de l'Afrique du Sud, on a trop souvent l'impression que, pour beaucoup de gens en Europe, le problème est simplifié à l'extrême. Il se pose en des termes tels que : « *Allons-nous laisser faire et voir les marxistes l'emporter ?* » ou : « *Il est de notre devoir de protéger les nôtres, les Blancs de Rhodésie et de tout le sud de l'Afrique, d'empêcher qu'ils ne soient noyés dans une communauté noire qui n'est pas prête, ou qui n'est pas capable d'accéder à l'indépendance et de gérer ses propres affaires.* » Ce genre de simplification conduit à bien des erreurs dans la manière de saisir la situation et ne mène à rien de positif.

» Naturellement, les peuples d'Afrique cernent, quant à eux, de beaucoup plus près la réalité. Comment accélérer le processus de décolonisation ? Comment y parvenir assez rapidement pour préserver le principe de sociétés non raciales ? Ce qui, à mes yeux, importe avant tout, c'est que l'on arrive enfin à voir la situation telle qu'elle se présente effectivement. L'intérêt de cette conférence du Commonwealth est précisément d'y contribuer.

L'attitude britannique

— La Communauté européenne peut-elle exercer une réelle influence ?

— Si la réalité est mieux comprise, les chances d'y apporter une solution adaptée seront plus grandes. Dans le sud de l'Afrique, cette solution doit être durable, et elle ne le sera que dans la mesure où elle tiendra compte de toutes les parties. Elle ne réside pas dans la reconnaissance du régime né de l'arrangement entre Smith et Muzorewa qui ne mettrait pas un terme au conflit. Pour des Etats comme la Zambie et la Tanzanie, une telle reconnaissance ne changerait rien et pourrait même prendre une coloration plus sombre encore. Car, si l'Europe se trouvait confrontée à une situation où des forces nationalistes venues de l'extérieur entreraient en conflit avec un régime rhodésien reconnu par l'Occident, si la guerre lui était déclarée à partir d'Etats limitrophes comme la Zambie et le Mozambique, et, dans une certaine mesure, la Tanzanie, on aboutirait à un affrontement entre l'Europe et l'Afrique. L'Occident — et l'Europe en particulier — pourrait alors se retrouver aux côtés d'un régime engagé dans ce que l'on considérerait dans le sud de l'Afrique comme un guerre injuste. Des alliances se noueraient donc entre l'Europe, l'Afrique du Sud et un régime non accepté à Salisbury d'une part, les Etats nationalistes noirs d'Afrique de l'autre. Je me refuse à croire que cela puisse être dans l'intérêt de l'Europe ou de la communauté mondiale.

— J'aimerais que nous revenions quelque peu sur cette question de la reconnaissance du nouveau régime de Salisbury. Il apparaît clairement que la politique du gouvernement britannique va dans le sens d'une reconnaissance qui devrait intervenir d'ici peu de temps.

Ce qu'a dit le gouvernement anglais, c'est qu'il désire que la Rhodésie revienne à la légalité, se stabilise enfin et soit ainsi acceptée par la communauté internationale. Je pense que nous devrions nous fonder sur cela. Il est essentiel de mettre fin à la guerre et de se conformer à l'opinion africaine prédominante. Dans le cas contraire, aucun accord ne pourrait durablement exister ni être accepté sur le plan international.

J'espère que l'Europe aidera la Grande-Bretagne, en tant que membre de la Communauté, à œuvrer dans ce sens et que la Communauté elle-même contribuera à cette réalisation.

— Les pays européens ont réussi à coordonner leur politique en matière de commerce et d'investissement vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Est-ce là le genre d'opération que le Commonwealth aimerait voir se développer, et si oui, de quelle manière ?

— C'est certainement à intensifier. Les directions précises dans lesquelles cela pourra se réaliser devront faire l'objet d'une discussion approfondie entre les pays d'Afrique et la Communauté européenne. Mais la situation, telle qu'elle se présente aujourd'hui, même si l'on tient compte des facteurs internes à l'Afrique du Sud, semble aller dans le sens d'un durcissement de la ligne de Pretoria dans le contexte, premièrement, de l'apartheid, deuxièmement de la Rhodésie, enfin de la Namibie. Ce durcissement va conduire les Etats africains à se tourner de plus en plus vers l'Occident, le pressant de répondre à cette question : « *Quelle est votre position ?* »

» On comprend que, pour les communautés africaines, l'apartheid soit au centre des problèmes qui se posent dans le sud de l'Afrique et qui leur apparaissent à présent totalement interdépendants les uns des autres. On vous dira, dans beaucoup de capitales africaines, que la situation à Pretoria a aujourd'hui évolué au point que le gouvernement d'Afrique du Sud voit son propre combat pour la préservation des privilèges de la communauté blanche reposer sur leur maintien en Rhodésie et en Namibie. Version des faits quelque peu différente de celle que M. Vorster aurait probablement présentée voici quelques années.

» Pour les présidents africains, donc, la réaction de l'Europe face à l'Afrique du Sud, sa réponse à l'apartheid, constituent le cœur du problème. Si l'Europe n'est pas prête à prendre position sur l'apartheid en Afrique du Sud, ils estiment peu probable qu'elle soit prête à le faire à propos de la Namibie et de la Rhodésie.

La convention de Lomé : un profond désenchantement

— Tous les pays d'Europe occidentale ont pourtant nettement montré leur opposition à l'apartheid. Leurs déclarations ne peuvent être plus claires.

— Je suis d'accord pour ce qui concerne les déclarations, mais l'Afrique demande plus que des déclarations. L'hostilité de l'Europe à l'apartheid, son rejet, sa condamnation d'une telle politique, semblent peu compatibles avec les relations qu'elle entretient avec l'Afrique du Sud. Ces relations, telles qu'elles sont perçues dans les pays africains et telles, je crois, qu'elles le sont dans l'ensemble du Commonwealth, apparaissent comme une caution croissante de l'apartheid.

— Quelle serait, selon vous, la meilleure politique économique que pourrait mener la Communauté européenne ?

— La Communauté européenne devrait peser de tout son poids pour contraindre l'Afrique du Sud à abandonner l'apartheid. C'est à l'Europe de trouver comment elle peut y parvenir ; mais il faut au départ qu'il y ait la volonté d'agir. On a aujourd'hui l'impression que l'Afrique du Sud a compris que l'Europe, en raison des relations qu'elle entretient avec l'Afrique, se doit de faire beaucoup de bruit. Elle a aussi compris que ce n'était là que du bruit et qu'il ne gênerait en rien leurs affaires : qu'il fallait donc s'en accommoder. Mais l'Afrique, à présent, demande davantage.

— Un certain nombre de pays africains, pour des raisons tout à fait compréhensibles, entretiennent des relations commerciales avec l'Afrique du Sud.

— Oui, c'est exact. Toujours, cependant, dans des conditions de dépendance — c'est le cas de pays comme le Lesotho et le Swaziland, le Malawi, le Botswana, le Mozambique dans une certaine mesure, la Zambie. Mais dans chacun de ces cas la raison en est le manque d'autonomie. Il n'est pas possible à ces Etats de faire autrement, même en consentant le maximum de sacrifices et en essayant continuellement de sortir de cette situation de dépendance.

(Lire la suite page 12.)

Propos recueillis par
DAVID SPANIER.

LA PAIX ENTRE L'ÉGYPTE ET ISRAËL AURA PEU DE CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

par HAIM BARKAI (*)

CURIEUSEMENT, les P.N.B. de l'Egypte et d'Israël sont du même ordre. En 1978, chacun d'eux avoisinait 15 milliards de dollars. Il va sans dire que le produit national de l'Egypte est obtenu et doit être partagé par une population de plus de quarante millions de personnes, soit plus de onze fois le chiffre de la population israélienne. Ce qui implique un fossé énorme, en termes de bien-être, entre les deux sociétés.

L'ouverture de relations commerciales directes devrait profiter économiquement aux deux pays. En raison des distances en cause, les deux pays pourraient économiser beaucoup en frais de transport, qui ont une grande importance dans le commerce des produits de base pondéreux. Mais bien qu'on ne puisse mettre en doute le principe, quels seront exactement les avantages à attendre de cette ouverture commerciale ?

Considérons d'abord le cas d'Israël : ses importations de marchandises consistent en une vaste gamme de produits achetés par des consommateurs à hauts revenus et par des entreprises industrielles et agricoles dans des économies à hauts salaires. (Le matériel d'irrigation économe de main-d'œuvre est un bon exemple.) Les importations totales de de ce type de marchandise par l'Egypte sont au plus une faible portion, disons 20 % en valeur, du commerce d'Israël à l'exportation. Comme les frais de transport ont une signification mineure pour ces articles, les exportateurs israéliens devront lutter sur le marché égyptien avec les fournisseurs européens, asiatiques et américains, qui y sont déjà implantés.

De plus, le revenu « national » d'une agglomération moyenne dans les pays industriels est approximativement égal au revenu national de l'Egypte et la fraction du revenu dépensé pour des biens dont la demande a une plus grande élasticité par rapport au revenu est plus grande qu'en Egypte. Ainsi, une percée dans une zone urbaine comme l'agglomération lyonnaise, par exemple, serait bien plus significative pour le commerce d'exportation israélien que tout le potentiel du marché égyptien. La vision d'un flot d'exportations israéliennes inondant le marché égyptien est donc fausse. S'attendre même que ce marché absorbe, disons, 2 % des exportations israéliennes est une surestimation.

Cela s'applique aussi aux exportations de services — en particulier au tourisme. En premier lieu, le contrôle des changes limite le total des dépenses pour des voyages des Egyptiens à l'étranger à un niveau qui, en 1978, n'était que de 25 % des recettes qu'Israël tire du tourisme. En outre, la politique israélienne d'« ouverture des ponts » (sur le Jourdain) inaugurée en 1967, a virtuellement permis un libre afflux de touristes arabes venus de tout le Proche-Orient. Les sujets et résidents Egyptiens ont figuré parmi ces visiteurs. Une politique bien plus libérale du gouvernement égyptien augmenterait sans aucun doute le flux de touristes égyptiens. Mais cela ne pourrait guère ajouter plus que quelques points de pourcentage aux recettes touristiques d'Israël.

Le bénéfice que les recettes d'exportation israéliennes peuvent attendre de la paix est par conséquent d'un ordre de grandeur mineur, sinon minuscule. Les changements attendus dans les importations israéliennes — qui sont bien entendu des recettes d'exportation égyptiennes — semblent plus importants. Mais dans cet ordre d'idées il faut se souvenir que le boycottage de l'Egypte était (et que le boycottage arabe reste) une affaire unilatérale. En conséquence, l'industrie textile israélienne a toujours acheté le coton égyptien au prix du marché mondial — n'étant limitée sur ce marché que par des considérations commerciales. L'ouverture de liaisons pour des livraisons directes réduira donc quelques frais d'intermédiaires, à l'avantage mutuel des exportateurs égyptiens et des importateurs israéliens. Mais cela est un changement très mince pour l'ensemble des deux économies.

Le pétrole est une autre affaire. La venue de la paix suppose le transfert à l'Egypte des champs de pétrole du golfe de Suez, découverts et mis en valeur par Israël au cours des cinq dernières années et qui lui ont fourni environ 15 % de sa consommation pétrolière. Cela représente un bénéfice net d'environ 200 millions de dollars pour la balance des paiements égyptienne et par définition un coût identique pour Israël, qu'il continue à acheter son pétrole à partir de ces puits ou qu'il augmente ses importations d'autres sources.

(Lire la suite page 12.)

(*) Professeur d'économie, université hébraïque, Jérusalem.

FORUM

L'IRAN NE POURRA PAS EXPORTER SA « RÉVOLUTION RELIGIEUSE » EN TURQUIE

par METIN TOKER (*)

LE putsch de l'armée turque date d'il y a neuf ans, lorsqu'un général arborant quatre étoiles a renversé le gouvernement à la tête duquel se trouvait le parti démocratique, avec un groupe de jeunes officiers. Le président Bayar, le premier ministre Menderes et tous les membres du cabinet furent arrêtés. Le lendemain, l'Occident attendait l'apparition d'un grand chef, un Nasser. On n'en trouva pas, car il n'y en avait pas. L'Occident se trompe lorsqu'il s'imagine que, partout dans le monde, qu'il s'agisse du Proche-Orient, de l'Amérique du Sud ou de l'Extrême-Orient, les événements graves doivent avoir les mêmes conséquences. C'est pourquoi l'opinion publique occidentale n'a pas compris que l'intervention, en 1960, de l'armée en Turquie avait une tout autre finalité que la même opération en Egypte.

Actuellement, après ce qui s'est passé en Iran, l'Occident attend l'arrivée d'un Khomeiny en Turquie. Or il n'y en a pas plus que de Nasser turc en 1960, et ce pour une raison très simple : mis à part le fait que la population aussi bien en Turquie qu'en Iran est pour plus de 99 % musulmane, il n'existe aucune similitude notable entre ces deux Etats. Si l'équilibre de la Turquie se trouve actuellement compromis, les raisons d'une telle situation n'ont rien à voir avec l'évolution de la situation iranienne.

Le mode de gouvernement de la Turquie est complètement différent de celui qu'avait mis en place le chah. La Turquie est une démocratie constitutionnelle. Des élections générales, libres, ont lieu tous les quatre ans. C'est pourquoi point n'est besoin d'une révolution pour y changer de gouvernement. En Turquie, il n'y a pas de chef suprême contre lequel pourraient s'unir les différentes classes sociales ou partis politiques. De tels groupes ne pourraient pas non plus se retrouver unis sous la bannière de la religion ou pour toute autre raison.

Bien que 99 % des Turcs soient musulmans, le statut du clergé turc est totalement différent de celui du clergé iranien. La Turquie est un Etat laïc, la laïcisation ayant été la pierre angulaire des réformes d'Atatürk. Depuis le père du chah jusqu'à Nasser, de Sukarno à Boumediène, aucun révolutionnaire d'un Etat islamique n'a osé laïciser ce dernier.

Le Coran n'est pas seulement un livre de règles religieuses. Il commande également la vie des musulmans sur notre terre. C'est un code de lois qui prescrit les peines en cas de crime (couper la main du voleur), il réglemente la vie économique (interdiction de demander des intérêts) ; en droit privé, il codifie le mariage, le divorce, l'héritage et la tutelle (les héritiers mâles perçoivent deux fois plus que les femmes). Le clergé a ainsi le droit d'imposer des lois musulmanes et de décider de ce qui est en accord avec elles ou non. Ces décisions s'appellent : « fatva ». Lorsque Atatürk a laïcisé l'Etat, il a supprimé ces droits du clergé. En Turquie, seul le Tribunal constitutionnel tranche en cette matière.

En 1930, le père du chah destitué, le chah Reza, s'est rendu en Turquie invité par Atatürk. Le chah Reza a considéré l'évolution du pays et Atatürk lui a fait part du nouveau mode de vie et des réformes. A cette époque, le chah entamait son propre programme de réformes en Iran. A plusieurs reprises, son fils devait déclarer à l'auteur de ces lignes que son père avait été très impressionné par sa visite en Turquie — en particulier par la laïcisation de l'Etat et l'introduction de l'alphabet latin.

Une ironie de l'histoire

Le chah Réza voulait également réaliser ces réformes dans son pays. Mais ses conseillers l'en dissuadèrent. Ils alléguèrent qu'il ne fallait pas supprimer les droits du clergé — les « fatva », — un souverain pouvant toujours obtenir des « fatva » favorables, au besoin par l'argent ou par l'intimidation. Pourquoi donc alors courir le risque de soulever le clergé contre le chah ? Et passer à l'alphabet latin créerait une cassure entre les générations. A l'instar des conseillers de son père, le chah exilé estime que la laïcisation et la réforme de l'écriture ne conviennent pas à l'Iran.

C'est une ironie de l'histoire que ce soit un certain Khomeiny qui l'ait fait tomber, parce qu'il avait conservé son pouvoir dans la mesure où le père du chah destitué n'a pas eu le courage de laïciser l'Etat.

Un autre fait explique la différence entre la situation turque et la situation iranienne : en Turquie, tous les membres du clergé sont employés de l'Etat. Il y a un ministre du culte responsable devant le cabinet. Les religieux dans les villages sont nommés comme d'autres employés de l'Etat, tels que les instituteurs. Un imam ne peut exercer ses fonctions qu'après sa nomination par le gouvernement, et c'est l'Etat qui le paye. Il n'y a pas de mollahs, comme c'est le cas en Iran, nourris et payés par la communauté. Il n'existe pas de hiérarchie du clergé en Turquie, où l'on ne trouve pas d'ayatollahs ou de personnages de ce genre. L'organisation du clergé turc n'est pas à l'extérieur de l'Etat mais fait partie de ce dernier.

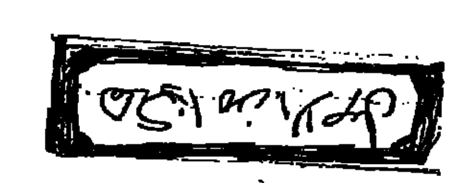
Actuellement, l'Etat turc est dans une situation difficile. Dans les grandes villes, on se heurte à des actions politiques violentes et dans quelques parties de l'Anatolie il y a des affrontements religieux entre la majorité des sunnites et la minorité des alévites (groupes chiites). L'Occident ne devrait toutefois pas considérer que ces événements vont déboucher sur une « situation iranienne ». Ces combats entre sectes turques ne sont pas menés par des religieux mais par des hommes politiques qui veulent se servir des sunnites et des alévites pour leurs objectifs personnels.

Tout peut arriver en Turquie, sauf une chose : le vide politique. Non seulement le statut du clergé est différent mais les bases de l'armée turque et de l'armée iranienne n'ont rien de commun. L'armée turque peut remplir un vide politique à tout moment : c'est une armée nationale qui jouit d'un prestige énorme, la seule institution turque invulnérable aux maladies politiques, disciplinée et capable de dominer les situations difficiles auxquelles est soumis le pays.

L'armée iranienne qui s'est effondrée lorsque le chah a quitté le pays était l'armée d'un homme, dirigée uniquement par lui, le chah, et ses soldats, ne pouvaient qu'obéir aux ordres, incapables qu'ils étaient d'en donner. Lorsque son chef a disparu, l'armée n'a donc pu que s'écrouler. Elle a créé un vide, et c'est ainsi qu'un homme sans base constitutionnelle est venu au pouvoir, prétendant, comme les souverains des anciens temps, que son mandat émanait de Dieu. Rien de semblable ne peut se produire en Turquie.

Dans ce pays, la maladie de l'Etat a des causes économiques et non pas religieuses. En Turquie, la religion ne peut déplacer les masses. Peut-être Khomeiny pourrait-il exporter sa « révolution religieuse » dans d'autres Etats musulmans, mais pas en Turquie. Pas plus qu'il ne s'est trouvé de Nasser turc en 1960, il ne se trouvera de Khomeiny turc à présent.

(*) Sénateur « indépendant » à Ankara.



Le commerce entre les deux Allemagnes s'amenuise

LE commerce entre les deux Allemagnes se rétrécit. La R.D.A. achète de moins en moins en République fédérale d'Allemagne et ses livraisons stagnent. Les chiffres des premiers mois de 1979 sont significatifs à cet égard. Depuis quelques années déjà, la R.D.A. freinait les achats en R.F.A. pour ne pas augmenter son déficit. Néanmoins l'année dernière elle avait dû enregistrer un déficit de 688 millions de deutschemarks, le plus important dans l'histoire du commerce inter-allemand.

Pour la République fédérale d'Allemagne, l'échange commercial avec la R.D.A. est moins important qu'avec le lointain Japon. Contrairement à la R.D.A., pour la République fédérale d'Allemagne le commerce inter-allemand n'est pas un commerce extérieur et n'apparaît pas en tant que tel dans les statistiques. Il n'y a pas de droit de douane entre les deux Allemagnes. Le commerce inter-allemand est fondé sur l'accord commercial interzones (accord de Berlin du 20 septembre 1951) et Berlin s'y trouve complètement intégré.

Les paiements s'effectuent bilatéralement par des comptes centraux à la Deutsche Bundesbank à Francfort et à la Banque d'Etat de la R.D.A. à Berlin-Est. Il a été décidé dès le début qu'un deutschemark-est est égal à un deutschemark-ouest. Pour faciliter le règlement des comptes, les deux banques s'accordent mutuellement un crédit de livraison sans intérêt, le prétendu « Swing », qui, en fait, n'a été utilisé jusqu'à présent que par la seule R.D.A. Jusqu'à 1981, le plafond du « Swing » est fixé à 850 millions de deutschemarks. La R.D.A. a actuellement une dette de 750 millions de deutschemarks. Elle en tire un avantage du côté des intérêts, mais celui-ci varie avec l'évolution du marché international des capitaux. Avec un intérêt de 7 à 8 %, le bénéfice s'élève de 50 à 60 millions de deutschemarks par an.

En tout, les engagements nets de la R.D.A. (y compris l'utilisation du « Swing »), se sont montés, en 1978, à 3,7 milliards de deutschemarks. Près d'un cinquième de ce chiffre est financé commercialement (essentiellement par des crédits fournisseurs). A titre de comparaison : l'ensemble des dettes de la R.D.A. à l'égard du monde occidental est estimé à environ 16 milliards de deutschemarks.

A l'Ouest, le statut spécial du commerce inter-allemand suscite de la méfiance. Et cela, bien que ce statut ait été reconnu internationalement par le GATT. Lors de la constitution de la Communauté européenne, il a été concédé aux Allemands dans un protocole que rien ne changerait dans le commerce inter-allemand. C'est-à-dire, que dans les échanges commerciaux avec la République fédérale d'Allemagne, la R.D.A. est traitée comme un membre de la Communauté européenne, et le tarif extérieur commun n'est pas appliqué.

Cela défavorise les Etats qui ne sont pas membres de la Communauté européenne. Avec l'abaissement mondial des barrières douanières, cet avantage de la R.D.A. diminue sans cesse et l'on sait que, depuis 1971 déjà, la Communauté européenne accorde des avantages douaniers au tiers-monde. En outre, du fait de certains contingentements (textile, confection, fer, acier), le niveau effectif de libéralisation est estimé à environ 70 %.

Après l'institution de la T.V.A. en 1968 et après le changement de la parité en 1970, la République fédérale a adopté des règlements particuliers pour le commerce inter-allemand. Les livraisons ouest-allemandes en R.D.A. sont taxées à 6 % (les produits agricoles à 3 %), les exportations vers les autres pays sont détaxées. Les acheteurs de produits R.D.A. peuvent faire valoir en République fédérale d'Allemagne une déduction préfiscale de 11 %. Après la revalorisation du deutschemark, le but avait été le freinage des livraisons ouest-allemandes et le soutien de celles de la R.D.A.

Il est difficile d'établir dans quelle mesure la R.D.A. profite de ce statut particulier et à combien s'élève la perte de la recette fiscale ouest-allemande. Tous les calculs partent de suppositions qui ne peuvent convaincre. Il faudrait savoir quelle serait la circulation des marchandises sans mesures préférentielles. Cela n'est pas possible, et non plus de calculer dans quelles proportions les acheteurs ouest-allemands et les fournisseurs de la R.D.A. se « partagent » les mesures préférentielles dans leurs négociations de prix.

Si ces mesures préférentielles avaient de grandes conséquences, les officiels de la R.D.A. auraient certainement forcé tout particulièrement les livraisons vers la République fédérale d'Allemagne. Mais c'est le contraire qui est le cas. Les affaires commerciales avec les autres Etats industriels de l'Occident ont été renforcées. L'ampleur relativement importante du commerce inter-allemand (du côté de la R.D.A., cela fait 8 à 9 % de l'ensemble du commerce extérieur) provient essentiellement des liens étroits qui existent toujours, même après la division de l'Allemagne, d'une part entre les firmes de l'Est et de l'Ouest et de l'autre, de la communauté d'histoire, de langue et de mentalité.

La crainte que d'autres pays de la Communauté européenne soient submergés par des livraisons bon marché de la R.D.A., arrivant par le commerce inter-allemand, est largement exagérée. D'un côté, seuls des produits, dont le niveau des prix correspond à celui du marché de la République fédérale d'Allemagne peuvent être achetés. D'autre part, les partenaires allemands de la Communauté ont le droit, même sans consultation préalable, d'imposer une taxe douanière ou d'interdire complètement l'importation de produits de la R.D.A. qui dérangent.

Il ne peut être exclu qu'il y ait des importations clandestines de tiers pays dans le commerce inter-allemand et notamment des produits tels que les textiles, qui sont contingentés dans la Communauté. De telles importations par voie détournée sont poursuivies par les tribunaux.

Pour des livraisons vers la R.D.A., les vendeurs ouest-allemands ne sont pas avantagés, car à l'Est, l'ensemble du commerce extérieur est dirigé et programmé par l'Etat.

Si tous les signes ne trompent pas, les perspectives du commerce inter-allemand ne sont pas favorables. La R.D.A. tend vers un équilibre des livraisons et des achats. Elle ne pourra guère élargir ses livraisons en 1979. Du fait de son trentième anniversaire cette année, elle a besoin de ses produits de consommation pour pouvoir « faire la fête ». De plus, du fait de l'augmentation des prix des matières premières, elle doit livrer davantage à ses partenaires de l'Est. Enfin, la R.D.A. doit apporter sa contribution aux Jeux olympiques de Moscou, l'année prochaine.

La R.D.A. se trouve dans un cercle infernal ; elle devrait acheter davantage de technologie occidentale, mais elle ne le peut pas parce qu'elle manque de produits pour la payer.

HANS JUERGENS MAHNKE.

La paix entre l'Égypte et Israël aura peu de conséquences économiques

(Suite de la page 11.)

A propos des co-entreprises (joint ventures), on évoque habituellement deux sortes de projets : l'irrigation et la mise en valeur de morceaux du désert du Sinaï et la construction, sur la côte du Sinaï, d'une centrale atomique, propriété commune, pour la production d'électricité.

Le projet d'irrigation, destiné à la production hors saison de fruits et de légumes pour les marchés européens, doit tirer, selon le plan, son approvisionnement en eau du Nil. La combinaison de l'abondante main-d'œuvre égyptienne agricole disponible et des ressources en terre pratiquement illimitées du Sinaï, étant données les conditions climatiques, pourrait augmenter sensiblement le potentiel de production de l'agriculture égyptienne. Mais ceux qui avancent ce grand dessein ne se rendent pas compte que le facteur critique dans ce cas n'est pas la terre, ni la main-d'œuvre, ni même le capital nécessaire, c'est l'eau. Le flux annuel du Nil n'est, de toute évidence, pas illimité, au contraire. Même après l'achèvement du barrage d'Assouan, il reste une ressource très rare.

En outre, amener dans des tuyaux l'eau du Nil à travers des centaines de kilomètres de désert est de toute évidence plus coûteux que de l'utiliser près de sa source.

La même appréciation s'applique à l'idée conçue par certaines personnes en Amérique et en Israël de construire en commun une centrale nucléaire dans le Sinaï. Tout d'abord, l'Egypte a un excédent de production d'électricité au barrage d'Assouan. En plus, elle a du gaz, produit conjointement avec le pétrole, qui est actuellement brûlé sur place et peut être utilisé pour alimenter des centrales classiques bien plus proches des centres de population dans le delta du Nil et le long du golfe de Suez. La construction d'une capacité de production d'énergie d'origine nucléaire est donc prématurée, pour commencer. Ce qui est encore plus important, à court terme, c'est que le transport d'électricité sur de longues distances est coûteux. Ce projet, lui aussi, quel que soit son intérêt politique, n'a pas la moindre justification économique.

Le cas de la réduction des dépenses militaires

En revanche la réduction des dépenses militaires pourrait, à première vue, constituer une différence importante avec le passé, car les deux pays consacrent une très forte part de leurs ressources — plus de 25 % du P.N.B. — à la défense. Ainsi, même une réduction de l'ordre de 10 % des budgets militaires pourrait, semble-t-il, libérer bien plus de ressources réelles à des fins civiles que tous les liens commerciaux et les co-entreprises, ensemble.

Mais bien que cela paraisse aussi évident à l'homme de la rue, la réalité pour, disons les cinq prochaines années, est tout à fait différente. Considérons d'abord le cas de l'Egypte : les économies militaires possibles portent sur les équipements et les effectifs. Mais l'Egypte n'est guère en mesure de réduire maintenant ses dépenses d'équipement, pour plusieurs raisons. La récente coupure de ses liens avec l'U.R.S.S. et le tarissement, depuis deux ou trois ans, du flot continu de matériel soviétique signifie que l'Egypte n'a guère pu maintenir en état son arsenal militaire, sans parler de la nécessité de moderniser. Sa capacité relativement faible d'entretien exige maintenant des dépenses considérables en pièces détachées pour s'assurer que son stock d'armement existant est opérationnel.

Ceci, bien entendu, suppose que l'Egypte ne peut réduire l'état de sa défense, ce qui, dans les circonstances actuelles, est le plus vraisemblable. Des considérations politiques suggèrent qu'il vaut mieux amadouer les généraux. En outre, les nécessités de l'attitude politique de l'Egypte vis-à-vis du Soudan et de la Libye, sans parler des considérations relatives à la péninsule arabique, ne permettent pas une diminution sensible de ce que l'élite politique des Etats arabes considère comme la capacité militaire de l'Egypte.

Une réduction significative des effectifs sous les drapeaux n'est pas prévue non plus. Elle jetterait davantage de main-d'œuvre non formée sur un marché du travail industriel et agricole plus de saturé. Plus dangereuse encore, politiquement et économiquement, serait la réduction de l'armée de métier. Si les officiers en surnombre sont recasés dans une administration déjà pléthorique, le bénéfice économique de la mesure sera évidemment nul. Ou bien, ces officiers pourraient suivre la voie tracée par beaucoup d'Egyptiens instruits, qui sont allés travailler dans les pays arabes riches en pétrole. Ce genre d'exode des cerveaux est, de toute évidence, dommageable pour l'économie égyptienne, tant à court qu'à long terme. Des économies sur les dépenses militaires égyptiennes ne sont donc guère probables dans un proche avenir.

Considérons maintenant le budget de défense d'Israël. A court terme il va être accru plutôt que réduit. La raison en est évidente : Israël doit, bien entendu, maintenir sa position de défense vis-à-vis des puissances arabes sur ses frontières est et nord-est, qui sont plus fortes qu'elles n'étaient lorsqu'a éclaté la guerre du Kippour en 1973.

Israël n'a pas d'autre choix que de ne pas prendre trop de retard dans une course aux armements alimentée par l'argent du pétrole.

En outre, le traité de paix en lui-même signifie qu'Israël va perdre un élément important de son potentiel de défense : la vaste zone tampon de la péninsule du Sinaï et quelques aéroports importants. Il n'a donc pas d'autre choix que d'augmenter la quantité et d'améliorer la qualité des deux autres facteurs qui peuvent remplacer l'espace : les effectifs et l'équipement. La conséquence immédiate en est nécessairement un budget militaire plus élevé.

Comme on le voit, le traité de paix a sans aucun doute une signification majeure pour les deux pays, dans les domaines politique et psychologique. Mais au départ, tout au moins, sa contribution aux économies des deux pays sera faible et même très faible.

HAIM BARKAI.

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU COMMONWEALTH

(Suite de la page 11.)

— *Une dernière question économique. Que pensez-vous de la convention de Lomé en tant que modèle des relations entre l'Europe et le tiers-monde ?*

— Je ne serai peut-être pas tout à fait impartial, ayant participé à la négociation de la première convention de Lomé. Au soir de cette négociation, mes collègues et moi-même n'étions pas particulièrement satisfaits de la convention telle qu'elle se présentait. Nous étions suffisamment satisfaits cependant de tout ce qu'elle portait en elle de potentiel pour conseiller à nos gouvernements de la signer. J'étais très conscient de ses limites, malgré les assurances que j'avais données de l'établissement de relations de plus en plus étroites et dignes entre les pays A.C.P. (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et l'Europe.

» J'ai le sentiment que, pour les pays A.C.P., les années qui ont suivi la première convention n'ont pas répondu à ces espoirs. Il y a eu beaucoup de déceptions et de frustration. Cette convention est à l'origine d'un profond désenchantement. Mais cela est une chose ; les nouvelles négociations en sont une autre. Les échos pourtant qui me parviennent des pays A.C.P. avec lesquels je suis en contact sont empreints d'un désappointement plus grand encore, quant à la nature de ces négociations. Cela sur deux points : tout d'abord, la manière dont ces dernières ont été menées. La Communauté européenne, selon ce qui m'a été dit, a procédé de façon unilatérale, proposant des solutions qu'il ne restait qu'à prendre ou à laisser. On prend généralement ; mais j'espère alors que l'Europe n'a pas essayé de se persuader, la journée finie, qu'elle était parvenue à un consensus avec les pays A.C.P.

— *Vous avez évoqué un deuxième point.*

— Le deuxième point est le contenu des négociations. Les pays A.C.P. ne considèrent pas que des améliorations aient été apportées à la convention. Cette dernière se serait même, à certains égards, dégradée à leurs yeux. Un ministre, l'autre jour, m'a confié que si nous avions lutté et si nous avions gagné la bataille contre les préférences mutuelles et les accords de réciprocité lors de Lomé 1, il se pourrait bien que nous l'ayons perdue avec Lomé 2.

— *Le Commonwealth, déchiré par des désaccords et des divergences de toutes sortes, et même par la guerre civile en Ouganda, a-t-il une réalité aujourd'hui ?*

— Le Commonwealth a, pour moi, peut-être plus de réalité aujourd'hui qu'il n'en a jamais eue. Les divergences de vues sont inévitables à l'intérieur d'une communauté qui regroupe maintenant quarante et un pays. Il serait inquiétant qu'il en soit autrement. Je ne crois donc pas véritablement que l'on puisse juger de la force du Commonwealth à la présence ou à l'absence de divergences entre ses membres sur un certain nombre de points précis, pas plus que l'on ne peut juger celle de la C.E.E. ou des Nations unies aux désaccords qui surgissent entre les Etats membres.

» En fait, ce qui fait la valeur du Commonwealth aujourd'hui provient précisément du fait qu'il rapproche des éléments disparates de la communauté internationale. Le Commonwealth ne peut pas négocier pour le monde, mais il peut maintenir un lien essentiel à la communication entre le Nord et le Sud. »

Propos recueillis par
DAVID SPANIER.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Daniel Bartholoni (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa », Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).
Coordinateur : Éric Wolfensohn.

L'Europe doit reconnaître l'identité culturelle de l'Afrique

par JACQUES RABEMANANJARA (*)

L'AVENIR du monde ne saurait se concevoir que dans un rapprochement de plus en plus fécond des divers habitants de la planète.

Un espoir est ainsi né, celui de voir les hommes se connaissant mieux, se comprendre davantage et mis en état d'inventer une civilisation inédite, chacun apportant ce qu'il a de meilleur et l'un comblant par sa différence ce qui manque à l'autre.

S'agissant de l'Europe et de l'Afrique, le processus d'une évolution dans ce sens ne date pas d'hier. Du plus loin que l'on remonte dans le temps, l'histoire a toujours marqué de fortes empreintes les rapports humains entre les deux continents voisins.

Mais jamais autant qu'aujourd'hui l'accélération du mouvement d'approche entre l'homme blanc et l'homme noir n'a été perçue avec une aussi vive acuité : sommes-nous parvenus enfin à l'époque de la plus grande compréhension dans nos relations réciproques ?

Ce n'est pas par hasard, à coup sûr, si un pays européen comme la France a pris l'initiative de la conférence sur la coopération économique internationale, de proposer le fameux « dialogue Nord-Sud ». L'ambition ne vise rien moins qu'à assainir, à libérer le commerce mondial de la loi de la jungle qui y a cours, d'instaurer entre les nations riches et les nations pauvres un nouveau code de conduite qui rendra le monde moins inique et plus agréable à vivre, parce que plus juste et plus humain. Nul ne conteste l'urgence, la nécessité et la légitimité de l'entreprise, mais jusqu'à ce jour, en dépit des rencontres et des débats engagés, aussi bien à Paris qu'au sein de l'Assemblée générale de l'ONU, l'on n'est pas encore parvenu à un accord quelconque.

Les raisons de l'échec ? On en reste surpris, quand on songe à l'unanimité des attitudes, à l'immense soif de justice qui caractérise le monde d'aujourd'hui. Pour y réussir, il semble qu'il faille, au préalable, opérer une conversion profonde des âmes, obtenir une transformation radicale des mentalités : c'est une éthique nouvelle dont nos sociétés modernes ont besoin, un humanisme né de l'avalanche énorme des nouveautés qui se sont déversées sur l'univers ces dernières décennies et qui n'en finissent pas de se bousculer aux portes du troisième millénaire

Conçue dans cet esprit, la construction de l'Europe peut prendre des dimensions exceptionnelles, affecter le Vieux Continent d'un renouveau de jeunesse et de créativité. Les pays européens se reconnaissent un point commun : leur civilisation s'inspire de mêmes valeurs et de mêmes références ; leurs différences proviennent seulement d'éléments spécifiques, propres à chaque culture nationale.

La vertu de la différence

Or c'est grâce au jeu, grâce à la vertu de cette différence que chaque peuple a acquis sa saveur et développé sa distinction. Il n'est donc pas question de la supprimer. L'Europe unie, au contraire, ferait de ce faisceau de différences un tout original, la symbiose des qualités maîtresses du nouvel homme européen : le natif de la Méditerranée, marqué par le soleil, comme l'originaire des pays du Nord et des brumes, y discernerait l'authenticité de son visage. Il s'agit d'une ambition à dominance culturelle apte à porter l'Européen de demain à dépasser les frontières de sa nation et à embrasser un champ, un horizon beaucoup plus vaste où déployer sans entraves d'aucune sorte ses activités et son imagination.

Dans le nouveau discours européen, personne ne prétend imposer sa domination ; tout s'élabore à partir d'un postulat fondamental, celui de l'unanimité des membres du club à vouloir faire de leur union le point de départ ou le levier d'un rêve humain qu'il leur est impossible de réaliser séparément, un dépassement entrepris, ouvert à la rencontre du monde entier.

Notre certitude est qu'il faut emprunter ce biais pour nouer le véritable dialogue euro-africain. Libérée de ses antagonismes séculaires, porteuse d'une nouvelle espérance, d'une nouvelle vision de l'homme, l'Europe unie montrera plus d'aptitude à surmonter ses préjugés et à reconnaître sans réticence l'identité culturelle de l'Afrique.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que dans quelques années l'on célébrera le centième anniversaire de la conférence de Berlin : l'Europe y procéda au partage de l'Afrique sous prétexte, comme il est souligné dans l'acte final, que « le devoir des nations civilisées est d'intervenir dans le monde entier ». L'ethnocentrisme européen justifiait ainsi sa prétention impérialiste par une conception unilatérale de la civilisation : il est clair que les obstacles à la compréhension, les barrières à la communication entre l'Occident et le tiers-monde sont redevables avant tout à un malentendu de cet ordre.

L'on comprend que de nos jours la revendication de l'indépendance culturelle l'emporte de loin sur celle de l'indépendance économique et politique. C'est qu'il est maintenant reconnu que celle-là constitue la condition première de celle-ci, qu'elle en forme la base comme la logistique appelée à en garantir l'épanouissement.

C'est aussi que, dans ce domaine, la décolonisation n'a pas encore opéré, comme il convient. L'Occident, sur la lancée de l'Europe, demeure toujours convaincu que la meilleure manière d'être homme, c'est de lui ressembler : il s'accommode mal de l'idée d'un être humain différent de son modèle et il se donne volontiers pour le résumé ou l'image de tous les hommes et pour déceler dans ses valeurs le miroir de l'universel.

Tant qu'il ne se départira pas de son narcissisme invétéré, l'homme blanc ne cessera de faire figure d'agresseur au regard des autres cultures. D'autant plus qu'il lui arrive tout naturellement de se prévaloir de sa supériorité technique, ou de sa domination économique et de la masse d'instruments de puissance qu'il a su se forger partout pour maintenir son empire. Un de mes amis écrivait : « l'Européen est chez lui partout. Il est partout à l'aise, parce qu'il a écrasé la langue des autres, violé la spiritualité des autres, dévalorisé l'expérience technologique ou artistique des autres, humilié et paralysé la créativité des autres ».

Le temps de guérir

Nous sortons, en réalité, d'une longue maladie. La justice voudrait qu'on nous laissât le temps de guérir, le loisir de respirer largement l'air retrouvé et de recréer les conditions de notre sécurité spirituelle.

Mais tel est le rythme de la vie qu'il n'est donné à personne de faire la halte, de reprendre le souffle : il faut toujours avancer, affronter précisément les immenses problèmes engendrés par cette rencontre avec l'Europe.

Il n'est pas question de défaire les liens tissés depuis des siècles par l'histoire et la géographie : puisque nous sommes appelés à vivre ensemble, que nous avons vocation à coexister inexorablement, ne vaut-il pas mieux chercher à aménager de la façon la meilleure un tête-à-tête inscrit dans l'exigence de nos destins ?

Il dépend beaucoup de l'Europe qu'il en soit ainsi.

Certes, le problème nous est commun : il implique un double mouvement d'approche qui exclut prévention, suspicion et agressivité, un vrai courant d'émission et de réceptivité humaine.

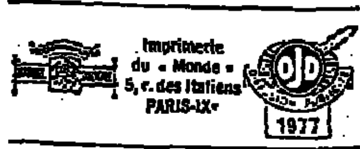
Nous, hommes du tiers-monde, nous croyons avoir déjà fait notre part de chemin. Nous nous sommes mis depuis longtemps en un état d'accueil optimal. Ce n'était pas toujours un élan dû aux impulsions naturelles du cœur ; mais nous avons su obéir aux exigences de la raison. Nous avons ainsi fait l'effort d'acquérir vos langues, de nous initier à vos écoles, à vos universités, de nous familiariser avec vos mœurs, de nous convertir à votre religion, de nous former à vos techniques, aux subtilités de votre dialectique, et nous pensons avoir assimilé l'essentiel de ce qui constitue votre philosophie de la vie ou votre art de l'existence. En un mot, nous vous avons cultivés en nous.

Nous n'en attendons pas tant de vous, ni que vous accomplissiez en notre direction des gestes et des rites de même signification. Il suffit simplement à l'Europe de reconnaître sans retour, sans reprise, notre vérité première : le fait fondamental de notre culture différente.

Notre singularité est notre richesse suprême : elle n'est pas négociable ni sujette à réduction ou assimilation. Il s'agit d'un phénomène d'une importance unique, car il fait partie des éléments majeurs qui composent la trame actuelle de la vie du monde. Il est temps qu'une fois pour toutes l'Europe en convienne et en prenne son parti.

(*) Ancien vice-président du gouvernement de Madagascar.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



SPORTS



LA COUPE D'EUROPE D'ATHLÉTISME

La R.D.A. confirme sa domination

La finale de la Coupe d'Europe d'athlétisme, qui se disputait à Turin les 4 et 5 août entre huit équipes masculines et féminines, a été gagnée par les athlètes de la République démocratique allemande qui, pour la quatrième fois depuis la création de l'épreuve, l'ont emportée dans les deux cas (125 points et 102 points) devant ceux d'Union soviétique (114 points et 100 points). Chez les hommes, les Allemands de l'Est doivent leur victoire à leurs sept succès individuels (longueur, poids, 1 500 mètres, 110 mètres haies, disque, javelot, 5 000 mètres) sur les vingt concours, tandis que l'Union soviétique, qui a longtemps été devancée par l'Allemagne fédérale (cinq victoires individuelles), doit sa deuxième place à une plus grande régularité.

La domination des féminines de la R.D.A., après avoir été écrasante le premier jour, a été plus contestée par les Soviétiques le dimanche. Les tenants du pangermanisme constateront une nouvelle fois que la domination des deux équipes allemandes réunies aurait été plus forte encore puisque, chez les hommes notamment, les « Germains » ont accumulé douze victoires individuelles.

Les Français, qui n'avaient qualifié que l'épuipe masculine pour cette finale, se sont classés septième à l'issue des deux jours de compétition, nettement devant les Yougoslaves, mais avec 8.5 points de retard sur les Italiens. Les résultats des coureurs de demi-fond, notamment de Radouhane Bouster, n'ont pas été à la hauteur des espérances des sélectionneurs, tandis que Bernard Lamitié a gagné, à la surprise générale, le triple saut, en améliorant son record de France de 2 centimètres. De son côté, Patrick Abada a tenté sans succès d'égaler le record du monde du saut à la perche. Bien que les résultats de cette compétition sur un seul homme soient souvent remis en cause, on peut ainsi se faire une meilleure idée du niveau d'ensemble de l'athlétisme français comparé aux puissantes formations de l'Est.

Des records à faire rêver

De notre envoyé spécial

Turin. — On était parti la tête pleine de savantes additions : une place assurée ici, un point gagné là, et bien alors, peut-être que si... Bref l'équipe de France pourrait bien terminer sixième ou cinquième de cette finale de Coupe d'Europe d'athlétisme. Autrement dit réussir à sa mesure un petit exploit. Et, comme tout un chacun, on se prenait à étalonner, à soupeser les chances de chaque sélectionné.

On est arrivé à Turin l'industrieuse, plongée dans une moiteur tropicale et désertée par les Fiat en vacances. On s'est surpris à jurer : non ! ce n'était pas possible. Les épreuves n'allaient pas avoir lieu dans ce machin en béton tout entortillé de barbelés et hérissé de pieux métalliques.

Après une demi-finale genevoise idyllique, dans un stade rêvé pour l'athlétisme, le contraste à un mois de différence était trop violent. On n'a donc pénétré qu'en rechignant dans cette arène où les acharnés du football sacrifient habituellement au ballon rond. Et aux premières manifestations du public italien on a bien faillit refluer. Certes on était prévenu du chauvinisme exacerbé des supporters transalpins. Mais l'athlétisme est un sport où l'on a d'abord la religion du temps et de l'espace. Un millième de seconde, un centimètre grapillé, peuvent avoir plus d'importance que la victoire.

Aussi pensait-on qu'un record du monde ou d'Europe battu ou égalé aurait suscité au moins autant de clameurs qu'une victoire italienne. Grossière erreur ! Ici on n'a, semble-t-il, que le culte du héros national. Qu'importe le reste du monde ! Mais que Pietro Mennea, idolâtré depuis son doublé sur 100 et 200 mètres aux championnats d'Europe de Prague en 1979, ait grillé sur le fil des 100 mètres le Polonais Woronin, le Britannique Wells et l'Allemand de l'Est Ray, aussitôt c'était du délire. Personne n'a remarqué, semble-t-il, le ridicule de la situation : l'arrivée franchie, cette boule de nerfs sautillait en tous sens, prenant la foule à témoin et tendant l'index au ciel, comme dans les petites classes on faisait en se tortillant sur son banc pour aller faire pipi.

Déroute française

On était d'autant plus navré des débordements du public italien que dans le même temps notre petit orgueil national était froidement douché. Depuis qu'à Genève la sélection directe des Français pour la finale avait été acquise, le petit coq gaulois avait sans doute chanté trop fort. A l'évidence, chacun s'employait ici à tordre le coup à ce trop bruyant animal. On ne pouvait pas imaginer pire. Jacques Accambray, le lanceur de marteau, qui paraissait ventripotent aux côtés de ses tournoyants adversaires, ahanait pour balancer l'engin dix mètres monde de la spécialité, l'Allemand monde la spécialité, l'Allemand de l'Est Karl-Hans Riehm.

Philippe Dien, le jeune espoir du 1 500 mètres, qui n'avait pas moins annoncé qu'une course pour la victoire, était irrémédiablement lâché au premier coup de rein des hommes de tête pris au trot, et se retrouvait piteux septième. Radouhane Bouster, pour lequel on entretenait des ambitions olympiques depuis ses succès de la corrida de Sao-Paulo et du cross du Figaro, a perdu pied a udixième tour et, pendant les quinze suivants, il s'est fait doubler par trois concurrents pour finir de boucler les 10 000 mètres en plus de trente minutes. Une misère ! En clair, tout cela ressemblait fort à une déroute, et on commençait vraiment à regretter le déplacement, lorsque la magie de l'athlétisme opéra.

Là-bas, au bout de la pelouse, il y avait en effet deux grands dadais qui faisaient des bonds prodigieux, se défiant d'arrogance et de classe. Imaginez un échalas, 2,01 m et maigre comme un chat de gouttière, autrement dit Deitmar Moegenburg, un gamin qui aura ses dix-huit ans le 15 août prochain, mais qui ne craint pas de « chercher des crosses » aux patrons du saut en hauteur. Il y a quelques semaines, déjà, il a forcé la porte d'un petit club de dix membres, pas un de plus, qui ont franchi une barre posée sur des taquets à 2,30 m de haut.

Samedi, il n'y avait plus pour tenter cette hauteur que l'Allemand de l'est Rolf Beilschmidt, qui fait partie du « club des dix » depuis quelque temps déjà. Celui-ci s'est enroulé impeccablement autour de la barre. Celui-là, qui préfère tourner le dos à l'obstacle, pour mieux le franchir, l'a tout d'abord bousculé. Il lui restait alors deux essais. Crânement, il demanda 2 centimètres de plus. Ce sera trop haut pour l'Allemand de l'Est, mais à sa dernière tentative, Moegenburg est passé. Les juges hésitèrent un moment à accorder l'essai, la R.D.A. déposa une réclamation, mais c'était bon. Le collégien avait gagné le concours. Il demanda quand même 2,35 m, une hauteur que même Yatchencho, le prodige soviétique, actuellement blessé, n'a pas franchie en plein air. Ce n'était pas pour cette fois, mais il a promis d'essayer encore dans quelques semaines à Mexico.

Record du monde pour Marita Koch

Toutefois, on n'avait pas le temps de méditer sur son exploit et ses mérites. Car on était bien parti pour une brassée de performances, histoire de faire mentir ces austères statisticiens de l'athlétisme qui prétendaient qu'une coupe d'Europe, compétition par équipe où la place compte avant tout, ne se prêtait pas à l'exploit individuel. Or comment ne pas compter comme tel le 400 mètres de l'Allemande de l'Est Marita Koch ? Qu'avait-elle à prouver ? A vingt-deux ans, cette étudiante en médecine de Rostock a déjà amélioré quatre fois ses propres records du monde des 200 et 400 mètres depuis le début de l'année. Samedi, elle était au couloir n° 8, c'est-à-dire sur la bordure extérieure de la piste, sans personne en point de mire, la position la plus difficile. Partie comme si elle avait tous les diables à ses trousses, elle a donné l'impression de terminer au train, sans forcer. Pourtant, un nouveau record du monde était à l'arrivée : 48 sec. 60/100.

Puis, comme ces journées étaient décidément sous le signe allemand, Harald Schmid est entré en piste. Lui aussi est un spécialiste du 400 mètres, à cette nuance près qu'il les couvre aussi bien avec des haies que sans. Pour commencer, ce moustachu aux allures de plagiste s'est autorisé à améliorer un des plus vieux records d'Europe, celui du 400 mètres haies, que détenait depuis une décennie le Britannique Hemery : 47 sec. 85/100, comme à la parade. Et une heure après, tout juste, il revenait sur la piste s'adjuger d'un coup de reins magistral la distance débarrassée de ses obstacles. Exploit peu commun, qui fait de lui un rival sérieux pour l'Américain Edwin Moses, jusqu'à présent intouchable sur cete distance.

Certes, les choses ne pouvaient pa scontinuer à ce train-là. Dimanche, la moisson de performances a été moins belle, mais le charme subsistait. D'ailleurs, il aurait fallu un cœur de pierre pour ne pas s'émouvoir du nouveau défi entre Rosemarie Ackermann et Sara Simeoni, car sur un sautoir il n'y a qu'elles, les autres n'existent pas. Depuis deux ans, en effet, la blonde Allemande de l'Est, adepte du rouleau ventral, et la brune Italienne, fervente du *fosbury*, se chamaillent le record du monde. En septembre dernier à Prague, Sara l'avait emporté par une nuit d'automne glaciale. Dimanche, en plein soleil d'août, devant son public, l'Italienne avait renfilé son survêtement depuis longtemps lorsque Rosemarie a tenté 2,02 mètres pour lui ravir son record du monde.

Elles ont fini par s'embrasser, tandis qu'à l'autre bout de la pelouse les perchistes finissaient d'en découdre. Et ça sentait la poudre : quatre garçons restaient dans le vent à 5,50 mètres, une hauteur à peine imaginable il y a seulement cinq ans. L'Allemand de l'Ouest Lohre a explosé à 5,55 mètres, le Polonais Kozakiewicz à 5,60 mètres. Pour gagner, Patrick Abada avait le choix entre deux tactiques : confirmer son record de France à 5,65 mètres, ou bien forcer dans ses retranchements le jeune Soviétique Constantin Volkov qui venait d'améliorer son record du monde junior. Il préféra la seconde solution : la barre fut placée à 5,70 mètres, altitude que seul à franchie l'Américain Dave Roberts. Trois fois le Français manqua nettement, tandis que le Soviétique restait prudemment sur le banc, assuré qu'il était d'une victoire au nombre d'essais.

La fête touchait maintenant à sa fin. Il restait à faire les comptes, car de toutes ces émotions il ne restera que quelques chiffres : deux nouveaux records du monde, un record du monde égalé, un record d'Europe, trop de records nationaux pour les retenir, sauf peut-être celui de Bernard Lamitié, vainqueur surprise du triple saut. Un athlétisme de rêve au bout du compte : de quoi faire oublier les débordements d'un public trop chauvin et les ratés d'une équipe de France encore trop tendre.

ALAIN GIRAUDO.

ÉQUITATION

Dinard, la simplicité et le bon goût

De notre envoyé spécial

Dinard. — Après Deauville et son concours hippique au terme duquel ses plus chauds partisans ont senti, le mois passé, vaciller leur foi, Dinard et son terrain de Port-Blanc, un régal dans une bonbonnière, se sont montrés, du 2 au 5 août, en tous points dignes de leur réputation.

Les organisateurs, il est vrai, se sont toujours attachés à faire simplement des choses simples, mais marquées au coin de la raison, du bon vouloir et du bon goût. Leur zèle combatif devait porter ses fruits.

Preuve tangible cette année du succès croissant du concours hippique international, de la perle de la côte d'Emeraude, disputé de bout en bout sous un soleil resplendissant : au tourniquet des entrées payantes, tous les records de recette ont été pulvérisés et cela aux heures mêmes où les amateurs de bronzage, les bras en croix sur la plage, auraient pu valoir à Pégase de graves défections.

Sur les huit épreuves, toutes exemplairement réussies, deux d'entre elles méritent qu'on s'en occupe, beaucoup mieux qu'à titre épisodique et vacancier. Il s'agit du parcours constitué par cinq doubles d'obstacles, puis du Grand Prix de la ville de Dinard. Par l'accumulation de ses difficultés, l'épreuve de double ne donnait place à aucune chance au cavalier dépourvu d'un sûr et inflexible savoir. Il faut avoir tous les dons, position à cheval parfaite, rare promptitude de réflexe, l'énergie et la douceur passant alternativement dans le couloir étroit formé par les rênes sans parler de l'action parfois déterminante d'étalons. Une accélération manquée face à un « vertical » suivi d'un « large » plantés à une distance imposée par les règlements, et c'est la catastrophe.

Ici le problème de la foulée juste est capital. Mais la foulée n'est pas identique pour tous. Limité dans son modèle et ses battues de cœur généreux mais douillet de nature, l'anglo-arabe par exemple n'ajustera pas son saut et ne sautera pas avec l'ampleur d'un grand carrossier, façon normande.

Au total, quatre-vingt-quatre chevaux étaient inscrits au départ, un nombre appréciable de concurrents alléchés par le montant du prix n'ayant pas hésité à jeter dans la compétition jusqu'à trois de leurs meilleures montures. En selle sur *Carrousel*, un fils de *Popoï*, Hubert Parot, notre plus brillant représentant tout récemment à Hickstead (Grande-Bretagne) devait triompher après un barrage énorme pour ne pas dire casse-cou. A la deuxième place, nous trouvons l'actuel champion de France, le jeune Hervé Godignon, doté, à vingt-sept ans, des moyens et de l'âme d'un authentique crack. Il officiait sur la toute bonne jument *Electre*, actuellement en baisse de faveur côté officiel, on souhaiterait savoir exactement pourquoi. Hervé, par parenthèses, est un ancien élève de Parot. Or, dans la famille Parot, de père en fils, le genre classique est congénital. Ceux qui le possèdent le gardent en toute circonstance. Ceux qui ne le possèdent pas ne l'acquièrent jamais.

Le Grand Prix à Daniel Biancamaria

Le Grand Prix, douze obstacles, quinze efforts, une rivière, un double, un triple, avait réuni vingt cavaliers représentant cinq nations outre la France, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal.

L'épreuve a été remportée par Daniel Biancamaria, ancien sous-maître du Cadre noir et auquel le mot biblique « Combattez et soyez vaillant » convient à merveille. On ne lui voit pas accomplir des miracles, mais il serait absurde de chicaner son talent.

Parmi les étrangers caracolant sur la piste de Port-Blanc, citons le champion italien Vittorio Orlandi visiblement dérangé dans ses habitudes, qui le hissaient, naguère encore, jusqu'aux plus grands honneurs. Il faut dire que les animaux en sa possession aujourd'hui ne sont que de pâles figurants.

« *Pour notre infortune,* nous dit-il en hochant mélancoliquement la tête, *notre pays n'a pas d'élevages. Nous sommes donc contraints de courir à longueur d'année la France et l'Irlande pour y chercher la perle rare. Une fois découverte, les enchérisseurs se battent, pour l'acquérir, avec des moyens dépassant largement les nôtres. Notre absence aux prochains Jeux olympiques n'est nullement exclue.* »

Autre cavalier étranger tout aussi raffiné, le Portugais Manuel Malta da Costa. Ses dandinements, comme de lassitude, en selle restent une énigme aux yeux de ceux qui le trouvent à l'occasion capable d'une volonté de fer. Son élégance naturelle en a ainsi décidé, bornons-nous à cette explication. Pilotant *Ecaussevillais*, un alezan brûlé superbement établi, il a remporté la « puissance », la mesure, au troisième barrage, atteignant la cote impressionnante de 2,20 mètres.

ROLAND MERLIN.

VOILE

LA COURSE DE L'« AURORE »

Bataille autour des neuf mètres

En remportant l'étape Laredo-Quiberon, Patrick Eliès qui, à vingt-sept ans, participe pour la quatrième année consécutive à la course de « l'Aurore » consolide sa position à la tête du classement général devant Joël Charpentier et Gilles Gahinet.

Auprès du public, la course de « l'Aurore » bénéficie de bons atouts. Tout d'abord, elle oppose des navigateurs solitaires exposés à la fatigue, au sommeil, aux aléas d'une navigation difficile. L'étape Quiberon-Kinsale (Irlande), qui commence le mardi 7 août, et le retour à Concarneau à partir du 12 août, amènent les concurrents à couper des routes très fréquentées par les cargos.

La compétition est facile à suivre. Sans être identiques, tous les bateaux engagés sont comparables. Il s'agit de Half Tonners d'environ neuf mètres de long dotés, selon la jauge, de mêmes possibilités. L'ordre des arrivées situe aussitôt les mérites de chacun sans qu'il soit besoin de recourir au temps compensé (comme dans l'Admiral's Cup) pour égaliser les chances de chacun.

La course de l'Aurore présente, en outre, un intérêt technique et commercial moins connu. Aux yeux de nombreux plaisanciers, le voilier habitable de neuf mètres, habilement choisi il y a dix ans par les organisateurs de l'épreuve, représente aujourd'hui le bateau idéal. Il offre, avec un volume intérieur convenable (on peut s'y tenir debout) des performances et une tenue à la mer satisfaisantes. Plusieurs enquêtes ont confirmé cette situation privilégiée, tant auprès des amateurs de France que de ceux de la République fédérale d'Allemagne, où certains de nos chantiers réalisent des exportations appréciables.

Cinquante engagés

Ainsi, cette course, qui a attiré cette année le nombre record de cinquante engagés, permet-elle aux architectes navals et aux constructeurs de mettre à l'épreuve leurs bateaux. Dans le domaine du voilier habitable de neuf mètres, le chantier vendéen Bénéteau de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, s'est assuré une position exceptionnelle grâce au *First-30*, dessiné par André Mauric, et diffusé à quelque sept cents exemplaires sur toutes les côtes de France. Le tour de France à la voile est disputé sur des *First* et plusieurs exemplaires de cette série participent à la course de l'Aurore.

Des architectes estimés ont dessiné des prototypes en vue de cette épreuve. Jean-Marie Finot a créé le nouveau bateau de Patrick Eliès. Gilles Gahinet a conçu son propre voilier, tandis que Jean Berret et Joubert-Nivelt sont également représentés dans la compétition. C'est à l'architecte anglais Stefen Jones qu'a fait confiance Joël Charpentier. On remarque aussi que le chantier bordelais Yachting-France a confié deux de ses nouveaux *Jouët-920*, construits en série, à Michael Birch et à Annick Martin.

Au cours des mois à venir, nous verrons se multiplier les Half tonners de compétition et surtout de croisière. Le chantier Jeanneau, le plus important de France, va attaquer ce marché avec une création de Ron Holland, architecte célèbre, dont seize bateaux participent actuellement à l'Admiral's Cup. Ce nouveau modèle fera son apparition à la fin de cette année en version croisière, en attendant une variante plus ambitieuse qui s'alignera sans doute dans la course de *l'Aurore* de 1980.

On serait tenté de dire que c'est autour des voiliers de 9 mètres que la rivalité est la plus vive entre les chantiers français, s'il n'existait pas les *Micros* de 5,50 mètres, bateaux habitables de croisière côtière, don tla multiplication est caractéristique.

YVES ANDRÉ.

ADMIRAL'S CUP

L'Irlande en tête, la France cinquième

Victorieuse en 1975 et en 1977, la Grande-Bretagne ne pourra remporter pour la troisième fois consécutive la prestigieuse Admiral's Cup, disputée tous les deux ans, et qui oppose sur cinq épreuves (trois côtières de 30 milles et deux en haute mer) dix-neuf équipes de trois voiliers.

L'un des bateaux anglais, « Blizzard », a commis une erreur de parcours dans la deuxième course. De son côté, le « Morning Cloud », de M. Edward Heath, a été victime d'une rupture de gouvernail dans la troisième rencontre, la Channel Race, de 217 milles, disputée du vendredi 3 au dimanche 6 août.

Affectée d'un coefficient 2, cette épreuve a introduit des modifications sensibles dans le classement provisoire. L'équipe d'Irlande vient maintenant en tête devant celles d'Australie et des Etats-Unis, tandis que Hongkong qui s'était détaché dans les deux premières courses rétrograde à la quatrième place. La France opère un redressement spectaculaire et assez inattendu. Passant de la treizième à la cinquième place grâce à la belle tenue de ses trois représentants dans la Channel Race où *Révolootion* a pris la deuxième place. Construit en 1972 cet étonnant bateau est le doyen de l'Admiral's Cup à laquelle il a participé en 1973, 1975 et 1977. *Accanito* est septième et *Jubilee* treizième.

Au palmarès des bateaux après les trois premières courses l'irlandais *Regardless* est premier devant l'anglais *Eclipse*. Parmi les six premiers du classement provisoire on trouve trois voiliers dus à Ron Holland, deux à Peterson et un à Dubois.

L'Admiral's Cup permet de confronter les créations récentes des plus grands architectes navals. Sur les cinquante-sept bateaux en présence, trente-six, soit près des deux tiers, ont été construits au cours des derniers mois en vue de cette rencontre au sommet. Jaugeant de 30 à 40 pieds, les voiliers sont classés en temps compensé en fonction de leur handicap. Le plus petit est l'anglais *Eclipse*, un Peterson de 11, 80 mètres de long, et le plus grand dû à German Frers est l'argentin *Acadia* de 15.50 mètres.

Chaque année impaire Cowes attire non seulement les meilleurs bateaux mais aussi la plupart des meilleurs marins. Toutefois, parmi les Américains plusieurs barreurs de classe internationale se trouvent actuellement en Suède, où ils participent à Göteborg aux championnats du monde de Star, série olympique à deux équipiers qui jouit d'une grande faveur aux Etats-Unis. Depuis sa création en 1957, l'Admiral's Cup a été remporté sept fois par la Grande-Bretagne, deux fois par les Etats-Unis, une fois par l'Australie et par la République fédérale d'Allemagne. Quant à la France elle avait terminé huitième en 1973, dixième en 1975, sixième en 1977. Une place de cinquième au classement final serait très honorable. Mais la troisième épreuve courte (7 août) et surtout le Fastnet de 605 milles à coefficient 3 (départ le 11 août) peuvent encore bouleverser les situations acquises. — Y. A.

LES RÉSULTATS

Natation

L'Allemande de l'Est, Petra Schneider, a amélioré de 1 sec. 24/100 son propre record d'Europe du 200 m quatre nages en réussissant 2 min. 14 sec. 51, le 5 août à Brandenburg.

Spartakiades

VOLLEY-BALL (finales)

Messieurs

Moscou b. Lettonie, 3-0 ; pour la troisième place : Cuba b. Russie, 3-0 ; pour la cinquième place : Pologne b. Leningrad, 3-1.

Dames

Japon b. Russie, 3-1 ; pour la troisième place : États-Unis b. Leningrad, 3-0 ; pour la cinquième place : Cuba b. Ukraine, 3-1.

JUDO

Finale des super-légers : Moriwaki (Jap.) b. Songalla par ippon.

Finale toutes catégories : Kouboulouris (U.R.S.S.), b. Bogdanovitch (U.R.S.S.) par ippon.

Tennis

CHAMPIONNATS D'EUROPE DES JEUNES A BAASTAD (Suède)

Juniors

Jeunes gens, demi-finales : Beutel (R.F.A. b. Demidenko (U.R.S.S.), 6-0, 4-6, 6-4 ; Zipf (R.F.A.) b. Tetermin (U.R.S.S.), 7-6, 6-2. — Finale : Zipf b. Beutel 6-1, 6-4.

Jeunes filles, demi-finales : L. Sandin (Suède) b. O. Zaitseva (U.R.S.S.), 6-1, 6-1 ; M. Van Tore (P.-B.) b. H. Luetten (R.F.A.), 3-6, 7-6, 6-3. — Finale : M. Van Torre b. L. Sandin, 6-3, 6-1.

Cadets

Jeunes gens, demi-finales : Wilander (Suède) b. Sihak (Tch.), 6-2, 6-4 ; Leconte (Fr.) b. Hogstedt (Suède), 6-4, 5-7, 6-4. — Finale : Wilander b. Leconte, 3-6, 6-0, 6-1.

Jeunes filles demi-finales : C. Kohde (R.F.A.) b. I. Petru (Tch.), 6-4, 6-4 ; S. Gardette (Fr.) b. Pasquale (Suis.), 6-4, 2-6, 6-4. — Finale : S. Gardette b. C. Kohde, 6-4, 5-7, 9-7.

Minimes

Jeunes gens, demi-finales : Krieg (R.F.A. b. Patika (Tch.), 6-0, 6-3 ; Boerjesson (Suède) b. Hipp (R.F.A.), 6-4, 6-2. — Finale : Bjoerjesson b. Krieg, 0-6, 7-6, 6-3.

Jeunes filles, demi-finales : K. Reuter (R.F.A.) b. C. Tanvier (Fr.), 6-7, 6-4, 6-4 ; N. Reva (U.R.S.S.) b. A. Temesvari (Hong.), 6-1, 6-1. — Finale : K. Reuter b. N. Reva, 6-4, 6-4.

NATATION

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE A DOUZE ANS

Calais (*A.F.P.*). — Un jeune Sud-Africain de douze ans a réussi la traversée de la Manche à la nage, samedi 4 août, dans le sens Angleterre-France. Après douze heures d'efforts, Kevin Anderson, domicilié à Port-Alfred (Afrique du Sud), a atteint la côte française à Wissant (Pas-de-Calais), devenant ainsi le plus jeune recordman de la traversée de la manche.

Parti vers 10 heures de Douvres, Kevin Anderson était épuisé à son arrivée sur la plage de Wissant, où l'attendait son père. Il avait failli abandonner à quelques milles du littoral, gêné par les courants et une légère brume. Le jeune Sud-Africain, qui avait échoué l'an dernier lors d'une première tentative, s'est plaint d'avoir été brûlé à maintes reprises par des méduses. D'autre part, la Britannique Anne Shepherd, âgée elle aussi de douze an:, qui l'accompagnait, a renoncé après six heures d'efforts.

ÉDUCATION

Les enseignants socialistes préparent des journées d'action contre « la désertification scolaire »

De notre correspondant

Poitiers. — Le congrès de l'Union internationale des enseignants socialistes, réuni à Poitiers depuis le 30 juillet, a pris fin, le 3 août, en présence de M. Louis Mexandeau, responsable des problèmes d'éducation au parti socialiste. Le député du Calvados a annoncé que des journées d'action *« contre la désertification scolaire et culturelle en milieu rural »* auraient lieu dans l'ensemble du pays les 8 et 9 septembre. Le point fort de cette campagne aura lieu dans l'Aude, département particulièrement affecté par les suppressions de classes.

M. Mexandeau a évoqué *« l'éjection du système scolaire des plus défavorisés, la prolifération des formations courtes en relation sans doute avec la volonté d'expulsion des immigrés »*. Il a insisté sur *« l'effondrement des crédits d'équipement »* (1 480 millions en 1977 à 266 millions en 1979) et a dénoncé la réduction massive du recrutement des personnels d'enseignement, de surveillance et de service. Le député du Calvados a regretté enfin que, pour la première fois depuis la Libération, le nombre des enseignants soit en régression en France. Pour lui, *« le P.S. juge indispensable des actions bien préparées, multiformes, de longue haleine et en relation avec les familles pour défendre le service public »*.

Ce congrès de Poitiers, prévu initialement à Tel-Aviv, groupait une trentaine de participants venus pour la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest. Le thème choisi était celui de la démocratisation de l'enseignement. L'Union internationale des enseignants socialistes a été fondée voici vingt-cinq ans par M. Pierre Astier. Le nouveau bureau élu à Poitiers comprend MM. Walter Linsi (Suisse), président ; Marc Weinachter (Luxembourg), vice-président ; Mme Ruth Zschokko (Suisse), secrétaire permanente, et M. Marc Ericson (Suède), trésorier.

BERNARD HILBERT.

L'ESPÉRANTO EST PROPOSÉ COMME LANGUE DES CONFÉRENCES INTERNATIONALES

Le congrès mondial de l'Union espérantiste, qui a achevé ses travaux le 4 août à Lucerne, a lancé un appel aux organisations internationales pour qu'elles étudient *« sérieusement »* le problème des langues. L'Union espérantiste constate que le budget des conférences internationales est toujours grevé par les frais de traduction et d'interprétariat, alors que l'espéranto, *« langue mondiale qui a fait ses preuves depuis un siècle »*, pourrait être un bon outil de communication.

Quarante-neuf Etats étaient représentés au congrès de Lucerne, qui a admis deux nouveaux membres au sein de l'Union espérantiste : le Chili et le Portugal. — *(A.F.P.)*

TAUROMACHIE

La rentrée en France du « phénomène » Cordo-bis

De notre envoyé spécial

Bayonne. — Des joues plus pleines, un fessier plus rebondi, quelques mèches blondes en moins, quelques rides en plus coupant le sourire de loup : il nous est revenu après cinq ans d'absence, à peine revu et très peu corrigé, incomparable conquérant de bravos, dompteur de foules et accessoirement torero. On l'avait perdu beatnik, on le retrouve plutôt sous les formes d'un chef de clan quadragénaire, la démarche toujours chaloupée, le rire toujours sauvage, mais d'une sauvagerie passée par le Jardin des Plantes et les studios de télévision. Quelle plage dans les semaines et les mois qui viennent, de Benidorm à Palavas et de Marbella à Acapulco, pourra se passer de cette attraction fabuleuse ?

L'emprise du Cordobès sur la foule est-elle restée intacte ? Presque. Les sauts de grenouille et les agenouillements face à des taureaux, eux-mêmes portés aux pieuses génuflexions, font toujours se pâmer les bonnes gens qui ont parfaitement le droit d'aimer ce genre d'exhibition et d'y trouver ce qu'ils viennent chercher dans les arènes. A quoi bon ricaner, minauder, faire la bouche en cul-de-poule ? A quoi bon dire aux fans de Johnny ou d'Elvis qu'ils feraient mieux d'acclamer Raimondi ou Vickers ? A ceci près que l'on demande rarement à Mlle Vartan de chanter Don Giovanni.

A la manière de... Sacha Guitry

On espérait vaguement que se reproduirait le phénomène Pedres ; l'histoire de ce torero-suicide qui prit il y a vingt ans sa retraite et revint quatre ou cinq ans plus tard, maître d'un art épuré, que le public d'ailleurs récusa. Non. Nous avons vu le Cordo-bis avec sa fougue solaire et ses déhanchements, sa puissance de séduction, ses foucades un peu « téléphonées », cette façon qu'il a de tenir sa cape comme un épouvantail à moineaux et son épée comme une lardoire, sa verve, sa fantaisie baroque, ce quelque chose de fatal et de rieur qu'il porte sur sa face brûlée de mangeur de feu. On a revu aussi ses deux vertus qui font quelquefois paraître le vrai torero sous la vedette populaire : un exceptionnel « aguante » qui lui fait attendre la charge du taureau les pieds cloués au sol et ce merveilleux poignet qui enchaîne autour de lui son adversaire, quand tout va bien...

Bref, un personnage incomparable dans l'interprétation de son propre rôle, comme Sacha Guitry. Limité à ce registre. Y poussant sa note avec éclat. Mais qui aura intérêt, pendant cette seconde carrière, aux Amériques ou ailleurs, à n'affronter que le type de taureaux qui lui étaient servis ce dimanche à Bayonne et que les mauvais esprits crurent pouvoir trouver un peu plus menus, suaves et moins encornés encore que ceux que combattirent ses rivaux d'un jour, Damaso Gomez et Francisco Ruiz Miguel.

Sur les gradins, une ample banderole brandie par un groupe de jeunes Basques hurlait silencieusement : « Où sont les cornes ? » *Qui croyait voir ce jour-là, pour la rentrée en France du Cordobès, de nobles armures ? Il faut choisir. Ou le « phénomène » ou des taureaux de combat. La grenouille dont le Cordobès imite si bien le saut ne veut pas se faire aussi grosse que le bœuf : elle aspire plutôt à voir le taureau devenir aussi petit qu'elle.*

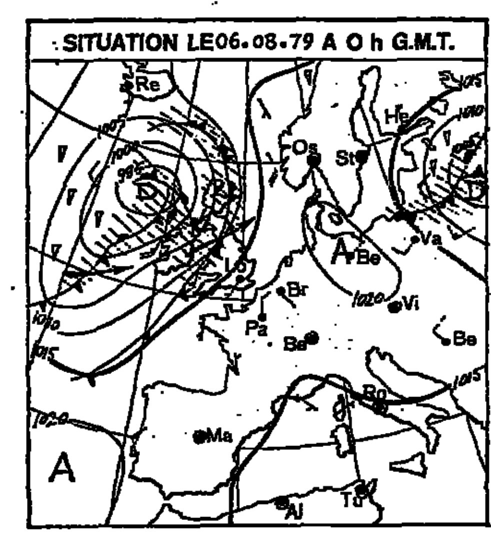
Bref, ce fut un bon après-midi, comme chacun de ceux où Mayol faisait sa rentrée. On a retrouvé un vieil ami, qui ne nous impose pas de nous laisser envoûter par ses tours. Dans ce théâtre de soleil fou, nul n'est tenu d'entrer. Nul n'est tenu de prêter sa montre au prestidigitateur. Vivent donc les cordobésistes et le Cordobès, et vive leur tauromagie noire !

Mais tout de même, que c'est beau de voir parfois un homme toréer vraiment un taureau, lui imposer sa cadence, son rythme, un certaine trajectoire de course. Ce qu'ont fait pendant quelques instants fugitifs le quinquagénaire Damaso Gomez, vétéran de tant de campagnes cruelles — et son cadet Ruiz Miguel, celui-là devant le dernier taureau. Le « phénomène » venait de promener en riant autour de la piste, deux oreilles pas plus mal gagnées que d'autres, sous les yeux d'un public enchanté. On vit soudain ce Francisco de petite mine (qui allait ensuite faire assaut d'effets fracassants avec son illustre prédécesseur) prendre l'ascendant, en quatre véroniques magistrales, sur le dernier taureau. Quelques secondes seulement. Au-delà du spectacle, un instant de simplicité rafraîchissante.

JEAN LACOUTURE.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 7 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)

ATLANTIQUE
MER MÉDITERRANÉE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 août à 0 heure et le mardi 7 août à 24 heures :

Une perturbation venant de l'Atlantique pénétrera lentement en France, où elle sera précédée d'une accentuation de la tendance orageuse.

Mardi 7 août, en Bretagne, en Normandie, en Vendée et sur la région parisienne, le ciel sera souvent nuageux. Il y aura quelques faibles pluies de courte durée, puis des éclaircies se développeront l'après-midi et le soir par l'ouest. Les vents, modérés, viendront du sud-ouest, puis de l'ouest, et il fera un peu plus frais le soir.

Sur le reste de la France, après des orages nocturnes, la matinée sera souvent ensoleillée, mais des nuages se développeront de nouveau et des orages éclateront l'après-midi et le soir. Des rafales de vent et des baisses locales de température accompagneront ces orages.

Le lundi 6 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,5 millibars, soit 760,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 août ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 30 et 17 degrés ; Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 30 et 15 ; Brest, 22 et 14 ; Caen, 23 et 11 ; Cherbourg, 21 et 12 ; Clermont-Ferrand, 31 et 14 ; Dijon, 29 et 17 ; Grenoble, 29 et 16 ; Lille, 24 et 11 ; Lyon, 30 et 18 ; Marseille, 32 et 21 ; Nancy, 26 et 11 ; Nantes, 26 et 12 ; Nice, 27 et 23 ; Paris-Le Bourget, 28 et 13 ; Pau, 28 et 18 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 27 et 12 ; Strasbourg, 27 et 12 ; Tours, 28 et 13 ; Toulouse, 34 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 24 et 18 degrés ; Alger, 34 et 22 ; Amsterdam, 22 et 14 ; Athènes, 36 et 28 ; Barcelone, 29 et 21 ; Berlin, 20 et 10 ; Bonn, 24 et 12 ; Brindisi, 30 et 25 ; Bruxelles, 24 et 15 ; Le Caire, 34 (max.) ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Casablanca, 24 et 18 ; Copenhague, 20 et 9 ; Djerba, 36 et 24 ; Genève, 30 et 15 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 22 et 14 ; Madrid, 35 et 14 ; Milan, 29 et 19 ; Moscou, 23 et 17 ; Nairobi, 28 et 11 ; Naples, 32 et 21 ; New-York, 33 et 23 ; Nicosie, 31 et 23 ; Palerme, 31 et 26 ; Palma-de-Majorque, 35 et 20 ; Rome, 31 et 22 ; Rhodes, 32 et 23 ; Stockholm, 18 et 10 ; Tirana, 32 et 17 ; Tunis, 38 et 26 ; Valence, 31 et 22 ; Zagreb, 25 et 11.

Sessions

● *Les activités du Centre Albert-le-Grand.* — A la suite du décès du frère J.-Y. Jolif, on nous prie de communiquer que la session qu'il devait animer avec Jacques Pohier, à l'Arbresle, du 3 au 9 septembre prochain, sur le thème : « Dieu et l'homme, pour quoi faire ? » est maintenue. Elle sera animée par Jacques Pohier et Stanislas Breton.

Renseignements et inscription :

★ Centre Albert-le-Grand, B.P. 105, 69210 L'Arbresle, tél. 74-01-01-03.

Stages

● *La Société nationale de protection de la nature* organise à l'automne une série de voyages d'initiation à la nature. Les 6 et 7 octobre : forêts et étangs de la Sarre, parc régional de Lorraine (180 F) ; les 3 et 4 novembre : la Brenne, le pays des mille étangs (180 F) ; les 1er et 2 décembre : le parc régional de la forêt d'Orient en Champagne humide (130 F). Les groupes sont limités à dix personnes accompagnées de deux naturalistes. S.N.P.N., 57, rue Cuvier, B.P. 405, 75221 Paris Cedex 05.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 août 1979 :

UN DECRET

● Destiné à favoriser l'accès des ressortissants d'un Etat membre de la Communauté économique européenne aux professions de transporteur routier de voyageurs ou de marchandises, ou de loueur de véhicules pour le transport routier de marchandises par la reconnaissance de diplômes, certificats et autres titres délivrés ou reconnus dans un Etat membre de la C.E.E.

UN ARRETE

● Fixant la liste des emplois et des activités offerts au titre de la mobilité.

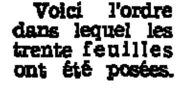
Circulation

● *Travaux sur la voie express.* — La circulation sur la voie express Georges-Pompidou et dans la traversée du Cours La Reine sera perturbée, du 6 au 31 août, par des fermetures partielles de ces deux voies, indique la mairie de Paris. Ces fermetures doivent permettre l'exécution de travaux de construction d'une canalisation.

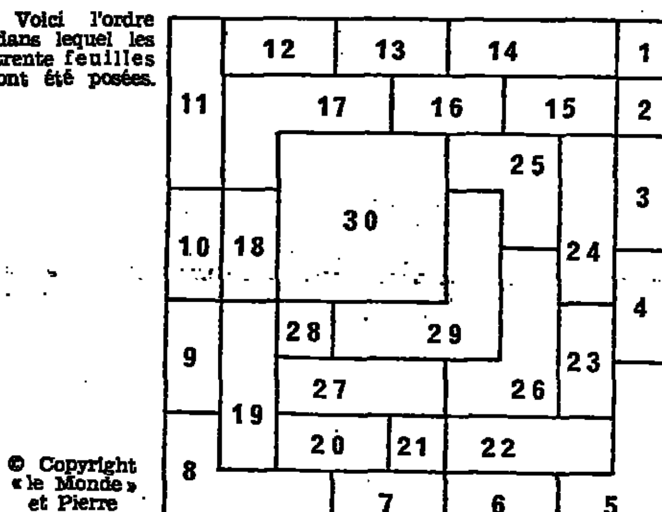
UN COIN POUR JOUER

Solution du problème nº 11

La logique des feuilles



Voici l'ordre dans lequel les trente feuilles ont été posées.



CHASSE

Une vingtaine d'adjudications annulées en Alsace et en Moselle

Le tribunal administratif de Strasbourg a annulé une vingtaine d'adjudications de chasse dans les deux départements d'Alsace et dans la Moselle en fondant sa décision sur l'illégalité des commissions techniques d'arrondissement, instituées par arrêté interministériel du 31 mai 1976.

Depuis cette date, en effet, les commissions techniques, placées sous l'autorité du préfet, se substituaient, pour l'adjudication des chasses, à l'autorité communale dont elles dépendaient depuis la loi locale du 7 février 1881 sur la chasse en Alsace et en Lorraine.

Une trentaine de candidats aux adjudications, écartés, depuis le début de l'année, par les commissions techniques, avaient déposé un recours en annulation en arguant, selon le cas, de « décisions arbitraires », ou en mettant l'illégalité de ces commissions, attaquées par ailleurs pour excès de pouvoir.

Les juges administratifs ne se sont pas attachés aux motifs pour lesquels certains candidats ont été éliminés, mais, jugeant sur la forme, ils ont estimé que le ministre de l'environnement et le secrétariat d'Etat à l'environnement, auteurs de l'arrêté du 31 mai 1976, ne « pouvaient innover par l'institution de commissions d'arrondissement chargées de substituer les autorités communales légalement investies ».

Le tribunal administratif a considéré de surcroît que l'article 2 du même arrêté « porte tout à la fois atteinte au droit de propriété et aux principes fondamentaux de la libre administration des collectivités locales ».

Deux objectifs

Alors que la chasse au brocard est ouverte depuis le 1er juin et que d'autres ouvertures vont avoir lieu prochainement, les requérants, qui ont obtenu gain de cause auprès du tribunal administratif, n'ont cependant pas encore de raison de se réjouir. La décision des juges n'est pas suspensive et il est fort probable que les ministres concernés feront appel auprès du Conseil d'Etat.

La loi locale de 1881 en vigueur en Alsace et en Moselle poursuit deux objectifs : regrouper les territoires de chasse pour en assurer une saine gestion cynégétique (lots étendus et suppression des enclaves) ; assurer des ressources aux communes, les propriétaires leur laissant les revenus de location de la chasse.

Lorsque le premier objectif est atteint, en fait quand la valeur du territoire a été revalorisée, bien des convoitises se manifestent autant de la part des communes que de celles de chasseurs à hauts revenus ou qui payent en devises fortes.

Ce constat a été fait depuis longtemps à tel point qu'avec l'appui des chasseurs locaux les pouvoirs publics ont été amenés à intervenir, et c'est l'arrêt du 31 mai 1976 qui institue un droit de priorité — reconnu lors des nouvelles adjudications au locataire sortant, jugé bon gestionnaire — et l'indexation des baux de chasse sur le blé fermage pour limiter les réajustements en cours de bail.

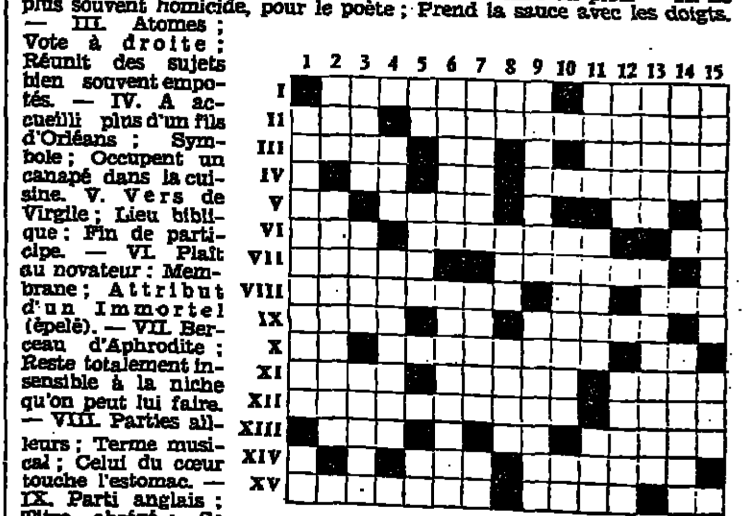
Mais l'arrêté du 31 mai 1976 a institué aussi la commission technique d'arrondissement pour s'assurer de l'adéquation des clauses et des dossiers de candidature déposés avant les adjudications. C'est la légalité de ces commissions qui est mise en cause après qu'une trentaine de candidats aux adjudications, écartés par les commissions techniques, aient déposé des recours en annulation. Une affaire à suivre.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2455

HORIZONTALEMENT

I. Il est généralement dégoûté de la campagne lorsque sonne l'heure de la retraite ; Horace le considérait comme un pied. — II. Le plus souvent homicide, pour le poète ; Prend la sauce avec les doigts. — III. Atomes ; Vote à droite ; Réunit des sujets bien souvent empotés. — IV. A accueilli plus d'un fils d'Orléans ; Symbole ; Occupent un canapé dans la cuisine. V. Vers de Virgile ; Lieu biblique ; Fin de participe. — VI. Plaît au novateur ; Membrane ; Attribut d'un Immortel (épelé). — VII. Berceau d'Aphrodite ; Reste totalement insensible à la niche qu'on peut lui faire. — VIII. Parties ailleurs ; Terme musical ; Celui du cœur touche l'estomac. — IX. Parti anglais ; Titre abrégé ; Se promène constamment à poil. — X. Opère une jonction ; Font du bruit ; De haute naissance (épelé). — XI. Le refus du Kremlin ; Dissipent ; Homme ou oiseau. — XII. Eût épargné une bien désagréable mésaventure à la femme de Loth ; Mention honorable. — XIII. Bien pesée avant d'être déclarée ; De quoi réfléchir ; Construit son œuvre mètre par mètre. — XIV. Effectue très régulièrement les recouvrements qui lui incombent ; Rendit moins net. — XV. Est animé par un grand souci de distinction ; Pilier ; Entame maintes hypothèses.



VERTICALEMENT

1. Incite bien des gens à bailler ; Abréviation. — 2. Préfixe ; Suppose des pleurs pour arriver plus tard à des grincements de dents. — 3. Distribue des mandats ; Evoquent une parfaite candeur ou une gentille imbécillité ; Dans une mythologie. — 4. S'exprime parfois avec peine ; Evoque un temps sombre. — 5. Délimite un terrain ; Réponse d'un interlocuteur conciliant ; Préfixe. — 6. Est très sensible ; Coups de main. — 7. Col dur ; Inspira Boileau ; Terme musical. — 8. D'un auxiliaire ; Se suivent en glissant ; Sans changement. — 9. Plongent dans un élément ; Ne voudra rien savoir. — 10. Délicats ; Commence anarchiste et finit tyran. — 11. En Roumanie ; Vivait ; Sigle. — 12. La nature semble avoir mis beaucoup de choses à sa portée ; Félix, pour ses amis. — 13. Truc en plumes ; Homme de chaudes journées. — 14. *A fortiori*, elle ne fait pas le moine ; Confias temporairement. — 15. Tache un tissu ; Direction.

Solution du problème nº 2454

Horizontalement

I. Cynophile. — II. Eté ; Mot. — III. Nécessité. — IV. Furet ; Ton. — V. Oside. — VI. Sep ; Fessu. — VII. Echues. — VIII. Rua ; Robot. — IX. Grelots. — X. Emeu ; Enta. — XI. Suse ; Si.

Verticalement

1. Confiseries. — 2. Eu ; Ecu ; Mu. — 3. Nécrophages. — 4. Otées ; Rue. — 5. Pestiféré. — 6. Désolés. — 7. Imites ; Boni. — 8. Loto ; Scott. — 9. Etendu ; Tsar.

GUY BROUTY.

Le Monde

culture

LA TÉTRALOGIE DE BAYREUTH

Chéreau à l'heure du cinéma

(Suite de la première page.)

Mais Patrice Chéreau, lui, est bien vivant et à son apogée ; on pourrait même dire que sa Tétralogie ne fait que naître, car elle sera intégralement filmée l'an prochain (c'est déjà fait cette année pour *le Crépuscule des dieux*) et s'adressera ainsi à l'ensemble des mélomanes du monde entier, notamment grâce à la télévision. Plus tard, quand le vent aura définitivement tourné, ces films resteront certainement, comme *l'Ange bleu* ou la *Lulu*, de Pabst, un grand classique des ciné-clubs, où les jeunes des générations futures apprendront comment on peut déchiffrer, dévorer, expliciter totalement un texte et une musique. Car il ne sera pas possible d'ignorer les interprétations de Chéreau et leurs inépuisables volées d'images.

De cette Tétralogie, dont le premier cycle s'achève, on dira que Chéreau est allé au bout de sa trajectoire. Avec Richard Peduzzi il a, dès la deuxième année, changé les décors les plus faibles, remplacé en particulier le Walhalla lointain de *l'Or du Rhin* par une façade brillante, obsédante et brutale, correspondant bien au désir du maître des Dieux, et naturellement le hideux rocher de Brünnhilde, maquette dérisoire du Cervin, à ciel ouvert, coupée en deux face à la salle, aux murs faits d'immenses monolithes, avec une unique colonne surmontée d'un chapiteau, qui se transforme à la fin de *la Walkyrie* en une prodigieuse fournaise.

*Mais surtout il n'a pas cessé de raffiner et d'enrichir le jeu des acteurs, de dessiner, de creuser les personnages, d'incarner, de « montrer » les moindres nuances du texte, tout en restant fidèle à sa propre « mythologie » fondamentale. Toute la musique est devenue d'une évidence scénique aveuglante, d'une bouleversante et merveilleuse humanité, avec ces sommets que sont le deuxième acte de *la Walkyrie*, qui donne un éclairage admirable aux rapports de haine et d'amour entre Fricka et Wotan, et le dialogue pathétique de ce dernier avec son miroir ; le renouvellement fabuleux du rôle de Mime par Heinz Zednik, portrait comique d'un La Bruyère de génie ; les deux scènes exquises et poignantes de Siegmund et de Sieglinde, de Siegfried et de Brünnhilde, où l'amour semble s'inventer lui-même pour la première fois ; et tout le terrible *Crépuscule des dieux* où l'on n'a jamais été si loin dans l'évocation de cet enfer d'une famille stérile, de l'amour bafoué retourné en haine par Brünnhilde, scène d'autant plus intolérable qu'elle explose sous les yeux de la foule impénétrable.

Quel que soit le destin de la Tétralogie vue par Chéreau, on ne pourra pas oublier qu'il a mis en scène, donné à voir chaque minute de la musique de Wagner sans que jamais on ait un sentiment de jeu ou de gratuité

Restent les partis pris, les clés d'interprétation propres à Chéreau. Ils ont amplement prouvé leur fécondité et finalement, malgré le premier choc, ne sont guère gênants en général. Cette grille de lecture de la révolution industrielle à l'époque de Wagner donne une fantastique plus-value à *l'Or du Rhin*, au *deuxième acte de la Walkyrie* et au *Crépuscule des dieux*, et c'est cela qui importe, même si le fond politique ou sociologique de la thèse ne nous touche pas particulièrement ; car, que cela déplaise ou non à Brecht et à Chéreau, c'est finalement de manière « culinaire » que nous la percevons, pour la splendeur des images et de l'humanité qu'elle révèle plus que pour notre édification ; mais n'est-ce pas l'objet ultime de l'art scénique ?

Siegfried et le voyageur

Il reste que certaines interprétations, certaines images ne cadrent pas avec Wagner ; passe pour le barrage sur le Rhin qui ouvre la Tétralogie, indéfendable mais purement anecdotique, scandale emblématique qui ne tire pas à conséquence. Plus grave est la conception *du rôle de Siegfried, jeune homme* plein de force brutale, mais entièrement manipulé par le destin, par Wotan, par Mime, par Hagen, qui est mentalement un enfant : « *On ne peut plus le considérer comme un héros solaire. Je ne peux pas croire à sa liberté, à la liberté dans l'inconscience, je ne peux pas croire à la liberté d'un homme incapable de maîtriser son destin* », disait Chéreau (*le Monde* du 11 juillet 1976).

Si l'on analyse rationnellement la Tétralogie, il a raison, comme le confirme, par exemple, Brünnhilde dans son ultime discours, accusant Wotan d'avoir « *voué Siegfried à la malédiction qui pesait sur lui-même* ». Mais cette conception réductrice ne correspond nullement au lyrisme grandiose dont Wagner a décoré Siegfried en qui il a vraiment vu « *le trésor, l'héritage et l'espoir du monde* ». Incohérence wagnérienne ? *Certainement ; pourtant* il faut bien voir pourquoi : c'est que Wagner s'est dépeint tout entier dans deux personnages de la Tétralogie : Wotan « *ce voyageur errant et méditatif, parcourant le monde et cherchant obscurément le sens de la vie* », dit Marcel Doisy, mais aussi Siegfried, « *image de sa force, spontanée, indomptable, et de ses élans instinctifs* », doué d'un « *exaltant potentiel de vie* ».

De ce fait, *Siegfried* (au moins le deuxième acte) est le volet le plus faible de la Tétralogie de Chéreau (c'était déjà vrai chez Wieland Wagner) : celui-ci a refusé l'illusion optimiste ou, du moins, montré qu'elle était telle, s'opposant à l'élan irrésistible, instinctif, de la musique et à la splendeur de ses évocations de la nature. Le décor est l'un des plus étriqués et la grande forêt germanique se réduit à quelques arbres dérisoires, dans un square où Siegfried écoute son transistor (la cage de l'oiseau-prophète ; encore une manigance de Wotan !) avant de se battre contre un dragon à roulettes. Mais la nature a-t-elle sa place dans cette Tétralogie très citadine de l'ère industrielle ? Gageons que la prochaine sera *très primitive et écologique*...

Peut-être cette faiblesse vient-elle également de ce qu'il n'y a plus de véritable Siegfried, de « heldentenor » à la taille d'un windgassen ; tout à tour René Kollo, Jess Thomas et, cette année, Manfred Jung, ont *fait la preuve de leur insuffisance*, même si ce dernier fut plus à l'aise dans *le Crépuscule des dieux* où la conception de Chéreau devient plus plausible. Brünnhilde, c'est l'irremplaçable Gwynet Jones, incapable d'un « *mezzo-forte* » audible, avec cet ample vibrato, ce phrasé tout en *à-coups, cette justesse approximative*, mais aussi cette formidable intensité dramatique, ces cris d'une humanité bouleversante, cet être entièrement donné à l'exaltation d'un sublime personnage, le plus proche du cœur de Chéreau.

On retrouve nombre des interprètes *du premier Ring, l'extraordinaire* Mime de Heinz Zednik, le si jeune et émouvant Siegmund de Peter Hofmann, le Wotan poignant de Donald McIntyre, le Günther velléitaire et brutal de Franz Mazura. La sculpturale Jeannine Altmeyer a réalisé le tour de force de faire presque oublier la Sieglinde d'Hanneiore Bode et d'imposer la falote Gutrune.

Un mot encore pour déplorer la mort récente de l'immense acteur qu'était Zoltan Kelemen Alberich qu'Hermann Becht ne peut faire oublier, tandis que Fritz Hübner, Hagen impressionnant, n'atteint pas cependant à la stature terrifiante de Karl Ridderbusch.

Reste un des acteurs essentiels de cette inoubliable Tétralogie : Pierre Boulez. Un peu en retrait il y a trois ans, son orchestre est partout présent à son intensité idéale ; la partition est devenue d'une clarté aussi aveuglante que la mise en scène de Chéreau, dans tout son détail, dans tout son lyrisme dramatique ; la perfection d'une lecture « française » — qu'on nous pardonne — qui ne peut pas ne pas apprivoiser la musique, et à qui ne ne manque parfois qu'un élément de sauvagerie, de démonisme, le ruissellement intérieur des plus grands chefs germaniques. Mais on ose à peine faire des réserves devant une telle souveraineté musicale, un tel travail effectué avec des musiciens cette fois entièrement conquis.

JACQUES LONCHAMPT.

Expositions

ASSIETTES RÉVOLUTIONNAIRES

A l'occasion d'une exposition sur la Révolution française dans la région, on peut voir actuellement au musée de Picardie à Amiens une série de faïences révolutionnaires tirées des réserves et mises en valeur dans la première salle du rez-de-chaussée.

La première série d'assiettes représente, réunis sous la couronne royale, les trois ordres : l'épée (la *noblesse*), *la crosse ou la croix* (le clergé) et la bêche (le tiers état). On peut voir ensuite des dessins naïfs de la prise de la Bastille et de la fête de la Fédération. Il est encore question de Louis XVI dans les devises : « A la nation, à la loi, au roi ». Mais, après la tentative de fuite du roi, en juin 1791, les fleurs de lys disparaissent des faïences.

Mirabeau est le seul personnage historique qui retient l'attention des faïenciers de cette époque. Il est assez curieux de noter qu'à sa mort ce n'est pas son image qui apparaît au fond des assiettes, mais un catafalque entouré d'une inscription à sa mémoire. Lorsque la patrie est proclamée en danger, la levée des conscrits et des volontaires inspire les fabricants d'assiettes qui ne lésinent pas sur les canons surmontés d'un coq guerrier. A partir de 1791 apparaît le symbolisme idéologique : bonnet phrygien, arbre de la liberté, slogan « Vivre libre ou mourir ». Au fur et à mesure que le temps passe et que la guerre continue, l'aspiration populaire à la paix se traduit dans les faïences.

M. C.

Jazz

« OLD AND NEW DREAMS »

au Palais des glaces

Pour le dernier concert de la tournée du quartette Old and new dreams, le 31 juillet, le Palais des glaces a bien failli exploser. Devant la foule des spectateurs qui n'avaient pu pénétrer dans la salle bute de place, Martin Messonier, organisateur du concert, a dû en improviser un second à 23 heures et remplir une fois encore le Palais des glaces. L'endroit est connu des amateurs : voici bientôt deux ans, il était devenu, grâce à une programmation exceptionnelle, déjà signée Messonier, le temple du jazz moderne, avant de sombrer, quelques mois plus tard, dans l'oubli, boudé par le public.

On comprendra cet engouement soudain pour cette salle à la lecture de la composition du quartette Old and new dreams : Don Cherry, Dewey Redman, Charlie Haden, Ed Blackwell, soit quatre musiciens plus que célèbres qui se sont beaucoup côtoyés au début des années 60, en particulier dans la formation Ornette Coleman. Depuis le début de cette année, ils se sont réunis de nouveau, pas seulement pour faire revivre une époque révolue, mais aussi pour confronter leur univers actuel.

On pouvait craindre un manque de flamme dans ces retrouvailles, car on sait bien que les « All stars », les réunions au sommet, si elles attirent le public, pêchent souvent par défaut de communication entre les protagonistes. Eh bien ! non, les quatre musiciens ont semblé, tout au long de leur prestation, habités par cette grâce qui a construit leur renommée. Don Cherry, tout d'abord merveilleux de justesse, ne donna que l'essentiel, quelques phrases éparses profondément pensées et épurées. Dewey Redman, qu'on connaissait brutal et fougueux dans le quartette de Jarrett, se montre cette fois exemple de délicatesse, ménageant tous ses effets, appuyant l'aspect naturellement feutré de sa sonorité, même si quelquefois pointe un cri rauque chanté à travers le bec de son saxophone. A la contrebasse, Charlie Haden inscrit un peu plus sa sensualité, sa rondeur et sa musicalité dans l'histoire du jazz, tandis qu'Ed Blackwell, aux tambours, défie les lois physiques d'un instrument qu'on désigne trop comme celui des athlètes et des fiers-à-bras.

Blackwell a sans doute, plus que ses compagnons, créé la surprise au Palais des glaces. Nulle violence, nulle irritation dans la manière dont il griffe doucement ses peaux, alors qu'un geste souple et naturel vaut à sa cymbale un timbre aussi clair et profond que discret. Oui, indiscutablement, chaque pas, chaque mot de cette musique semble pesé, analysé, pour ne laisser d'elle-même qu'une leçon d'élégance et de sensibilité.

Un composition de Haden, *Chairman mao*, une de Redman, *Dewey's tune*, une de Cherry, *Ghana*, où le trompettiste installé au piano, suivant une habitude qu'on lui connaît bien maintenant, chante, ou plutôt chuchote dans son micro, puis un standard, *Happy house*, et enfin *Lovely woman*, d'Ornette Coleman, et le tour est joué.

Les membres de Old and new dreams ont réussi ce tour de force dans la plus grande douceur. Ils ont pu faire entendre haut leurs voix respectives et créer en même temps un « sound » collectif inimitable, une esthétique de groupe définie en se promenant à travers toutes les musiques du monde, musique de jazz oblige.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

EN PICARDIE

L'Association pour le développement culturel menacée ?

Organisme original dans la mesure où il est le seul en France, ouvert à la fois aux responsables et aux associations dans un but de concertation, de proposition et de coordination de la vie culturelle, l'Association pour le développement culturel en Picardie (A.D.C.P.), qui existe depuis plus de quatre ans, va-t-elle devoir cesser totalement ou partiellement ses activités ?

A l'exception du festival des cathédrales, l'A.D.C.P. n'organise pas de manifestations. Comme il est écrit dans ses statuts, son but est de promouvoir le développement culturel en Picardie : en favorisant le rayonnement des associations et institutions culturelles existantes, en jouant un rôle d'étude, d'information, de coordination, de prestation de services, d'organisation à la disposition des collectivités de la région, en intervenant financièrement (recueillir des subventions, percevoir des droits d'entrée, passer des conventions avec les entrepreneurs de spectacles à la demande des collectivités), en gérant un parc d'équipements culturels (matériel musical, matériels d'exposition, d'éclairage et de sonorisation) destinés à ceux qui en font la demande.

L'A.D.C.P., critiquée à gauche pour ne pas mettre ses moyens au service d'une véritable culture populaire, paraît lâchée maintenant par le gouvernement et oubliée par les instances régionales. En effet, le ministère de la culture ne parle plus de la charte culturelle signée le 22 décembre 1977 entre la Picardie et l'Etat (*le Monde* du 25 décembre 1977), et remet en cause son soutien à l'A.D.C.P., renvoyant cet organisme aux bons soins de la direction régionale des affaires culturelles — qui ne peut que prodiguer des encouragements — et de l'établissement public régional. Mais les engagements de dépenses promises par le conseil régional (800 000 F de subvention) n'ont pas été tenus. Seules les assemblées départementales ont fait un effort.

« *Il pourrait résulter de la remise en question de notre structure une régression par rapport à ce qui existe actuellement* », souligne la présidente de l'A.D.C.P., Mme Mariette, qui craint de ne pouvoir préserver l'indépendance de l'association. « *Nous n'avons pas voulu qu'elle soit l'instrument d'un pouvoir politique*, dit-elle, *mais un outil au service d'une politique culturelle en faveur des associations et institutions culturelles et socio-éducatives de la Picardie dans le respect d'un pluralisme des tendances et des langages. Revenir sur ces acquis semble regrettable mais ne serait pas impossible dans le cas où l'on prendrait pour modèles certaines autres structures régionales.* »

MICHEL CURIE.

Petites nouvelles

■ Une jeune actrice a été grièvement blessée le dimanche 5 août pendant une représentation de « Pinocchio » au Festival « off » d'Avignon. Marie-Claude Maret, qui interprétait le personnage du renard et se trouvait sur un échafaudage, a perdu son équilibre et fait une chute de 4 mètres sur la scène.

■ Le gala de Jessye Norman, prévu le 10 août au Festival de Carpentras, n'aura pas lieu. La chanteuse américaine vient d'annuler la fin de sa tournée en Europe en raison de la mort de son père.

■ L'acteur australien Frédérik Stafford est mort le 28 juillet dans un accident d'avion, en Suisse. Il était âgé de cinquante et un ans. Il avait été l'agent secret « OSS 117 » au cinéma et avait joué notamment dans « Topaz », d'Alfred Hitchcock.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 6 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Au-delà de l'horizon : Vasco de Gama ou les trésors des Indes (Conquête de la traversée centrale de la Nanda-Devi) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing : Quand la nature reprend ses droits ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : COIFFEUR POUR DAMES, de J. Boyer (1952), avec Fernandel, B. Brunoy.

Comment un tondeur de moutons provençal devient, à Paris, un célèbre coiffeur. Une comédie de boulevard des années 20 adaptée au personnage de Fernandel. Effets burlesques éprouvés et mimiques de l'acteur.

22 h., Les Français du bout du monde : Une Française au Kenya.

Docteur et pilote d'avion, Anne Spoerry fait partie des « médecins volants » et ne vit que par l'Afrique et pour son travail.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir. Passeport pour le bonheur, avec Pierre Seghers.

L'ami des surréalistes et l'éditeur des poètes, Pierre Seghers, poète lui-même, a invité R. Lahaye, D. Gélin, S. Kertal, Y. Ullet, S. Christophe, J. Gréco, J. Marais, et aussi Lavelle.

21 h. 40, Magazine : Question de temps : Quelle France : Climats (la Gironde).

Dernier numéro de la série d'Eric Cloué, Guy Claisse et Philippe Gildas. Belles images du Bordelais, mais les Girondins sont bien chauvins...

22 h. 40, Jazz : Clarence Gatemouth Brown ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES SEQUESTRES D'ALTONA, de V. de Sica (1963), avec S. Loren, M. Schell, F. March, R. Wagner, F. Prévost. (N. Rediffusion.)

Le secret de la maison d'un grand armateur de Hambourg qui, sachant sa mort prochaine, veut assurer sa succession.

Adaptation d'une pièce à thèse de Jean-Paul Sartre, réduite à un drame grandiloquent à propos de crimes de guerre nazis.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux ;

20 h., « Le Réveil du directeur de cirque », de P. Puntar ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : rencontres bibliques « Jérémie » ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise (en compagnie d'Eusèbe de Césarée) ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Festival d'Orange 1979... En direct du gymnase du Théâtre Antique : récital de chant Teresa Zyllagara (Duparc, Fauré, Chopin, Schubert) ; 23 h., Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès.

MARDI 7 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : Des motos au pays des mille et une nuits ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Sourées d'ailleurs... (Les Etats-Unis). Pueblo, d'A. Page.

Récit d'une authentique affaire d'espionnage qui opposa, en 1968, la Corée du Nord et les Etats-Unis dont un navire-espion avait été arraisonné.

22 h. 15, Document : Les mois miracles, de R.-E. Fuisz, réal. A.-R. Kelman.

Grâce à une caméra téléscopique, il est donné de voir un fœtus aux différents stades de sa croissance. Ce document, consacré à des cas de grossesse difficiles, est dû au photographe Robert Elfstrom. Une leçon de « bio-anatomie ».

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Amour et sexualité dans l'islam) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports : Equitation (sauts d'obstacles) ; Haltérophilie ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : Incroyable Sarah, de R. Fleischer (1976). Avec G. Jackson, V. Sardou, Y. Mitchell.

Quelques heures de la vie de Sarah Bernhardt, depuis l'apprentissage jusqu'au mythe.

Vers 22 h., Débat : Sarah Bernhardt, l'incomparable.

Avec A. Castelot, historien, M.-G. Michel, auteur d'ouvrages sur le spectacle, Philippe Gan, responsable de l'exposition consacrée à la Divine en 1976 à l'Espace Cardin, J. Dupont-Nivet, auteur du livre Sarah Bernhardt à Belle-Isle

23 h 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : TROIS SUR UN SOFA, de J. Lewis (1967), avec J. Lewis, J. Leigh, M.A. Mobley, G. Golan, L. Parrish, J. Best.

Afin d'épouser plus vite sa fiancée, qui est psychiatre, un peintre entreprend de séduire les trois patientes que celle-ci voulait guérir avant son mariage.

Une comédie plutôt laborieuse. Mais les admirateurs de Jerry Lewis prendront plaisir à ses numéros successifs.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens avec Henri Sauguet ; 15 h., Le fleuve Niger... de Bamako à Niamey ; 16 h., Rencontres d'été à La Rochelle, par C. Samuel et M.-H. Baconnet ; 16 h. 40, Musiciens français : Raymond Depraz ; 17 h. 20, De l'autre côté du miroir : portraits du Portugal, par A. de Carvalho (rediffusion) ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, par J. Peignot (rediffusion) ;

20 h., Dialogues franco-italiens : « le Retour au peuple, pourquoi ? », avec C. Gallini et J. Rancière ; 21 h. 15, The Kitcher center ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Estivales... Made in Stokowski : Dvorak, Stravinsky, Bloch, Mendelssohn, Bach ; 18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival d'Orange... Nouvel Orchestre philharmonique dir. P. Maag et chœurs philharmonia de Londres, dir. N. Balatsch, avec T. Zylis Gara, M. Zakai, H. Laubenthal, M. Schenk : « la Clémence de Titus », ouverture ; Motet « Exultate jubilate » et « Requiem » (Mozart) ; 23 h., Ouvert la nuit... Les délices ou les délires de l'excès : « l'Art d'Hermann Aberdroth » ; 1 h., David Cairns

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

A ISTRES

«COSI FAN TUTTE» et les grands sentiments

Question de mode ou signe des temps, *Cosi fan tutte* connaît depuis trente ans un regain de faveur inconcevable au dix-neuvième siècle où l'ouvrage était seulement représenté de loin en loin et jugé sinon tout à fait absurde, du moins incompréhensiblement frivole. Sans prétendre pour autant que le comique est tragique et que la légèreté est une autre forme de profondeur, nous pouvons avoir aujourd'hui une autre vision de l'ouvrage et n'être plus obligés de regretter que Mozart ait dilapidé son génie sur un livret qui n'en valait pas la peine.

Imposé par l'empereur, le sujet, comme beaucoup d'œuvres de commande, vaut d'abord par la façon dont il est traité, mais il n'est pas interdit de penser que la tendresse avec laquelle Mozart s'est penché sur ces deux couples d'amants superficiels et sincères qui se grisent de grands sentiments et jouent leur cœur à travers les mots de la passion leur donne non seulement une consistance inattendue, mais en fait les héros de cette naïveté incorrigible sans laquelle l'amour ne vaut pas la peine d'être vécu.

C'est cette dimension qui manque à Don Alfonso, l'homme cynique qui tire les ficelles de l'histoire, encore qu'on y sente une pointe d'amertume et que son « expérience », dont il est si fier, ne soit illusoire elle aussi ; quant à Despina, elle ne voit la vie qu'à travers le bon sens et la ruse. Fiordiligi et Dorabella, Ferrando et Guglielmo, vivent d'illusions, mais la musique nous laisse entendre qu'ils y croient et surtout qu'ils s'y engagent complètement.

Tout cela pour dire que *Cosi fan tutte*, qui vient d'être présenté à Bastia, aux îles de Lérins, à Châteauvallon et à Istres et qui sera repris cet automne à travers la France (1), est non seulement un chef d'œuvre de musique, mais un ouvrage très recommandable. Le sous-titre : « l'Ecole des amants » est bien sûr une ironie, car au lieu de montrer comment on les éduque on conclut tout naturellement qu'ils sont incorrigibles et que c'est très bien ainsi...

La bonne entente

A travers une représentation donnée dans les arènes à Istres et choisie, pour des raisons de commodité, sans masochisme aucun, il est difficile de porter un jugement impartial tant il est vrai qu'en tenant compte des mauvaises conditions climatiques et acoustique on construit une opinion qui cherche d'abord à faire la part des choses. Ainsi, avec l'humidité ambiante, on comprendra, sans les excuser pour autant, certains dérapages des musiciens, car, à quelques pianissimos près, l'orchestre de Provence-Côte d'Azur, qui faisait ses débuts lyriques, a témoigné, par ailleurs, d'assez de délicatesse pour rendre la plupart des effets de la partition. Les chœurs de l'Opéra de Paris n'ont produit à Istres qu'une impression assez fugitive : personne ne les a entendus, et comme on ne les a pas vus non plus il est assez facile de déduire qu'ils n'y étaient pas. On les annonce néanmoins pour les représentations suivantes. Pour ce qu'il y a à chanter, il n'aurait pourtant pas été bien difficile de découvrir dans le Sud-Est une vingtaine de choristes inoccupés.

Les chanteurs, comme l'orchestre, étaient mis à rude épreuve, mais pour peu qu'on les ait déjà entendus dans des conditions plus favorables, il était possible d'apprécier leur musicalité et leur compréhension dramatique des personnages. Que Isabel Garcisanz soit l'un des meilleurs sopranos français, on le savait d'avance, mais qu'elle aborde le rôle si exigeant de Fiordiligi avec la même égalité au grave comme à l'aigu, la même aisance dans les vocalises et dans les passages héroïques, ce ne sont là des choses qu'on ne peut affirmer qu'après les avoir entendues. Faut-il dire aussi que le style était mieux qu'irréprochable : exemplaire ? Alexandra Papadjiakou (Dorabella) souffrait seulement d'une aussi redoutable concurrence, mais elle y a fait face avec assez d'opiniâtreté pour mériter presque les mêmes éloges. Sonia Nigoghossian (Despina) semblait un peu mince vocalement et dramatiquement : si le docteur ne doit plus chanter du nez ni le notaire chercher l'air entre chaque phrase, si la soubrette doit avoir de la distinction, il faut trouver autre chose — mais peut-être le metteur en scène a-t-il aussi sa part de responsabilités.

Du côté des hommes, François Loup a naturellement l'étoffe de Don Alfonso et, si le rôle est un peu ingrat, il s'en acquitte au mieux. Les deux amoureux, Mario Rodrigo (Fernando) et Udo Reinemann (Guglielmo) ont sans doute une voix moins puissante, mais le premier sait tirer parti des demi-teintes et des passages légers tandis que le second possède assez d'intelligence dramatique pour faire oublier certaines notes un peu pâles.

Cosi fan tutte comporte un certain nombre d'ensembles — duos, trios, quintettes — qui supposent un travail de répétition important et une bonne entente entre les chanteurs : c'était visiblement le cas ici ; quant aux récitatifs qu'on raccourcit généralement faute de savoir qu'en faire, alors qu'ils sont de la même veine que les airs, ils n'étaient ni sacrifiés ni débités à la sauvette, mais vivants et bien articulés. La liaison de ces récitatifs avec les airs se fait toujours de façon si ingénieuse qu'on passe insensiblement de l'un à l'autre.

Les décors et les costumes de Daniel Bignens, au reste très réussis et harmonieux, transportaient l'action à la fin du dix-neuvième siècle ; comme cela ne présente aucun intérêt, ce n'était pas bien grave. Le jeu toujours changeant des éclairages révélait plus de subtilité. Il n'y avait pas, dans la mise en scène de Marc David, de ces idées, bonnes ou mauvaises, dont on se sent obligé de parler, mais il a fait, sans bousculer les traditions, un travail sérieux qui sait se faire oublier, parce qu'il s'attache très simplement à suivre l'œuvre avec intelligence.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Prochaines représentations entre le 17 octobre et le 14 novembre à Annecy, Thonon, Mâcon, Le Creusot, Sochaux, Chalon-sur-Saône, Orléans, Cergy-Pontoise et Nevers.

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook. — II, 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Salle Monod U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : la Forêt des âmes.

Les cafés-théâtres

Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck ; 23 h. 15 : B. Garcin.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour et G. Verchère.

Lundi 6 août

Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba, On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Jazz, pop', rock, folk

Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Samba San Show 7.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Jimmy Gourley.
Patio (758-12-30), 22 h. : Maxim Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 21 h. : Alceu Valença ; 22 h. 30 : Henri Guedon, salsa.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer.
Bilboquet (548-81-84), 22 h. : Marc Hemmler, Bob Martin.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Festival estival

Sainte-Chapelle, 20 h. 30 : Musica Polyphonica de Bruxelles (Scarlatti).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : l'Oiseau de paradis, de D. Daves ; 17 h., Comédies musicales et opérettes : la Parade de la gloire, de H. Koster ; 19 h., Enigmes et mystères : Sherlock Holmes, d'A. Werker ; 21 h. : Drôle de jeu, de P. Kast.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sen., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).
CITE EN FEU (A., v.f.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UN COCKTAIL EXPLOSIF (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Madeleine (8e) (742-03-13).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
ET LA TENDRESSE... ? BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-43). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). — V.f. : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Les films nouveaux

LA SECTE DE MARRAKECH, film américain d'Eddy Matalon (*) (v.o.) : UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24).
YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE, film américain de Frank Kramer (*) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES, film américain de Tom Kotani (v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
A MOI LES PETITES BRESILIENNES, film brésilien de José Miziara (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 7e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V. f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLÉ (F.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (033-34-37 ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88, v.o. mar.) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BETE (F.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CARRIE (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LE CHANT DU MISSOURI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (F.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE CORVEE (A., v. o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EMITAI (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LE FANTOME DE BARBE NOIRE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GENDARME SE MARIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) jours impairs.
L'HERITAGE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-57).
LES HEROINES DU MAL (Pol., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.f.) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Cin'ac, 2e (742-72-19).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5 (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e 828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J. Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LES PROFESSIONNELS (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SEXE FOU (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40).
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
UN GRAND SEIGNEUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

THOMSON-CSF

Dans le cadre du développement de ses activités du CONTROLE DU TRAFIC AERIEN

DES PROGRAMMEURS

Bacc H - F.P.A. option Informatique B.T.S. D.U.T. pour des *études et réalisations* de projets *temps réel* en langage assembleur.
Anglais souhaité.
Déplacements fréquents.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel THOMSON - CSF - TVT - B.P. 34 92369 MEUDON-LA-FORET.

AGENCE INTERNATIONALE DE PUBLICITÉ

Recherche pour travailler dans le cadre de son équipe en charge du traitement de l'information, un

INGÉNIEUR ANALYSTE
CONFIRMÉ

possédant une bonne formation générale et informatique.

Il participera:
- au développement des nouvelles applications (études et programmation);
- à la mise en route du système sur PDP 11/70;
- à la maintenance des programmes.

La connaissance des systèmes conversationnels, des bases de données et du matériel Digital Equipment fonctionnant sous RSTS/E serait particulièrement appréciée.

Lieu de travail : Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence R 26 au service P.A. d'Initiatives Media *122, rue de Rivoli 75001 Paris, qui transmettra.*

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour son siège social PARIS

JEUNE COLLABORATEUR (TRICE)

Titulaire d'une maîtrise ou d'une licence en droit privé (D.E.U.G. si quelques années d'expérience) Le poste offert demande :
- Sens de l'organisation ;
- Esprit d'initiative ;
- Goût des contacts ;
- Connaissance du droit immobilier et du financement de la construction appréciée.

Ecr. avec C.V., photo et prét. sous n° T 14.837 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

INGENIEURS
NOUVELLES PROMOTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Nous sommes un des plus importants groupes français de
BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS

Nous créons un grand nombre de nouveaux postes permettant à de jeunes diplômés (X - CENTRALE - PONTS - ESTP - MINES - ENSAM - HEC - ESSEC - ISA - etc...) de s'intégrer rapidement dans la vie professionnelle.

Après une période de formation aux méthodes de l'entreprise, ils se voient confier des responsabilités en rapport avec leur formation, leurs capacités, leurs souhaits, dans différents secteurs opérationnels ou fonctionnels de notre groupe, au siège social région parisienne, dans nos filiales françaises ou sur d'importants chantiers à l'étranger.

Ingénieurs passionnés de construction qui souhaitez faire des travaux, des études, des méthodes, ou vous diriger vers une activité plus commerciale d'ingénieur d'affaires.

Nouveaux promus des Ecoles de Gestion qui désirez débuter une carrière dans cette voie ou dans la finance, la comptabilité, l'informatique...

Envoyez-nous dès maintenant votre C.V., accompagné de vos souhaits par CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, sous référence 20872.
Toutes vos candidatures seront étudiées avec intérêt et recevront réponse.

---

sema informatique

l'une des divisions de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingénierie, recherche dans le cadre de son développement :

ingénieurs confirmés

Ayant de 3 à 6 ans d'expérience en informatique et en organisation. Ils seront responsables de la conception et de la mise en œuvre d'importants systèmes de gestion. Ces postes conviennent à des ingénieurs de formation Grandes Écoles, disposés à effectuer des séjours en province et à l'étranger. Anglais souhaitable. (Réf. 10203/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

MEUBLES DESIGNED

ASSUREUR cherche deux bons VENDEURS stage formation. Septembre, min. garanti 2.800 après commis. + commis. frais. Ecr. SIPEP/5042, 3, r. Choiseul, PARIS-2e, qui transmettra.

Recherchons
3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
minimum 2 ans d'expérience COBOL ANS. Connaissance Temps réel apprécié.

Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 8.525 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris.

Important Groupe Français recherche
DIRECTEUR DE PRODUCTION
Organisation, fabrication, gestion financière. Investissements. Indispensable expérience minimum dix ans dans usine (1.000 employés) tôlerie fine. Rémun. 120.000 à 150.000 F/an. Env. CV et photo, à SWEERTS, ss référ. 1.922, B.P. 269 75424 Paris Cedex 09, qui transmet.

UN JEUNE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
COBOL ANS

Env. 2 années d'expérience. Si poss. pratique méthode CORIG. Aptitude aux adaptations rapides. Il sera particulièr. appelé à participer au développement d'applications de gestion, de production dans un contexte base de données et temps réel.

Lieu de trav. : env. N.-E. Paris

Prière env. C.V. dét. + photo, à EMPLOIS et CARRIERES 30, rue Vernet, Paris 8e ss réf. NAM mention. s/envel.

COLLEGE LIBRE DE JUILLY recherche CADRE EDUCATIF célibataire, pour encadrer élèves de Seconde, Internat. S'adresser JUILLY, 77230 DAMARTIN-EN-GOELE.

INTERNAT.
Cherche **PROFESSEURS**
maths, physique, chimie, licenciés ayt enseigné de préférence écoles françaises ISTANBUL. Ecr. F. FREZEL, 5, rue des Ursulines, - 93200 SAINT-DENIS.

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS, DIVERS.

THOMSON-CSF

Dans le cadre du développement de ses activités dans le domaine du CONTROLE DU TRAFIC AERIEN

recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Grandes écoles : E.N.S.A.E., E.N.S.T., E.S.E., E.N.S.I, I.S.E.P., I.S.E.N., ou ayant quelques expériences pour s'intégrer dans les équipes techniques et participer à des études de conceptions et de réalisations de matériels et systèmes. Différents postes peuvent être proposés dans les domaines suivants :
- *Traitement du signal temps réel (microprocesseurs)* ;
- Techniques digitales ;
- Techniques radar, déport d'informations, visualisation ;
- Techniques analogiques V.H.F. et U.H.S.

Anglais souhaité.
Déplacements fréquents.
Nombreux avantages.

Ecrire avec C.V et photo au Service du Personnel THOMSON - CSF - TVT - B.P. 34 92368 MEUDON-LA-FORET.



THOMSON-CSF

Dans le cadre du développement de ses activités du CONTROLE DU TRAFIC AERIEN

DES AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Bacc F 2 - F.P.A. niveau B.T.S. - D.U.T. avec connaissances souhaitées en microprocesseurs, techniques digitales ou analogiques pour applications radar et visualisation.
Anglais souhaité.
Déplacements fréquents.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel, THOMSON - CSF - TVT - B.P. 34 92369 MEUDON-LA-FORET

CAP SOGETI LOGICIEL

Société spécialisée dans les études et la réalisation de logiciel de base, logiciel système d'exploitation et de télétraitement, logiciel temps réel industriel, produits-programmes professionnels.

recherche
pour des postes à pourvoir rapidement

40 Ingénieurs débutants (réf. 932/1)

GRANDES ECOLES ou ENSI ayant une formation de base informatique

15 Ingénieurs confirmés (réf. 932/2)

3 à 6 ans d'expérience dans un milieu insdustriel de développement de logiciel pour prendre des responsabilités de production.

2 Ingénieurs chef de production (réf. 932/3)

10 ans d'expérience de réalisation de logiciel pour assurer la direction de la production au niveau d'agences comprenant 50 ingénieurs et techniciens chacune.

Quelques postes sont à pourvoir à :
GRENOBLE - LANNION - AIX EN PROVENCE.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :

CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE CEDEX
Métro : PORTE D'ORLEANS

LA COMPAGNIE FRANÇAISE D'EDITIONS recherche pour ses revues industrielles

CHEFS DE PUBLICITÉ JUNIORS

LIBRES IMMEDIATEMENT

Intégrés à des équipes de vente d'espace publicitaire, ils pourront évoluer rapidement vers la fonction de chef de publicité adjoint au sein d'importants supports spécialisés.

- Expérience de vente souhaitée
- Bonne présentation
- Facilité de contact
- Esprit d'équipe

La connaissance de l'industrie ou de la publicité serait appréciée.

Adresser curriculum vitae et prétentions à

C. F. E. Direction du Personnel 40, rue du Colisée 75381 Paris cedex 08.

---

emplois régionaux

UNE ENTREPRISE REGIONALE DU
VAL DE LOIRE
DE BATIMENT ET DE GENIE CIVIL
+ de 500 personnes en 1978 - 600 en 1979
souhaite engager son

CHEF de PERSONNEL

Dépendant de la Direction Générale, il a la responsabilité de l'ensemble de la fonction Personnel :
- Recrutement important car l'entreprise se développe rapidement.
- Gestion, paie, administration.
- Formation.
- Relations avec les partenaires sociaux.
- Services généraux.

C'est avant tout un homme (ou une femme) de contacts qui peut justifier d'au moins 5 ans d'expérience réussie.

Il peut être issu d'un cabinet de recrutement ou d'une entreprise industrielle.

Le poste de caractère évolutif est situé dans une grande ville universitaire à 100km de Paris. Il est à pourvoir très rapidement.

Adresser C.V. sous référence 20386, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE
Construction électrique
recherche

UN RESPONSABLE DE ZONE EXPORTATION

Son rôle :
- Promouvoir le matériel auprès des *B.E.* et des ingénieurs-conseils étrangers ;
- Assurer la liaison avec les représentants dans la zone ;
- Négocier les contrats importants avec les princ. clients;
- Suivre l'évolution des ventes de la zone.

Lieu de travail :
Villeurbanne, déplacements de courtes durées fréquents.

Niveau :
Ingénieur ou cadre technique, position II (métallurgie). Bonne connaissance de l'allemand et, si possible, de l'anglais.

Env. C.V., rél. et prét. à 21.166 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris ced. 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE
Construction électrique
recherche

UN RESPONSABLE DE LA PRODUCTION D'UN DÉPARTEMENT D'ÉLECTRONIQUE

Son rôle :
- Gestion des approvisionnem. et des stocks de composants;
- Planning de production ;
- Exécution du planning de production, gestion d'un atelier de trente personnes ;
- Gestion du stock de produits finis ;
- Expéditions : emballages et transport.

Niveau :
Ingénieur Position II, *connaissant* les problèmes d'approvisionnement des composants électroniques et de fabrication des cartes électroniques.

Lieu de travail :
Villeurbanne.

Env. C.V., réf. et prét. à 21.169 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

ESSO-CHIMIE recherche pour renforcer l'encadrement de son Service Informatique de Gestion

2 JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

Première affectation à l'usine de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime).

- Formation supérieure Grande Ecole ou Université.
- Deux à cinq années d'expérience en informatique de gestion souhaitées.
- Très bonne connaissance de l'anglais indispensable.
- Possibilités de carrière au niveau français et international.

Ecrire avec curric. vitae et photo à

Service du Personnel
Usine ESSO-CHIMIE
Boîte Postale 52
76330 Notre-Dame-de-Gravenchon

ESSO CHIMIE

IMPTE SOCIETE
Construction électrique
recherche :

UN CHEF DE PRODUIT

Domaine d'activité :
- Responsable d'une ligne de produits d'automatismes.

Volume d'activité :
- 10.000 K F/AN.

Son rôle :
- Définition et conception des produits ;
- Documentation, dossiers techniques ;
- Promotion et animation commerciale ;
- Administration des ventes.

Niveau :
Ingénieur Position II ou III A (Métallurgie)
Anglais souhaité

Lieu de travail :
VILLEURBANNE

Env. C.V., réf. et prét., n° 21.160 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

SOCIETE INDUSTRIE PETROLE
recherche pour son Siège Social à PARIS

CADRE de PERSONNEL

Chargé d'assurer au sein du département des études et travaux de réglementation sociale (classification, rémunération, participation, questions sociales, etc.) ainsi *qu'une participation effective* à la gestion du Personnel.

Connaissance de la paye informatisée nécessaire.

Formation supérieure (licence en droit ou équivalent).

Expérience de 4 à 5 ans dans la fonction.

Adresser C.V. manuscrit, photo, réf. et prétentions sous No 20884, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ 450 PERSONNES
FOURNISSEUR DE L'AUTOMOBILE
recherche
CONTROLEUR DE GESTION

Cadre minimum 25 ans, expérimenté, bons contacts humains. Sous l'autorité du directeur d'usine et en collaboration étroite avec les services centraux de la société-mère :
- assure le contrôle de gestion et la préparation du budget.
- devra poursuivre le développement de l'informatique.

Adr. C.V. + photo et prétentions à LE PROFIL, 105, rue Jean-Jaurès - 78130 LES MUREAUX. Service du Personnel.

WINTERTHUR ASSURANCES

développe son département Informatique et propose après une formation assurée par l'entreprise :

Aux jeunes titulaires d'un D.U.T. INFORMATIQUE ou EQUIVALENT des postes de

programmeurs

Aux jeunes titulaires d'un DIPLOME D'INGENIEUR ou EQUIVALENT des postes d'

analystes

Les postes sont à pourvoir à dater du 3 septembre 79.

Adresser C.V. manuscrit et photo sous référence 2225 à :
J.C. DIDON - Tour WINTERTHUR
Cedex 18 - 92085 PARIS-LA-DEFENSE

winterthur assurances

P.M.E. CONSTRUCTION ELECTRIQUE PARIS
recherche

FUTUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

Cadre supérieur grande école, trente-cinq ans minimum, étroitement lié aux efforts du P.D.G. Il sera appelé rapidement à la fonction de direction générale. Salaire élevé lié aux résultats.

Ecrire avec C.V. manuscrit sous n° T 14.891 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CARNET

Naissances

— M. Etienne BERNARD et Mme, née Christine Van de Walle, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Guillaume,

le 30 juillet 1979.

— Jean-Yves GRESSER et Françoise, née Beck, sont heureux d'annoncer la naissance de

Marilde,

à Paris, le 27 juillet.
31, boulevard de Bonne-Nouvelle.

— Louis et Francine LE GOURIEREC, Sophie, François et Frédéric ont la joie de faire part de la naissance de

Pauline,

le 30 juillet.
188, rue du Temple,
75003 Paris.

— Dominique, Pierre et Boris VALLAUD ont la joie d'annoncer la naissance de

Elodie,

le 31 juillet 1979.
47, rue des Tournelles,
75003 Paris.

Décès

BERNARD LORY

Mme Bernard Lory, son épouse,
Mme veuve Marguerite Lory, sa mère,
M. Bertrand Lory,
Mme Sylvie Sagot,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard LORY,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller maître
à la Cour des comptes,
professeur
à l'Institut d'études politiques,
secrétaire général
de l'Union internationale
des
organismes familiaux (U.I.O.F.),

survenu dans sa cinquante-huitième année, le 3 août 1979.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 août 1979, à 15 h. 30, en l'église de Sainte-Thérèse-d'Avila, 281, avenue de la Division-Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry.

[Né à Paris le 13 juin 1921, Bernard Lory a joué un rôle important dans la définition et la mise en œuvre des politiques sociales et familiales en France et dans le monde.

Auditeur à la Cour des comptes en 1946, maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris, il devient deux ans plus tard secrétaire général du Conseil supérieur de la Sécurité sociale, puis, en 1954, conseiller référendaire à la Cour des comptes. Conseiller technique du ministre de la santé publique en 1958, il devient l'année suivante directeur général de la population et de l'action sociale.

Président de la commission d'action sociale du VIe Plan en 1969, il est élu la même année secrétaire général de l'Union internationale des organismes familiaux (U.I.O.F.). Il devient également directeur général du Centre technique national de l'enfance et de l'adolescence inadaptées. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris depuis 1971, Bernard Lory venait d'être promu conseiller maître à la Cour des comptes.]

— Mme le docteur Marie-Louise Aubert-Jameau,
M. et Mme Jean-François Adam et leurs enfants,
Mme Marie-Françoise Adam et son fils,
M. et Mme Jean-Jacques Adam et leurs enfants,
Mlle Marie-Christiane Adam,
Mlle Marie-Claude Adam,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jean-Henri ADAM,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu en son domicile parisien, le 3 août 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, le mercredi 8 août, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bourg-la-Reine (92) dans le caveau de famille, à 15 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

39, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.
33, rue Rouget-de-L'Isle,
78500 Sartrouville.
45, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne-sur-Seine.
11, rue Erard, 75012 Paris.

— Angers, Rouen, Lille.
Claudette Blanchard
et ses enfants,
Guy Maurau
et ses enfants,
ont la douleur de faire part des décès de

Gérard BLANCHARD
et
Marie-Pierre MAURAU,

survenus le 30 juillet 1979, en Crète.

Une cérémonie religieuse aura lieu à Haubourdin (59), le mardi 7 août, à 14 heures, et à Angers, le mercredi 8 août, à 14 heures.

Une autre cérémonie aura lieu ultérieurement à Rouen.

[*Le Monde* du 3 août.]

— M. et Mme François Chardin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Chardin et leurs enfants,
M. et Mme André Chardin et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Chardin et leurs enfants,
Mlle Marie-Thérèse Chardin,
Sœur Monique Chardin,
M. Paul Chardin,
M. et Mme Emmanuel Clamagirand,
Sœur Marguerite Chardin,
font part du retour à Dieu, le 23 juillet 1979, du

docteur Denis CHARDIN,
ophtalmologiste,

leur frère, beau-frère, et oncle.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 1er août, à l'église de Jacob-Bellecombette (Savoie), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

— Mme Frédéric Dumoulin,
Lucie Dumoulin,
Françoise Dumoulin,
Marie-Dominique Dumoulin,
M. et Mme Jean Dumoulin et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Frédéric DUMOULIN,
conseiller
de Cour d'appel honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile, à Bastia, dans sa soixante-huitième année, le 27 juillet 1979.

17, boulevard Général-de-Gaulle,
20200 Bastia.
5, boulevard Madame-Mère,
20000 Ajaccio.

— M. Jean Levy et Mme, née Hélène Etlin,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre-Philippe Etlin et leurs enfants,
font part du décès, à Biarritz, le 28 juillet 1979, de

Mme Roger ETLIN,
née Annette Gougenheim.

L'inhumation aura lieu ultérieurement dans le caveau de famille à Metz.

49, Promenade des Anglais,
06000 Nice.
39, rue de l'Estagnas,
64200 Biarritz.
1300, rue Herbreuse,
76230 Boisguillaume.

— M. François Garelli,
M. et Mme Thierry Prévost,
MM. Philippe et Patrice Garelli,
M. et Mme Maurice Denizet,
Mlle Nicole Boyaval,
M. et Mme André Gauthier,
M. et Mme Paul Garelli,
M. et Mme Jean-Claude Garelli,
M. et Mme Jacques Garelli,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise GARELLI,
née Chantal Boyaval,

leur épouse, mère et belle-mère, sœur, belle-sœur et tante, endormie dans la paix du Seigneur le 25 juillet 1979, munie des sacrements de l'Eglise, après une longue maladie supportée jusqu'au bout avec le sourire de la sérénité.

Les obsèques ont été célébrées en l'église du Prieuré Saint-Grégoire de Rungis, le 28 juillet 1979.

9, rue Moncey,
75009 Paris.

— M. et Mme Jean-Louis Dubuisson,
M. et Mme Alban Gouton,
M. et Mme Charles Gouton,
Mme Louis Gouton,
Le capitaine de frégate et Mme François Gouton et leurs enfants,
Mlle Henriette Marion,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Pierre GOUTON,
née Thérèse Marion,

rappelée à Dieu le 31 juillet 1979.

La messe de funérailles aura lieu le lundi 6 août 1979, à 16 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris.

Des messes seront dites ultérieurement à Paris.

2, rue de Narbonne,
75007 Paris.

— Mme Hélène Kosmoglou, née Gabillaud,
nous prie d'annoncer le décès de son époux,

M. Dimitri KOSMOGLOU,
conseiller fiscal et juridique,

survenu à Paris, le 26 juillet 1979.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

21, square Montsouris,
75014 Paris.

— M. et Mme Jean Monnot,
M. et Mme Philippe Monnot,
M. et Mme Bernard Monnot,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès survenu, à Auxerre, de

Mme Pierre MONNOT,
née Madeleine Volette.

Les obsèques sont célébrées le 7 août 1979, en l'église de Gargilesse (Indre).

15, allée Anne-de-Beaujeu,
75019 Paris.

— M. et Mme Pierre Vandenberghe et leurs enfants,
M. et Mme François Grosrichard,
Les familles Vandenberghe, Béghin, Noël, Luchart, Baras,
ont la douleur de faire part du décès de

François VANDENBERGHE,

survenu subitement le 29 juillet, à l'âge de vingt ans.

Les obsèques ont eu lieu le 1er août, à Calais.

Boulogne-Billancourt.

Remerciements

— Mme Guy Chatiliez-Gouverneur, son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,

L'administration municipale,
Le conseil municipal,
Les secrétaires généraux de la mairie de Tourcoing,
Les personnels de la mairie, du Centre communal d'action sociale, des services hospitaliers de Tourcoing,
Ses très nombreux amis,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Guy CHATILIEZ,
maire de Tourcoing,
vice-président fondateur
de la
communauté urbaine de Lille,
vice-président
de la Fondation Raoul-Follereau,
citoyen du Monde,

ou se sont associées de près ou de loin à leur peine.

Il ne sera pas envoyé de remerciements individuels.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de sa mort, son fils demande une pensée affectueuse à tous ceux qui ont connu

Janine HERZOG,

l'ont estimée et sont restés fidèles à son souvenir.

Le 13 août 1979.

— Il y a un an que

Flavie NIESZAWEK

nous a quittés.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Michel ORFALI

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— L'épouse et la famille de

Jacques SCHWARTZ

demandent à ceux qui l'ont aimé et estimé une pensée toute spéciale à l'occasion du cinquième anniversaire de son décès.

Avis de messe

Mme Michel CHEVALIER,
née Colette Lemouzy,

est entrée dans la gloire de Dieu, le 1er août 1979.

Une messe de résurrection sera célébrée le lundi 10 septembre, à 10 h. 30, en sa paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison.

9, boulevard de Gaulle,
92500 Rueil-Malmaison.

Visites et conférences

MARDI 7 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, métro Cambronne, Mme Legregeois : « L'Unesco ».

15 h., 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz : « Le Musée postal et l'histoire de la poste ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Pennec : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., sous l'arc de triomphe du Carrousel, Mme Vermeersch : « Le jardin du Carrousel et le jardin des Tuileries ».

19 h. 30, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Pennec : « Autour de Saint-Séverin » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, 49, rue de Passy : « Le village de Passy » (Mme Barbier).

15 h., boulevard de Ménilmontant : « Cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 23, rue de Sévigné : « Musée Carnavalet » (Mme Ferrand).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (M. Teurnier).

PRESSE

● *Les premières pages rédactionnelles communes aux quotidiens* l'Aurore *et* le Figaro *ont paru vendredi 3 août*, elles concernent les « jeux de l'été » et les programmes de radio et télévision. Ce couplage rédactionnel pourrait être étendu dans les prochains mois.

● *Un nouveau mensuel de bandes dessinées pour jeunes,* Wickie, *est mis en vente depuis le 25 juillet*, au prix de 5 francs. Edité par les Publications Loufrani (*Télé-Junior*, *Télé-B.D.*, etc.), il est tiré à cent cinquante mille exemplaires, en offset et en Italie. M. Franklin Loufrani, président-directeur général des Publications Loufrani, est nommé directeur de la publication de *Wickie*, mensuel inspiré d'une émission de télévision, *Wickie le Vicking*.

Le Monde

régions

Ile-de-France

A PROPOS DE...

Un nouveau programme pour Saint-Quentin

MARCHÉS EN PÉRIL

Le vieux marché Saint-Quentin, dans le dixième arrondissement, sera, selon toute vraisemblance, restauré à l'automne prochain. M. Jacques Chirac devrait, en effet, proposer aux élus de la capitale de sauvegarder ce marché métallique construit en 1866. Les travaux, dont le coût est estimé à 10 millions de francs, commenceraient en janvier 1980. La rénovation du marché, qui devait débuter dans quelques semaines, est donc abandonnée (1). Mais M. Chirac peut-il régler définitivement cet épineux dossier sans évoquer, une nouvelle fois, l'avenir d'une autre halle, célèbre, située, elle, dans le sixième arrondissement : le marché Saint-Germain ?

A proximité des gares du Nord et de l'Est, sur un terrain de 2 500 mètres carrés, délimité par le boulevard Magenta et les rues de Chabrol et des Petits-Hôtels, se dresse le marché Saint-Quentin. Il est aujourd'hui en très mauvais état. Faute d'un financement adéquat, un premier projet de rénovation échoua en 1976. Il s'agissait alors de construire à cet emplacement un hôtel trois étoiles de trois cent soixante-cinq chambres, une crèche, une salle de sport et un marché.

En juin 1977, l'administration décidait de revenir à la formule traditionnelle d'une opération publique réalisée par la Ville. Un concours d'architectes était lancé. Le programme d'aménagement, décidé en accord avec les marchands qui occupent la vieille halle, se présentait ainsi : deux étages en sous-sol pour parkings, au rez-de-chaussée le marché, au premier étage des salles de sport et au deuxième étage une crèche. Coût de l'opération : 55 millions de francs. C'est ce projet qui vient d'être abandonné.

Selon les services de la Ville de Paris, plusieurs raisons expliquent cette décision. A l'heure où le budget de la capitale connaît des difficultés (*le Monde* du 6 juillet) n'allait-on pas s'engager dans une rénovation trop coûteuse ? Et puis, le futur bâtiment ne serait-il pas trop « épais », formant une sorte de verrue dans le site ? Enfin, comme une crèche venait d'être construite dans le périmètre du jardin Villemin, non loin du marché Saint-Quentin, cet équipement d'hébergement pour enfants ne s'imposait plus le long du boulevard Magenta. Pour M. Claude-Gérard Marcus (R.P.R.), député et adjoint au maire : *« Le marché répondra aux besoins des marchands et des clients et restera bien inséré dans le site ; les impératifs de l'environnement ont prévalu. »*

Si le Conseil de Paris accepte les propositions du maire, ce sera la deuxième fois, après le carreau du Temple, que la Ville restaurera un de ses vieux marchés. Les associations de défense pour qui les vieilles halles, quel que soit leur état, constituent un patrimoine précieux, devraient donc se féliciter de la décision de la mairie de Paris.

Cependant, la lutte menée par les associations pour la sauvegarde de « Saint-Quentin » ne pourrait-elle s'élargir ? La question vient tout naturellement à l'esprit, car à deux pas du boulevard Magenta, se trouve le couvent de Recollets, qui appartient au ministère de la défense, et qui tombe en ruine. Une « campagne » pour la sauvegarde de ce bel ensemble architectural du dix-septième siècle, mériterait, elle aussi, de retenir l'attention des défenseurs du patrimoine parisien.

A propros d'un autre projet contesté — le marché Saint-Germain — les associations de défense condamnant le projet de rénovation présenté par la mairie (*le Monde* du 27 mars), viennent d'écrire au maire lui demandant la restauration du marché, et au ministre de l'environnement et du cadre de vie, auprès duquel ils réclament le classement de l'édifice. A l'automne prochain, les services de la mairie devraient commencer les travaux qui enclencheront définitivement le processus de la rénovation. Un programme « fourre tout » a été étudié par la Ville. Il s'agit de réaliser différents équipements sociaux en étages et de laisser rez-de-chaussée, le marché proprement dit.

La rénovation des marchés oppose depuis des années la Ville aux associations de défense. Mais a-t-on vraiment tenu compte des intérêts des marchands installés sous les halles et qui suivent ces combats d'un œil inquiet puisque c'est leur activité qui est en jeu ? La fédération interprofessionnelle des syndicats de commerçants des marchés couverts a nettement posé la question : *« Veut-on la mort de l'activité commerciale ? Au marché Saint-Germain, le nombre des commerçants aujourd'hui n'est plus que de vingt au lieu de soixante. »* Et elle explique ainsi sa position : *« En ce qui concerne les marchés Saint-Quentin et Saint-Germain, les commerçants et les clients, véritables utilisateurs, sont seuls avec leur « élus locaux habilités à prendre les décisions qui s'imposent, tout en tenant compte de l'intérêt général du quartier. »*

JEAN PERRIN.

(1) Il faut bien faire la différence entre restauration (le bâtiment est remis à neuf sans être démoli) et rénovation (on rase le bâtiment ancien et l'on en construit un nouveau à la place).

CORRESPONDANCE

Le contrat entre l'Etat et la Compagnie générale maritime

Après la signature du contrat d'entreprise entre la Compagnie générale maritime (C.G.M.) et l'Etat, et le point de vue intitulé « Solution de facilité » publié par M. Yves Rochas, capitaine au long cours (le Monde du 25 juillet), M. François Griveau, président du syndicat indépendant du personnel sédentaire de la C.G.M., nous écrit :

Le secteur maritime traverse actuellement une crise d'une gravité sans précédent et la Compagnie général maritime connaît des heures difficiles avec des relents d'extrême onction. Chacun essaie donc d'élever autour de lui des remparts infranchissables au malheur et connaît la tentation de rejeter sur les autres la responsabilité des déficits et échecs.

Sédentaire ou navigant, le personnel de la Compagnie travaille pour assurer, chacun à sa place, l'exploitation de la flotte de la Compagnie au service du commerce extérieur français et plus généralement des échanges commerciaux de la France et de ses partenaires européens avec le reste du monde.

La flotte est également l'outil de travail du personnel sédentaire. Il faut remplir les navires, organiser leurs rotations, assurer leur soutien logistique. Toute diminution ou accroissement de cette flotte a des répercussions directes sur les effectifs du personnel sédentaire comme bien sûr sur ceux du personnel navigant, dans un sens ou dans un autre. Le personnel sédentaire a lui aussi payé le prix de la disparition des paquebots (qui explique aujourd'hui une certaine lourdeur des structures que nul ne conteste, et que la direction n'a pas su ou pu résorber suffisamment rapidement).

Il est vrai que ce n'est pas la suppression d'un pilotin ou d'un lieutenant à bord de nos navires qui sauvera la C.G.M. de la faillite. Ce n'est pas non plus celle d'un huissier ou d'un aide-comptable, qu'on en convienne.

Pour sa part, M. Louis Coppin, secrétaire général de l'Union fédérale maritime (C.F.D.T.), nous précise :

Fin 1980, le nombre de postes de travail pour le personnel sédentaire aura diminué de 8,08 % et celui du personnel navigant de 12,88 %. Mais dans cette dernière catégorie, le personnel officier n'aura diminué que de 6,15 % contre 16,49 % pour le personnel d'exécution navigant (matelot, ouvrier mécanicien, garçon de restaurant, etc.). Si donc, il existe une catégorie de personnel qui, à juste titre, aurait le droit de se plaindre en priorité, c'est bien le personnel navigant dit d'exécution !

Depuis plus d'un an, certaines modalités du contrat ont été discutées entre les organisations syndicales, la Compagnie et la direction de la marine marchande. Ces discussions ont eu lieu en ordre dispersé, et ceci malgré les souhaits des syndicats C.F.D.T. de sédentaires et du personnel navigant d'exécution de s'unir pour offrir un front commun bâti sur la solidarité.

A SAINT-AUBIN, DANS L'ESSONNE

Un laboratoire indispensable et contesté

La commission départementale des sites de l'Essonne vient de donner un avis favorable à l'installation sur la commune de Saint-Aubin des laboratoires de recherche de la société Synthelabo. Elle apporte ainsi un renfort inattendu pour la défense de ce projet délicat et controversé. D'abord parce que le site choisi, à 2 kilomètres de Saclay, surplombant la paisible vallée de la Merantaise, à 30 kilomètres au sud de Paris, est inscrit à l'inventaire. Ensuite, parce qu'il intervient dans le débat — déjà très passionné — sur l'expérimentation animale.

Synthelabo, contrôlé à 51 % par le groupe L'Oréal, figure au quatrième rang des laboratoires pharmaceutiques français. La croissance de son chiffre d'affaires (669,3 millions de francs en 1978) est de l'ordre de 15 % par an. Mais la concurrence internationale est sévère. C'est pourquoi la société a engagé « le pari de la recherche ». Elle y a consacré 83 millions de francs en 1978 — soit une augmentation de 32 % par rapport à l'année précédente — et prévoit d'y affecter 180 millions en 1982. Axes de recherche : *« Les thérapeutiques cérébrales et cardio-vasculaires, les maladies du système digestif, les traitements antalgiques et anti-inflammatoires. »*

Une zone inscrite à l'inventaire des sites

La direction du groupe cherche à réunir en un même lieu l'ensemble de ses laboratoires actuellement éparpillés à Bagneux (Hauts-de-Seine), Paris et Tours où toute extension est impossible. Elle a choisi un terrain de 22 hectares partiellement boisé à Saint-Aubin, dans l'Essonne, capable d'accueillir un bâtiment de 8 000 à 10 000 mètres carrés où seraient employées cinq cent soixante personnes.

La municipalité n'y fait pas obstacle et l'enquête publique s'est achevée le 29 juin dernier. Le plan d'occupation des sols de Saint-Aubin autorise sur le terrain choisi la construction de bureaux et de laboratoires mais pas d'installation industrielle. En outre la zone est inscrite à l'inventaire des sites. Synthelabo le sachant veut soigner l'architecture de son bâtiment. En contrepartie du terrain qu'elle va construire la société s'est engagée en outre à acheter 27 hectares de bois qui seront confiés à la commune.

Tout cela ne désarme pas l'opposition de M. André Holleaux président de l'Union départementale des associations de défense de la nature et de l'environnement (UDANE).

« Avec 30 000 animaux, 1 500 kilogrammes de cadavres par semaine, 300 000 tonnes de fuel stockées, observe-t-il, *il ne s'agit plus d'un simple laboratoire, mais d'une activité semi-industrielle de nature à nuire à l'environnement. Il y a donc incompatibilité, avec ce qu'autorise le POS. »*

Les défenseurs des animaux avec ceux des sites

Les défenseurs du site viennent en outre de recevoir l'appui de tous ceux qui s'opposent aux expérimentations sur des animaux. Celles-ci seraient effectivement pratiquées sur une grande échelle dans les laboratoires de Saint-Aubin ; l'animalerie abriterait 17.000 souris, 16.000 rats, 360 singes, 500 chats et chiens. Brigitte Bardot, déclare ainsi à propos de ce projet : *« A Saint-Aubin, ce sont de véritables fours crématoires que l'on va construire pour brûler des centaines de kilos de carcasses. M. Giscard d'Estaing a promis que la vivisection serait réglementée. Cette usine est impensable, surtout dans ce site. »*

« Ces nouveaux laboratoires sont indispensables, réplique M. Pierre François, membre du directoire de Synthelabo. *Il y a des groupes de recherche que nous ne pouvons pas créer faute de place. »* En ce qui concerne les expérimentations sur des animaux — on n'aime pas parler de vivisection — M. Claude Carron, secrétaire général de la recherche indique : *« Pour le moment, nous n'avons pas d'autre moyen que de travailler ainsi ; pour qu'un médicament soit agréé en France, on exige des travaux menées sur cinq ou six espèces différentes. Les animaux qui nous viennent d'élevages spécialisés sont anesthésiés pour toutes les expérimentations sanglantes. Dans les autres cas, il s'agit d'étude de comportement. Comment pourrions-nous autrement vérifier scpt cents molécules par an ? »*

STÉPHANE BUGAT.

ENVIRONNEMENT

● *Des crédits pour les chantiers de jeunes.* — Le ministère de l'environnement et du cadre de vie affectera l'an prochain près de 4 millions de francs à l'aide des chantiers de jeunes. C'est ce qu'a annoncé M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'association Cotravaux. Cotravaux a accueilli cette année quinze mille jeunes sur quatre cent vingts chantiers à travers la France.

POINT DE VUE

La Défense en toute discrétion

par IONEL SCHEIN (*)

TOUS les architectes ne sont pas en vacances. Tous les architectes ne sont pas inscrits au chômage. « Une dizaine d'architectes français de renom », sur les quinze mille inscrits à l'ordre, travaillent d'arrache-pied pour trouver une solution au traitement de « la colline qui couronne et ferme le quartier de la Défense », est-il précisé dans *le Monde* daté 5-6 août, « Consultation lancée en mai dernier ».

Alors ?... Plus de loi sur l'ingénierie ? Plus de loi sur l'architecture ? Alors ? Plus de mission Tricot ? (1).

On prend à nouveau les mêmes, et les vedettes du jour, et on recommence. Mais à quoi servent donc, en architecture, les lois de l'Etat, ces lois que tout le monde est sensé respecter ?... A quoi servent, en architecture, les professions de foi des ministres, des conseillers, des directeurs ? A quoi servent, en architecture, les structures professionnelles légales ? A quoi servent, en architecture, les promesses et les décisions officielles ? Mais à quoi sert d'être architecte et de vouloir faire de l'architecture ?

Nous voici revenus aux plus beaux jours de l'arbitraire... alors qu'une loi sur l'ingénierie existe, qui prévoit un type de consultation que l'on sait bien mettre en œuvre quand il faut aménager les sanitaires d'un hôpital.

Alors qu'une loi sur l'architecture, âgée déjà de trois ans, voulait laisser prévoir un assainissement de la commande d'architecture !... Alors que la mission Tricot créée pour proposer les moyens adéquats pour améliorer la qualité de l'architecture publique et pour assainir les chemins de la commande publique dépose ses premières conclusions (...), on organise avec une singulière discrétion des « concours sur invitation » pour les ouvrages les plus importants de la capitale : Halles, vélodrome, Défense...

On s'aperçoit ainsi que rien se sert à rien, qu'en la matière il n'y a pas d'expérience dont les résultats soient transmissibles, qu'il n'y a pas une morale des échecs subis, ni un assainissement, fût-il progressif, des mœurs.

Ainsi, à la Défense, des miroirs des uns on passera aux arcs ou aux eaux, aux terrasses ou aux pilotis, aux jardins écologistes ou aux volumes savamment imbriqués des autres... mais qui, tous, pour être actuels, seront « rétro » et assureront ainsi la continuité (pour le jury) de cette si courte « mémoire historique » qu'ont les architectes !...

(*) Architecte.

(1) M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, préside la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, dont la création remonte au 21 octobre 1977 et dont le premier rapport annuel a été publié au printemps dernier.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

PAR RAPPORT A JUILLET 1978

10 à 15 % de touristes en moins sur le littoral

De notre correspondant régional

Cannes. — Selon une enquête réalisée par le journal *Nice-Matin* auprès des responsables du tourisme sur la Côte d'Azur, la fréquentation dans la plupart des villes du littoral auraient été inférieure de 10 % à 15 % en juillet par rapport à 1978.

La saison dernière avait toutefois été exceptionnelle en raison d'une conjonction de circonstances (marée noire en Bretagne, mauvais temps généralisé sur toute la France, accident de Los Alfaques en Espagne, troubles politiques en Italie) qui avait joué en faveur des rivages méditerranéens, et plus particulièrement des départements du Var et des Alpes-Maritimes.

L'activité de l'ETA a, certes, dissuadé cette année un certain nombre de touristes de prendre leurs vacances en Espagne, mais la vague d'attentats s'est déclenchée dans la péninsule ibérique au moment où les vacanciers étaient déjà sur place ou en route. Bien que de nombreux campeurs aient reflué sur le Var, c'est le Languedoc-Roussillon qui a bénéficié le plus largement, semble-t-il, du contrecoup de ces événements.

La fréquentation a, en fait, varié selon les villes et selon le mode d'hébergement. Grasse, dont la capacité d'accueil est, il est vrai, limitée, a refusé du monde dès la mi-juin, et les responsables du tourisme ont dû parfois solliciter les habitants pour héberger les vacanciers imprévoyants. A Antibes, les treize campings de la plaine de la Brague sont également bondés depuis le début de la saison et, dans l'un d'eux, des charters ont amené cinq cents clients venus d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Tous les hôteliers, restaurateurs et plagistes interrogés sont unanimes à constater que les vacanciers dépensent beaucoup moins d'argent cette année que les saisons précédentes. Les hausses récentes des tarifs publics et les incertitudes économiques et sociales de la rentrée ne sont évidemment pas étrangères à ce comportement. Il n'est pas rare, notamment, dans les hôtels de catégorie inférieure, que les clients prennent leurs repas dans leur chambre. Un certain nombre de vacanciers se contentent, d'autre part, d'un seul repas par jour, remplaçant le second par un sandwich ou un « pan-bagnat »... On estime à environ 40 % à 55 % le nombre des touristes étrangers, parmi lesquels les Allemands arrivent en tête.

GUY PORTE.

LES « DÉFENSEURS » DU LAVANDOU VONT INTERVENIR AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

(De notre correspondant.)

Le Lavandou. — Autour du projet d'extension du port de plaisance (trois cents anneaux supplémentaires, aménagés sur le domaine public maritime, avec des parkings et des commerces, pour un coût de plus de 80 millions de francs), la guérilla continue entre les asociations et la municipalité alliée à la direction départementale de l'équipement.

Le comité de défense du site vient d'organiser une nouvelle réunion, au cours de laquelle il a été décidé de remettre une pétition à M. Valéry Giscard d'Estaing lors de son prochain séjour au fort de Brégançon, qui fait face au Lavandou.

Les protecteurs de l'environnement ont enregistré une mini-victoire, en réussissant à faire stopper par le tribunal administratif de Nice l'exploitation d'une carrière située à Cavalière et nécessaire aux travaux portuaires. Un representant de la direction départementale de l'équipement s'est efforcé de rassurer les participants à la réunion en détaillant les mesures qui seront prises pour que l'extension du port ne nuise pas au milieu marin ni au site.

Mais le docteur Laredo, vice-président de l'Union régionale Vie et Nature (U.R.V.N.), a précisé une fois de plus la position de sa puissante fédération : pas de ports nouveaux avant qu'une étude d'ensemble permette de fixer à la fois le nombre des ports tolérables sur la Côte d'Azur et les conditions de leur installation.

En attendant, les travaux préliminaires continuent, et la vente des « anneaux » a commencé le 1er juillet. Vingt-huit ont déjà trouvé acquéreur.

J. Rd.

Alsace

M. Raymond Barre à M. Michel Debré : les achats de terres par les Allemands sont très limités

M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion et l'un des responsables du mouvement gaulliste avait, au mois de juin, posé *« avec une particulière solennité »* une question écrite au premier ministre sur l'installation des étrangers, en l'espèce des Allemands, dans les département de l'Est.

Il attirait son attention sur les trois points suivants :

1) Les achats de propriétés se développent, notamment les achats de forêts ;

2) On organise, dans certaines villes universitaires des cours de français destinés à permettre l'installation dans les département de l'Est de nombreux professionnels, notamment des médecins ;

3) Les investissements industriels sont insuffisants, ce qui a pour conséquence d'obliger nombre de travailleurs salariés français à chercher et à exercer un emploi dans les industries installées à proximité de la frontière.

Le premier ministre, M. Raymond Barre, répond à M. Debré dans le *Journal officiel* du 4 août.

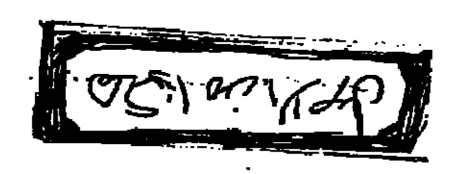
« En ce qui concerne les achats de proriétés, il faut souligner le caractère très limité de la propriété immobilière étrangère dans les départements concernés, tout particulièrement dans les départements alsaciens qui sont le plus exposés à la pression des Etats voisins et de leurs ressortissants détenteurs de monnaies fortes. Ainsi, entre 1960 et 1975, 1,05 % seulement des transactions ont impliqué une participation étrangère et 0,37 % du territoire a été concerné par de telles opérations...

» ...S'agissant de la forêt, il faut rappeler qu'en Alsace, par exemple, le territoire boisé est soumis pour 80 % à la compétence de l'Office national des forêts, et qu'un plan de protection de la forêt rhénane a été adopté après approbation par l'établissement public régional.

» 2) L'organisation des cours de français par certaines universités à l'intention d'auditeurs cins étrangers dans les département des établissements d'enseignement supérieur et cette situation n'apparait pas de nature à accélérer l'installation de médecins étarngers dans les départements frontaliers de Lorraine et d'Alsace ; leur nombre était de neuf au 31 décembre 1978.

» 3) En matière d'investissements industriels, il faut souligner que, dans les départements concernés, le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts puisque notamment toute la zone frontalière de Lorraine et du nord de l'Alsace est classée en zone I pour l'obtention des primes de développement régional...

» Le gouvernement suit d'autre part avec vigilance la situation des migrations de main-d'œuvre frontalière qui revêt une réelle importance dans certaines zones géographiques, sans être globalement excessive, puisqu'elle touche moins de 2 % de la population active d'Alsace. »



Le Monde

économie

ÉTRANGER

LA FAILLITE DE LA SOCIÉTÉ EUROSYSTEM HOSPITALIER

Quand la Belgique découvre les étranges pratiques du monde des affaires

Bruxelles. — Mais que se passe-t-il donc au royaume de Belgique? Pourquoi ces bruits, ces rumeurs et ces ragots? C'est, dit-on volontiers ici, que la Belgique aime les scandales et qu'elle croit en tenir un de taille. Le 12 juillet dernier, la société S.A. Eurosystem hospitalier — sous-filiale du plus puissant groupe industriel et financier du pays : la Société générale de Belgique (S.G.B.) — était mise en liquidation judiciaire. Le 20 juillet, à la stupéfaction générale, elle devait faire aveu de faillite. Enfin, « last but not least », le procureur du roi du tribunal de Bruxelles a chargé, le 23 juillet, M. Jean-Paul Masson, juge d'instruction, d'une enquête contre X... pour banqueroute simple et banqueroute frauduleuse (« le Monde » daté 28 et 29-30 juillet).

Eurosystem hospitalier, chef de file d'un consortium de sociétés belges, devait mener à bonne fin un fabuleux contrat signé en 1976 avec l'Arabie Saoudite. Il s'agissait de construire un énorme ensemble hospitalier. Portant sur près de 5 milliards de francs français, ce qui est devenu l' « affaire Eurosystem » s'est jouée (et se joue encore), simultanément, sur trois plans : financier, politique et diplomatique.

Financier, c'est l'évidence. Politique : les élus se sont jetés dans la mêlée sans recourir à la litote, et la Société générale de Belgique, qui représente son pays sur les marchés du monde entier, s'est vu morigéner vertement. Diplomatique, enfin : outre les tensions qui ont pu se manifester dans les relations belgo-saoudiennes, l'affaire Eurosystem symbolise à maints égards ce que ne devrait pas devenir un contrat à l'exportation.

De notre envoyé spécial

C'était en 1974. Son éternel projet de cité hospitalière sous le bras, M. Daniel Cauchie, administrateur délégué de la S.A. Eurosystem Hospitalier, parcourait à nouveau les pays arabes du Golfe. Il avait des relations et de l'entregent, M. Cauchie, et son projet semblait avoir enfin séduit les autorités saoudiennes.

C'était un excellent vendeur, mais il était seul. Son affaire d'ingénierie hospitalière au capital de cinq millions de francs belges est alors fragile. Le groupe P.R.B. en revanche, deux cents ans d'âge, anciennement intitulé *« Poudreries réunies de Belgique »* est solide. Son chiffre d'affaires est d'environ dix-huit milliards de francs belges, et il est contrôlé par la Société générale de Belgique. Surtout, P.R.B. a déjà signé d'énormes contrats de munitions avec l'Arabie Saoudite. M. Cauchie frappe donc à la porte de ce groupe. Avec succès puisque celui-ci prendra 51 % des parts du capital d'Eurosystem Hospitalier.

Ce faisant, la très sérieuse P.R.B. commet trois erreurs. Tout d'abord, elle tombe sous le coup des lois sur les sociétés commerciales qui veulent que 51 % des parts du capital n'équivalent, en assemblée générale, qu'à 20 % des voix. P.R.B., ensuite, ne songe pas à une augmentation du capital qui est pourtant sans rapport avec l'importance du contrat envisagé. Enfin, le groupe n'impose aucune modification des statuts. Aussi M. Cauchie qui n'accorde que deux fauteuils sur cinq à P.R.B. au conseil d'administration, va-t-il conserver la gestion d'Eurosystem...

Rien n'est encore signé avec l'Arabie Saoudite, mais à la fin de l'année 1975, le roi Baudouin et le prince Albert, président de l'office belge du commerce extérieur, s'y succèdent. On fait alors l'éloge du projet comportant deux hôpitaux, deux cités d'habitation et deux centrales électriques. On souligne sa rigueur et sa nécessité sous l'angle humanitaire, et c'est l'aubaine. D'une sympathie de prince à prince, d'une conjonction de petits faits, le contrat est acquis. Au terme des négociations, M. Cauchie obtient le feu vert des autorités saoudiennes qui lui demandent de fixer un prix.

La S.A. Eurosystem Hospitalier se tourne alors vers huit sociétés belges qui forment d'un commun accord l'Eurosystem Health Consortium (1). Et chacun de faire des études ou de les faire faire, chacun de prévoir des marges de bénéfice très importantes, chacun de se rassurer de la présence, dans cette affaire, de P.R.B. Et les prix de gonfler, de s'envoler à tel point que les « associés » ne peuvent *« camoufler »* les commissions ou pots-de-vin qui sont le lot habituel de ce type de marchés. 30 % du montant avait-on prévu de part et d'autre (2) ; cela fait beaucoup et ce n'est pas *« bon genre »*. Aussi, les « associés » demandent-ils à Eurosystem — moyennant des frais de mission et la cession du contrat portant sur les cités d'habitation — d'en assumer la responsabilité. Eurosystem Hospitalier acceptera donc le *« chapeau »*, terme désignant en Belgique les commissions.

Tout est prévu très officiellement. A partir de juin 1976, date de la signature du contrat, Eurosystem Hospitalier n'aura qu'à déclarer 30 % de *« chapeau »* tous les mois (l'Arabie Saoudite préfinance par tranches mensuelles les travaux) auprès du ministère des finances et de l'Institut belgo-luxembourgeois de change. En accord avec eux, aussitôt arrivée en Belgique, une partie de l'argent repartira en Arabie Saoudite.

Ce bel ensemble ne tient pourtant pas. Au fil des mois, il devient patent qu'Eurosystem commet des erreurs de gestion, qu'elle a sous-estimé, pour sa part, le coût des travaux à effectuer et que l'appel à une société mexicaine de travaux en génie civil, la S.C.P., agréée par le consortium, est une véritable catastrophe. Les chantiers de Ryad et de Djeddah piétinent. Fin 1977, cela va très mal pour la S.A. Eurosystem, mais aussi pour l'ensemble du projet.

« Un dossier pourri »

P.R.B. s'inquiète et réagit. Fin octobre 1977, elle « tourne » les lois coordonnées sur les sociétés commerciales en cédant 20 % du capital d'Eurosystem à une société luxembourgeoise et 11 % à une société belge. *« La majorité,* déclare laconiquement P.R.B., *a pu enfin s'exercer pratiquement et la composition du conseil d'administration fut modifiée. »* Le 2 novembre, M. Pierre Géhot, un homme du groupe, devient l'adjoint de M. Cauchie. Il casse le contrat avec les Mexicains. M. Cauchie est remercié...

Reste le trou de 3 milliards de francs belges *« engrangés »* par Eurosystem. M. Géhot entend faire jouer la solidarité du consortium, mais celui-ci refuse. Ainsi arrive-t-on en septembre 1978 sans qu'une solution soit trouvée. Les consorts ne font pas un geste vers l'un des leurs en difficulté, la S.A. Eurosystem hospitalier. P.R.B. — et derrière elle la Société générale de Belgique — ne bouge pas. L'Arabie Saoudite, en raison du retard pris par les travaux, suspend ses versements comme le lui autorise le contrat.

Ce jeu, dans lequel chacun feint d'ignorer les cartes de son partenaire, est gros d'inconscience. Chacun se tient sur ses positions, qui toutes sont *de jure*. Ainsi, la S.A. Eurosystem, asphyxiée par manque de trésorerie, se dirige-t-elle tout doucement vers la liquidation judiciaire, un plan de sauvegarde proposé par P.R.B. ayant échoué en dernier lieu. Le 12 juillet 1979, c'est la liquidation. Le 20 juillet, l'aveu de faillite. L'épisode économico-financier prend fin, provisoirement.

C'est alors qu'interviennent les politiques. Et, en premier lieu, M. Karl Van Miert, président du parti socialiste flamand, qui participe à la coalition gouvernementale. Citons. M. Van Miert ne comprend pas *« comment le gouvernement, d'autres personnes haut placées et même la cour ont pu s'atteler à l'équipage d'un gangster »*. M. Van Miert regrette qu'on ait envoyé le roi Baudouin et son frère, le prince Albert, *« plaider un dossier pourri »*. La presse belge traite alors abondamment du sujet. Des rumeurs insidieuses circulent. On évoque l'affaire Lockheed et ses pots-de-vin. Si bien que le gouvernement doit, dans un communiqué, affirmer : *« Toutes les insinuations malveillantes relatives au rôle de membres de la famille royale dans cette affaire sont dénuées de fondement. »*

Le grand public redécouvre en fait, à cette occasion, le rôle que les commissions peuvent jouer dans la négociation de contrats. Celles que peuvent toucher des étrangers ne l'émeuvent nullement mais bien plutôt celles dont bénéficieraient des ressortissants belges sans que les 68 % d'impôts dus soient payés. Or, il apparaît que sur un total de 30 % de commissions acceptés par les autorités belges (soit 9 milliards de francs belges), environ 25 % seulement repartaient vers l'Arabie Saoudite. Près de 2 % étaient alors versés au groupe P.R.B. et 2,5 % à la S.A. Eurosystem Hospitalier ,en tant que superbénéfices ; 0,5 % transitaient pour leur part, via une fiduciaire suisse située à Genève, à destination, semble-t-il, de quatre personnes dont les identités ne sont pas encore connues.

Le ministre des finances, M. Gaston Geens, social-chrétien flamand, a indiqué que l'inspection spéciale des impôts était chargée d'enquêter. Idem du comité supérieur de contrôle, sorte de police administrative dont les membres ont qualité d'officiers de police judiciaire.

Le gouvernement ne s'en est pas tenu là. Renvoyant la balle lancée par M. Van Miert, M. Henri Simonet, ministre des affaires étrangères, socialiste francophone, s'en est pris à la Société générale de Belgique fin juillet. *« La Société générale,* a déclaré M. Simonet, *qui fait si volontiers étalage de sa force morale quand il convient de rappeler aux autres et plus spécialement aux administrations publiques leurs responsabilités ferait bien de se souvenir de celles qu'elle assume dans le cas présent (...). »*

Cette dure sortie contre le plus puissant groupe financier du pays, que l'on appelle la *« Générale »*, a fait du bruit. Créée par décret du roi Guillaume Ier des Pays-Bas, en 1822, la S.G.B. est en effet une véritable institution, *« un pouvoir »* disent les observateurs. Jusqu'en 1850, elle fut institut d'émission de la monnaie et caissier de l'Etat. Elle contribua largement par la suite à bâtir l'industrie du pays. Aujourd'hui, crainte et parfois détestée, la S.G.B. est toujours toute-puissante.

Exemplaire

Or la Générale ne veut pas jouer le jeu qu'on lui propose : faire un geste, financier naturellement. Elle refuse ce qu'elle appelle la *« confusion des patrimoines »*, c'est-à-dire plus ou moins l'identification avec ses filiales. Il s'agit, pour elle, d'une affaire de principe. P.R.B. a commis des erreurs, tant pis pour elle, tant pis pour les autres. Un homme de sérail explique : *« La Générale a raison d'aller au clash en cette période de crise. Il faut que l'on sache qu'elle ne soutient pas aveuglément ses filiales. Elle ne fera pas d'acte de charité. En cette période de crise, il y a déjà assez de problèmes avec la sidérurgie et les métaux ferreux... »*

Que la presse critique ou commente, la Générale laisse donc filer, s'efforçant à la sérénité. Pour l'heure, elle n'a pris qu'un engagement vague : son vice-gouverneur, M. René Lamy, a assuré le ministre des affaires étrangères que rien ne sera négligé pour appuyer l'action des consorts en vue de mener le contrat à bonne fin.

Comment le prend-on à Ryad ? Plutôt bien, si l'on en croit le baron Paternotte de la Veillee, ministre plénipotentiaire de première classe, envoyé en mission en Arabie Saoudite par le gouvernement les premiers jours du mois d'août. Ryad, ainsi, a repris les paiements interrompus depuis le mois de septembre 1978. Les chantiers, où l'activité n'a jamais cessé, essaient de combler leur retard.

Pourtant les tensions n'ont pas toujours pu être évitées. On ne parle plus des contrats II et III estimés à la somme de 100 milliards de francs belges, qui devront assurer la partie logistique, technique et humaine des deux hôpitaux.

A Bruxelles, on entend du reste d'abord en finir avec le premier contrat. Et rien n'est encore joué. Les consorts vont à présent négocier directement avec la Générale une partie serrée. On en est là.

Par bien des côtés, l'affaire Eurosystem est exemplaire et déborde largement le cadre de la Belgique. Outre qu'elle met en lumière d'extraordinaires acrobaties de gestion, elle permet au grand public de découvrir des pratiques, en particulier des « commissions », qui sont depuis plusieurs années le lot des milieux dits d'affaires. Ces « commissions », nul n'y échappe. Le pire est sans doute que, en gonflant considérablement le montant des contrats, elles justifient *a posteriori* les hausses du brut dont tout le monde pâtit. Un cercle vicieux que personne *a priori* n'entend rompre.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Six Construct International, Constructions et entreprises industrielles, Electrobel engineering international, Fabricom, Fabricom air conditionning, Air et Chaleur, H.V.L. international, Ets A. De Meester.

(2) Les autorités saoudiennes admettent officiellement un taux de 5 % de commissions.

● *Un contrat iranien pour la Suède.* — L'Iran vient de confier à la société suédoise ASEA un contrat pour la construction de dix-huit transformateurs pour une valeur de 120 millions de francs. Il s'agirait du premier contrat d'équipement signé entre l'Iran et un pays occidental depuis l'avènement du nouveau régime islamique. — *(A.F.P.)*

Le gouvernement américain paraît décidé à aider Chrysler

Washington. — Aucune réaction officielle n'a été encore enregistrée à la demande d'aide adressée par les dirigeants de Chrysler au gouvernement fédéral, mais les commentaires officieux donnent à penser que Washington finira par « faire quelque chose » en faveur du troisième producteur automobile des Etats-Unis, qui est aussi la quatorzième entreprise industrielle du monde. M. Blumenthal, ancien secrétaire au Trésor, a déclaré dimanche 5 août qu'à son avis une aide pourrait être accordée, à condition que tous les intéressés — direction, salariés, banques, — fassent, eux aussi, d' « importants sacrifices ». Les premières réactions au Congrès et dans la presse vont dans le même sens. Mais beaucoup réclament à Chrysler des garanties en ce qui concerne les réformes de ses structures et de sa gestion.

De notre correspondant

Il est pourtant difficile, au pays de la libre entreprise, de justifier une intervention de l'Etat au profit d'une compagnie en difficulté. Comme l'écrit le *Wall Street Journal*, qui évoque l'exemple de la Grande-Bretagne, ce processus est d'autant plus dangereux que, une fois engagé, l'*« on n'en finit jamais »*. Mais c'est précisément parce que le rôle du gouvernement fédéral s'est énormément accru dans tous les domaines de la vie sociale, qu'une nouvelle entorse aux principes est considérée comme inévitable. Est-il plus intéressant, du point de vue du contribuable, de refuser à Chrysler le milliard de dollars qu'il réclame ou bien d'avoir à payer des allocations de chômage et de reconversion aux quelque deux cent cinquante mille employés de la firme, si celle-ci est mise en liquidation ? Poser la question, c'est déjà y répondre, mais un autre argument, découlant directement cette fois des principes sacrés de la libre concurrence, plaide en faveur d'un sauvetage de Chrysler : si cette compagnie disparaissait, on se rapprocherait d'une situation de monopole au profit de General Motors (qui occupe déjà 60 % du marché) et de Ford. Il resterait certes une salutaire concurrence étrangère (plus de 20 % du marché), mais les deux géants risqueraient fort de se voir appliquer les lois anti-trust. C'est pourquoi on les dit favorables au maintien en vie de leur concurrent.

Vers un prêt ?

Les précédents aux interventions de ce genre sont moins nombreux qu'en Europe, mais ils ne sont pas négligeables. En 1971, Lockheed avait reçu de Washington un prêt de 250 millions de dollars pour faire face à une mauvaise passe. Cet emprunt est aujourd'hui totalement remboursé et l'opération est considérée comme un succès. Dans le domaine de l'automobile, American Motors Corporation avait reçu en 1967 une aide temporaire, sous forme de déductions fiscales rétroactives. Enfin, certains font remarquer que les subventions directes accordées à une industrie comme celle des constructions navales, si elles permettent aux chantiers américains de résister à la concurrence étrangère, n'en sont pas moins une insulte permanente aux principes sacro-saints.

Les dirigeants de Chrysler ne sont nullement assurés pour autant de voir toutes leurs demandes exaucées et sous la forme qu'ils ont demandée. L'aide gouvernementale, si elle vient, ne sera probablement pas le « crédit d'impôt anticipé » suggéré, mais plutôt un prêt, comme pour Lockheed il y a huit ans. Chrysler voudrait aussi voir levées en sa faveur les dispositions votées par le Congrès pour imposer aux constructeurs la fabrication de voitures à faible consommation de carburant. Or on lui reproche précisément de n'avoir pas su s'orienter, au début des années 70, vers la construction de véhicules « compacts », comme l'ont fait ses concurrents. Les difficultés actuelles du numéro trois de l'automobile proviennent pour une grande part du fait qu'il ne peut satisfaire la demande accrue de petites voitures (les limites sont imposées par Volkswagen qui fournit à Chrysler ses moteurs), et dispose au contraire d'un stock impressionnant de gros véhicules invendus. Enfin, il est douteux que l'on écarte, pour renflouer Chrysler, les règlements anti-pollution. M. Riccardo, président de la compagnie, affirme pourtant que l'application de ces règlements lui coûte plus cher qu'à ses concurrents, puisque les capitaux investis doivent s'amortir sur un nombre moindre de véhicules.

Chrysler n'a pas beaucoup de chances non plus d'amener les syndicats ouvriers à accepter un gel des salaires pendant deux ans, comme cela leur a été demandé la semaine dernière. M. Douglas Fraser, président du Syndicat de l'automobile (U.A.V.), a fait valoir qu'une telle demande *« va très au-delà de ce que nous pouvons accepter »*, puisqu'elle équivaudrait à une réduction de 25 % du niveau de vie, compte tenu de l'inflation actuelle. Il a assuré pourtant que son syndicat *« n'a jamais reculé devant son devoir et ses responsabilités »*.

En sens inverse, M. Fraser a déclenché une réaction largement négative lorsqu'il a suggéré que le gouvernement fédéral consacre 1 milliard de dollars à acheter un paquet d'actions Chrysler. Comme l'a dit M. Murphy, président de General Motors, *« ce serait un pas vers la nationalisation »*, une solution que personne n'est encore prêt à considérer sérieusement ici, dans quelque domaine que ce soit.

MICHEL TATU.

LES ÉTATS-UNIS PREMIERS INVESTISSEURS ÉTRANGERS AU CHILI

Les demandes d'investissements étrangers au Chili acceptées depuis 1974 par les autorités militaires s'élèvent à 4,12 milliards de dollars, a déclaré à Santiago M. Juan Samaniego, secrétaire du Comité d'investissement au Chili. Les capitaux réellement investis à ce jour ne se montent cependant qu'à 459 millions de dollars.

Parmi les pays investisseurs, les Etats-Unis arrivent largement en tête, avec 77,2 % du total, suivis du Canada, dont les propositions représentent 14,7 % de l'ensemble. Vingt-sept autres pays, dont, en Europe, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne, ont exprimé leur désir de prendre part au développement économique du Chili. Les demandes d'investissements concernent pour 77 % l'exploitation du cuivre et de ses dérivés, notamment le molybdène. Les investissements prévus dans le secteur industriel (autre que minier) devraient s'élever à 254 millions de dollars ; 10,7 millions seraient consacrés à l'agriculture et à la sylviculture et 1,3 à l'énergie.

Les projets ont été soumis par des entreprises métallurgiques et industrielles dont Exxon, Goodyear, Citroën, Morgan, et des organisations financières telles que City Bank, Bank of America, Banco de Santander et Banco do Brasil. Le plus important contrat — 1,5 milliard de dollars — a été soumis par la compagnie américaine Anaconda, qui exploitera la nouvelle mine de cuivre de Los-Pelambres, dans le nord du Chili.

Pour respecter l'environnement et économiser les investissements publics

La R.F.A. réduit son programme autoroutier

Bonn. — Depuis plus d'un demi-siècle, l'Allemagne a joué un rôle de pionnier dans la construction des autoroutes. Dans la République fédérale d'aujourd'hui, qui est l'un des pays les plus fortement motorisés, la « vox populi » continuait donc de réclamer encore plus de voies de communications modernes. Un des principes sur lequel tout le monde se trouvait d'accord jusqu'ici est que « des citoyens libres ont le droit de circuler librement ».

De notre correspondant

Même à l'heure actuelle, la R.F.A. reste l'un des pays européens où il n'est pas question, en dépit de la crise pétrolière, de s'en prendre à ceux qui entendent pousser leur Mercédès ou leur B.M.W. à plus de 200 kilomètres à l'heure, sur un réseau d'autoroutes particulièrement élaboré.

Aussi est-il remarquable que cette attitude soit en train de changer. Le 1er juillet, le ministre fédéral des transports, M. Gscheidle, a annoncé que le programme, qui prévoyait la construction de 13 000 kilomètres d'autoroutes d'ici à 1990, serait « raccourci » de 3 300 kilomètres. En revanche, on prévoit d'améliorer 1 800 kilomètres de voies à grande circulation. La décision, qui permettra d'économiser 17 milliards de marks, sera prise définitivement en septembre, lors d'une rencontre des ministres des transports de tous les Länder.

Si, pour justifier ce nouveau programme réduit, M. Gscheidle a invoqué des raisons financières, il a souligné aussi qu'il convenait désormais d'accorder une plus grande importance à la protection de l'environnement. A l'encontre d'une opinion assez répandue, la construction d'autoroutes a été amorcée avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir.

La première autoroute européenne a été inaugurée en 1932, entre Bonn et Cologne. Il est vrai que le régime national-socialiste, désireux de favoriser le déplacement rapide de ses divisions blindées, a continué avec beaucoup d'ardeur le développement amorcé sous la république de Weimar. Il n'en reste pas moins que, à la fin de la guerre, l'Allemagne ne disposait encore que de 2 000 kilomètres d'autoroutes, alors que, aujourd'hui, la longueur du réseau est de 7 000 kilomètres.

Une caractéristique propre à la République fédérale : l'utilisation des autoroutes continue d'être gratuite, alors que dans d'autres pays on a préféré un financement par le péage. Cela explique, par exemple, que beaucoup de touristes du nord de l'Europe préfèrent, depuis bien des années déjà, passer par l'Allemagne plutôt que par la France pour rejoindre les rives de la Méditerranée.

L'engouement pour les autoroutes depuis la fin de la guerre avait atteint un degré presque incroyable. Encore en 1972, M. Leber, ministre social-démocrate promettait presque que chaque citoyen pourrait compter sur une autoroute *« à la porte de sa maison »*. Selon lui, en tout cas, le gouvernement allait garantir qu'aucun automobiliste sur le territoire de la R.F.A. ne se trouverait à plus de 30 kilomètres du réseau national.

Opinion publique et « lobby » automobile

Le principe de la motrisation à outrance a très largement contribué à la prospérité de la République fédérale. Aussi, son abandon, au moins partiel, est-il le signe d'une évolution plutôt inattendue. Une cause immédiate est évidemment la crise du pétrole, qui amène bien des gens à se demander si l'industrie automobile peut encore compter sur une expansion sans limite. Cette considération n'est cependant pas la seule.

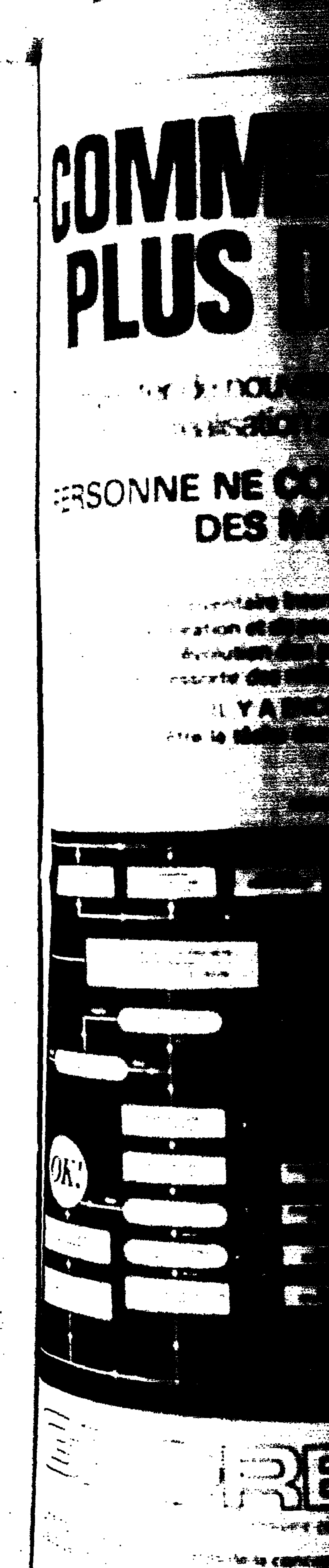
Bien des indications suggèrent que, pour des motifs souvent électoraux, les autorités commencent à prendre en considération les campagnes menées par les mouvements écologistes. Un peu partout, en effet, on a vu dans la République fédérale se constituer des « initiatives de citoyens », qui combattent avec succès les projets de construction de nouvelles autoroutes, défigurant nécessairement les zones forestières et campagnardes. L'argumentation de ces contestataires n'est pas, certes, toujours exempte d'exagération.

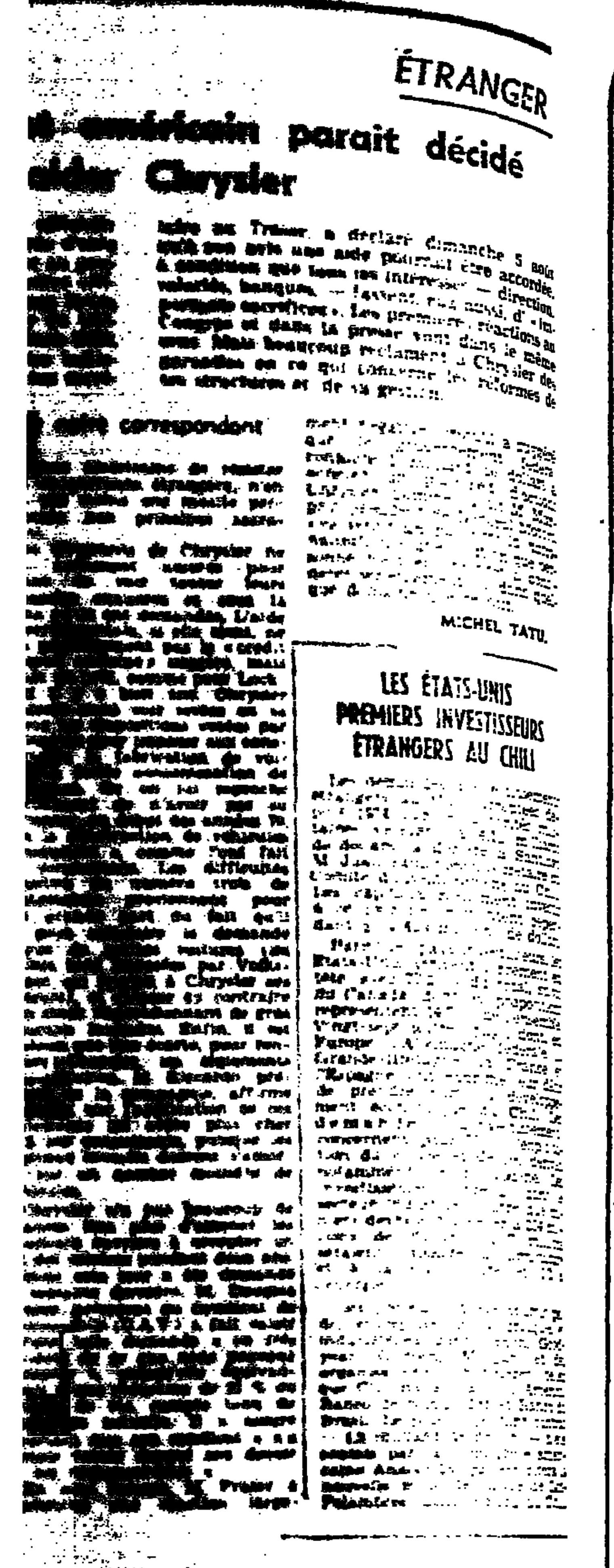
Ils protestent contre le fait que, *bientôt*, le territoire de la République fédérale sera entièrement recouvert de béton. A l'heure actuelle, pourtant, la superficie occupée par l'ensemble des infrastructures de transport — chemins de fer, aéroports, canaux, voies fluviales et routes — représente 4,7 % de la surface du pays et les routes ne comptent que pour 50 % de ce total.

Le lobby des autoroutes n'est cependant pas près de capituler. Les transporteurs routiers ne sont pas sans influence dans les allées du pouvoir. L'industrie automobile constitue un secteur essentiel de l'économie ouest-allemande. Les régions « sous-développées », qui se trouvent encore mal desservies par les autoroutes, accepteront difficilement d'être condamnées au dépérissement. Enfin, le président des travaux publics ne manque pas de souligner qu'un ralentissement du programme routier aggraverait le chômage.

Il reste qu'un renversement de l'opinion publique se manifeste d'une façon assez claire et que les autorités commencent à en tenir compte. Un principe paraît dès maintenant sur le point d'être abandonné : jusqu'ici les responsables de la planification s'efforçaient de répondre aux exigences maximales de la circulation routière. Aujourd'hui, il semble qu'on soit beaucoup plus intéressé à ne tenir compte que d'un trafic normal et tolérable, même si cela doit créer des difficultés à peu près insolubles durant les périodes de pointe.

JEAN WETZ.




ÉTRANGER

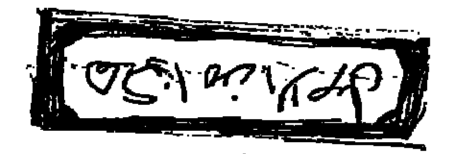
… parait décidé … Chrysler

MICHEL TATU

LES ÉTATS-UNIS PREMIERS INVESTISSEURS ÉTRANGERS AU CHILI

… les investissements publics

… programme autoroutier



(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL



La S.T.E.G. se propose de lancer un appel d'offres pour l'acquisition des fournitures ci-après :

— **FILS CUIVRE NU**

Fils cuivre nu dur électrolytique à haute conductibilité norme NFC 34-110 (ou toutes autres équivalentes).

— 10/10 .... 40 T
— 50/10 .... 30 T

— **CABLES CUIVRE NU**

Câble cuivre nu écroui à haute conductibilité norme NFC 34-110 (ou toutes autres équivalentes).

— 29,25 mm2 - 19 brins de 1,4 mm .... 30 T
— 17,81 mm2 - 7 brins de 1,8 mm .... 380 T

— **CABLES ALMELEC**

Câbles Almelec homogène graisse (A.G.S./L.) norme NFC 34-125 (ou toutes autres équivalentes).

— 59,7 mm2 - 19 brins de 2 mm .... 70 T
— 148,1 mm2 - 19 brins de 3,15 mm .... 150 T

Le cahier des charges peut être retiré gratuitement auprès de la S.T.E.G., 38, rue Kemal Ataturk, Tunis (Département Approvisionnement et Magasins Généraux).

La date limite de remise des offres est fixée au **16 octobre 1979, à 17 heures.**

Les offres doivent être adressées obligatoirement sous double enveloppe cachetée et celle de l'intérieur doit porter la mention suivante :

« NE PAS OUVRIR - APPEL D'OFFRES »
« CONDUCTEURS ÉLECTRIQUES NUS EN CUIVRE »
à l'adresse ci-après :

M. le Président de la Commission des Marchés de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz, 38, rue Kemal Ataturk, Tunis, Tunisie.

ÉNERGIE

M. GIRAUD EST FAVORABLE A LA CONSTRUCTION RAPIDE DE CENTRALES NUCLÉAIRES DANS L'OUEST

« Il faut engager rapidement la construction de centrales nucléaires dans l'Ouest et le Sud-Ouest », afin de rééquilibrer le système de production et de transport de l'électricité en France et d'éliminer ainsi les risques de panne généralisée comme celle du 19 décembre 1978, écrit M. André Giraud, ministre de l'industrie, dans sa réponse à une question écrite de M. Marcel Houël, député du Rhône (P.C.). Celui-ci suggérait l'extension de la centrale de Loire-sur-Rhône dans la région lyonnaise. Pour M. Giraud, une telle extension dans la région Sud-Est, déjà largement exportatrice d'électricité et qui connaît des difficultés d'évacuation, ne se justifie pas. Le ministre préfère l'implantation de centrales dans l'Ouest et le Sud-Ouest, afin d'obtenir une meilleure répartition géographique des moyens de production par rapport aux centres de consommation.

[En février 1979, à l'occasion d'un voyage en Bretagne, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., avait déclaré : « En Bretagne, les moyens de production énergétique sont insuffisants pour assurer la consommation de la région. Nous ne voulons pas que la Bretagne reste une région sous-développée. (...) Vous, Bretons, vous devez être conscients que les autres régions n'accepteront pas l'implantation de centrales chez elles pour alimenter la Bretagne. » Et M. Marchais avait ajouté : « La Bretagne ne peut pas échapper au nucléaire. »]

● *La centrale nucléaire de Doel, près d'Anvers, est totalement paralysée* depuis le dimanche 5 août par un incident technique d'origine non radioactive. Une canalisation ravitaillant en eau froide les deux réacteurs jumeaux Doel 1 et Doel 2 a éclaté, provoquant une inondation dans une salle des machines souterraine. Les deux réacteurs nucléaires, qui fournissent environ 5 % de l'électricité consommée par la Belgique, resteront arrêtés pendant plusieurs jours. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *« Le prix du pétrole doublera d'ici à 1990, pour atteindre 40 dollars le baril »*, a prédit, le 5 août, M. James Schlesinger, ex-secrétaire d'Etat américain à l'énergie, qui était interrogé par la chaîne de TV C.B.S.

La croissance de la demande en pétrole ne s'arrêtera pas, a ajouté M. Schlesinger, et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ne pourra pas augmenter sa production, qui est actuellement de 31,5 millions de barils par jour. *« Nous aurons des difficultés dans nos approvisionnements vers 1985. »* L'ex-secrétaire d'Etat estime que, faute d'un rationnement de l'essence par le prix, il faudra *« imposer »* un rationnement par les quantités. — *(Reuter, A.F.P.)*

SOCIAL

LE TRIBUNAL DE MULHOUSE A REJETÉ LE RECOURS DES FRÈRES SCHLUMPF

Nouvel échec pour les frères Schlumpf : le tribunal de Mulhouse (Haut-Rhin) vient de rejeter leur requête en révocation des syndics, qu'ils accusaient notamment d'avoir fait preuve d'« inaction » lors de leur séquestration en septembre 1976. Le tribunal a jugé que les faits invoqués n'avaient rien à voir avec la gestion des sociétés en cause et a rappelé les décisions judiciaires prises à l'encontre des deux industriels suisses. Ainsi, rien ne semble plus s'opposer à la vente du musée de voitures de Mulhouse.

En mai dernier, lors de sa visite dans la capitale du Haut-Rhin, M. Giscard d'Estaing avait déclaré que la collection Schlumpf ne devait pas être dispersée, et qu'elle devait rester à Mulhouse, cette collection n'étant, selon le président de la République, *« qu'un élément du grand musée de technique que mérite Mulhouse »* (*le Monde* du 16 mai).

Requiem pour une section syndicale

De notre correspondant

Lyon. — Une petite entreprise d'impression sur tissu et d'apprêt au nord de Lyon, à Neuville-sur-Saône. Quatre-vingts ouvriers, quatre-vingts pour cent d'immigrés. Une affaire familiale, les Etablissements Pons, dirigée par M. Jean Pons.

Depuis quelque temps, la C.G.T. avait fait des adhésions : quinze en février, portées à vingt et une en mars, vingt-cinq en avril et tentre-neuf en mai : la moitié du personnel. Le 1er juin, une section syndicale est créée et un délégué, M. Patrick Valfort, nommé. Le 5 au matin, le P.-D.G. reçoit la lettre du syndicat l'avisant des fonctions de M. Valfort. A 17 heures, celui-ci est licencié verbalement pour faute professionnelle antérieure de plusieurs semaines ; le 6, il ne peut entrer dans l'usine.

Le tribunal des référés de Lyon prononce la réintégration du délégué, exécutable le 2 juillet. Le matin du lundi 2 juillet, M. Valfort se présente à l'usine. Les portes sont fermées : une grève a été déclenchée — à l'initiative de la direction, affirme la C.G.T., — pour protester contre la réintégration du délégué, qui va passer la journée dans l'usine avec une employée, également syndiquée. Le lendemain, le travail reprenait normalement. Une demande de licenciement est déposée. Le 13 juillet, elle est refusée. Le lundi suivant, le 16, M. Valfort peut entrer dans l'usine. A son domicile, les menaces téléphoniques se succèdent.

Le 27 juillet, une négociation se déroule cependant entre la C.G.T. et la direction des Etablissements Pons : elle aboutit au départ à l'amiable du délégué, avec indemnisation. La situation de M. Valfort, estime la C.G.T., était devenue intenable. *Pour un des responsables de l'entreprise, la C.G.T. a « capitulé » : « Il n'y a jamais eu de section syndicale »*, conclut-il. En tout cas, il n'y en a plus. Il reste un lourd dossier à l'inspection du travail : menaces et infractions à la législation du travail, etc.

(Intérim.)

AFFAIRES

● *Le groupe Darblay S.A.* a vendu 33 % des actions qu'il détenait dans le capital de la société Sopalin au groupe américain Kimberly Clark Corp., qui détient désormais la quasi-totalité du capital de Sopalin. Le groupe américain, qui emploie vingt-neuf mille neuf cents salariés et a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars (8,5 milliards de francs environ), avait déjà racheté en 1964 la majorité du capital de Sopalin. Sopalin, qui emploie huit cents salariés, a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 300 millions de francs. Il commercialise ses produits sous les marques Kleenex, Sopalin, Korex, Freedom, Brevia et Sopalux.

● *Les jouets Gégé : redémarrage.* — Le conseil municipal de Montbrison (Loire) vient d'accorder sa garantie, pour un montant total de 890 000 F à l'entreprise de jouets Gégé (poupées) en difficulté depuis plusieurs mois. Au cours d'une séance extraordinaire, le 28 juillet, le conseil a d'abord voté deux garanties (de 300 000 F et de 90 000 F) permettant d'assurer la paie de juin aux soixante-quinze salariés. Puis il a voté une garantie de 500 000 F qui va permettre la création d'une nouvelle société Gégé qui signera un contrat de location-gérance avec l'ancienne.

L'actuel directeur, M. Delorme, les cadres, le comité d'expansion de la Loire, la fabrique d'armes Manu-Arm. de Veauche (Loire) participeront au capital (120 000 F) de la nouvelle société. Ce capital sera porté ultérieurement à 300 000 F dans le cadre d'un groupement d'intérêt économique qui verra également l'entrée d'un industriel du jouet savoyard et la participation de la SIGE (Société d'intervention et de gestion économique). La nouvelle société Gégé a, d'ores et déjà, un carnet de commandes de 5 millions de francs. — *(Corresp.)*

● *Les Nouvelles Galeries* envisageraient une prise de participation majoritaire au sein des différentes sociétés du groupe Schwab installé dans la région de Mulhouse. Ce rapprochement devrait permettre aux Nouvelles Galeries, qui ont réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 11,5 milliards de francs, et qui possèdent des magasins à Belfort et à Besançon, de s'étendre dans la région.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,2515	4,2565	— 25	0	— 35	— 5	— 55	+ 30
$ can. ...	3,6170	3,6215	— 45	— 35	— 75	— 40	— 35	— 30
Yen (100).	1,9630	1,9665	+ 75	+ 100	+ 145	+ 175	+ 430	+ 495
DM	2,3240	2,3275	+ 85	+ 100	+ 160	+ 185	+ 515	+ 620
Florin ...	2,1180	2,1225	+ 30	+ 35	+ 55	+ 75	+ 190	+ 230
F.B. (100).	14,5200	14,5770	— 195	— 120	— 295	— 225	— 130	— 100
F.S. (100).	2,5670	2,5735	+ 210	+ 250	+ 415	+ 455	+1190	+1220
L. (1 000)	5,1885	5,1965	— 165	— 120	— 390	— 320	—1075	—1010
£	9,6680	9,6865	— 335	— 250	— 615	— 530	—1155	—1100

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6	6 3/8	5 11/16	7 1/16	6 3/16	6 9/16	6 5/8	7
$ E.-U. ..	10 5/8	11	10 1/4	11 1/8	10 13/16	11 3/16	11	11 1/4
Florin ...	8 3/8	8 7/8	8 7/16	8 15/16	8 5/8	9	9 1/4	9 11/16
F.B. (100).	10	11	11 1/2	12	11 3/8	11 7/8	11 1/8	11 5/8
F.S.	3/4	1	1 3/16	1 9/16	1 1/2	1 5/8	2 3/16	2 9/16
L. (1 000)	10 1/2	12 1/2	15	17	15	17	15	17
£	13 1/8	13 7/8	14	14 5/8	14 1/8	14 5/8	13 13/16	14 3/16
Fr. franç...	10 5/8	11 3/8	10 7/8	11 1/8	11 1/4	11 3/4	11 7/8	12 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE POUR LE PREMIER SEMESTRE 1979

Le montant des émissions de valeurs mobilières en France, pour le premier semestre 1979, a été, selon les statistiques établies par le Crédit Lyonnais, de 37,1 milliards de francs (émissions permanentes exclues). Par rapport au montant de la période correspondante de l'année précédente, l'augmentation est sensible : + 21,1 %. Ce résultat, apparemment satisfaisant, provient du net ralentissement des émissions au début de l'an passé en raison de l'échéance électorale.

∴

Bien que le montant des nouvelles émissions d'obligations ait été, au total, relativement important au cours des six premiers mois (près de 31 milliards de francs), le marché obligataire connaît un net essoufflement depuis la mi-février. Deux pauses dans le calendrier des émissions ont même dû être observées pour permettre au marché de retrouver un certain équilibre : d'abord au cours de la première quinzaine de mars, puis de la fin mai à la mi-juin ; enfin, la date de l'arrêt traditionnel des émissions à taux fixes durant l'été a été avancée. Il a été cependant possible de lancer quelques émissions à taux variables. Un certain dérapage des taux n'a pu toutefois être évité. C'est ainsi que les taux faciaux des emprunts de première catégorie, qui avaient été abaissés de 9,9 % à 9,7 % en début d'année, ont été portés, suivant la qualité de l'émetteur, entre 10,6 % et 10,7 % au cours du mois de juin. Les taux faciaux des emprunts de deuxième catégorie ont subi un mouvement similaire passant de 9,9 % à 10,9 % et 11,1 %.

Cette situation du marché s'explique, à la fois, par une modification des anticipations des agents concernant le taux d'inflation au cours des prochaines années (en partie à la suite du relèvement du prix du pétrole) et par la hausse du taux de l'argent au jour le jour décidée par les autorités monétaires pour prévenir un fléchissement trop prononcé du franc sur le marché des changes (la hausse des taux courts permettant aux investisseurs institutionnels de procéder à des opérations d'arbitrage).

La collecte des fonds a bénéficié principalement à l'Etat, qui a émis deux emprunts au cours de cette période pour un montant total de 8 milliards, aux organismes publics non concurrentiels qui ont recueilli 6,7 milliards (2 milliards pour la seule E.D.F.) et aux établissements de crédits spécialisés avec un montant de 6,1 milliards. Quant au secteur privé, il n'a collecté que 4,6 milliards ; encore ne s'agit-il pour l'essentiel que d'emprunts d'établissements bancaires, réalisés notamment pour accroître leur capacité de distribution de crédits.

Enfin, depuis le début de l'année, il convient de signaler, sur le plan technique, la réalisation par la Caisse nationale des autoroutes et par Eurodif S.A. d'emprunts en deux séries (huit et quinze ans) liées à l'émission et dissociables à la cotation.

∴

Avec un montant de près de 6,1 milliards de francs, les émissions d'actions (parts de S.A.R.L. incluses) sont en léger retrait (— 9,2 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le montant collecté l'an passé était toutefois exceptionnel : comparé au chiffre du premier semestre 1977, le volume des émissions de cette première partie de l'année marque une progression de 28,2 %.

Ces émissions d'actions, qui se sont faites dans une large proportion sous forme d'augmentation de capital (84,3 %), ont été principalement le fait d'entreprises non financières — celles-ci collectant plus de 5 milliards.

Parmi ces émissions, les augmentations de capital publiées au B.A.L.O. se chiffrent à 960 millions contre 1,11 milliard l'an passé pour la même période. Ainsi, une fois encore, les opérations faisant appel public à l'épargne sont restées limitées.

CEDEC POLIET ENGINEERING

Poliet Engineering, dont la raison sociale a été récemment transformée en Cedec Poliet Engineering, connaît actuellement un développement très important du volume de son activité. Et la société, qui, en 1978, a réalisé un chiffre d'affaires de 35 millions de francs, prévoit de tripler au moins le montant de son chiffre d'affaires au titre de l'exercice 1979. Cedec Poliet Engineering vient en effet de recevoir la plus importante commande de pelles hydrauliques : il s'agit là d'une première réussite en Egypte depuis le boycottage de Richier. De plus, la société assure en Turquie l'installation d'une plâtrière et d'une unité de préfabrication de plâtre. Le financement de cette installation, caractérisée par une technologie de pointe, est réalisé avec l'aide de la Banque Mondiale et de la Banque du Développement Industriel en Turquie.

Cette nouvelle dimension économique a rendu souhaitable l'élargissement de l'assise financière de la société qui, à la faveur d'une importante augmentation de son capital, trouvera auprès de nouveaux actionnaires les appuis nécessaires à l'extension de son champ d'activité. Parmi les actionnaires nouvellement venus, on dénombre la présence de sociétés industrielles, parmi lesquelles Fougerolle, de nature à faciliter le développement des activités de la société dans le secteur de la construction, et la Compagnie Française des Pétroles dont l'expérience et les relations avec les pays pétroliers peuvent être un facteur favorable lors de la conclusion de contrats à venir.

Du fait de l'entrée de ces nouveaux actionnaires, la dénomination sociale de la société devient Cedec Poliet Engineering, Cedec signifiant Compagnie d'Engineering de Distribution, d'Equipement et de Construction.

Cette modification du capital social n'entraîne aucun changement quant à l'adresse de la société qui reste sise dans l'immeuble de la rue des Ardennes aux numéros 21-23 dans le dix-neuvième arrondissement et dont le numéro de téléphone est toujours 203-96-33.

SELECTION CROISSANCE (SICAV)

	6-4-79 (MF)	29-6-79 (MF)
ACTIF NET	56,30	54,33
Répartition :	%	%
— Act. franç.	30,1	28,2
— Act. étr.	31,3	32
— Oblig. franç. :		
- convertibles ..	10,7	8,5
- autres	15,5	18,2
— Oblig. étrang. ..	1,9	3,4
— Liquidités	10,5	9,7
	100	100
Nombre d'actions en circulation ..	344 168	328 528
Valeur de l'action	163,60	165,56 (1)

(1) Après détachement le 9 mai 1979 d'un coupon net de 5,03 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,15 F.

CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 3 JUILLET 1979

La situation au 3 juillet 1979 s'établit à 273 581 millions contre 264 291 millions au 31 mai 1979. Au passif, les comptes d'Instituts d'Emissions, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 10 366 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 70 866 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 129 932 millions de francs. A l'Actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 84 616 millions de francs. Les Crédits à la Clientèle à 110 719 millions de francs et les Comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 14 758 millions de francs.

Requiem pour une section syndicale

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EURO-MONNAIES

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	27 juil.	3 août
Indice général	120,3	121,1
Assurances	212,3	219,2
Banq. et sociétés financ.	99,3	99,4
Sociétés foncières	138,8	138,8
Sociétés investiss. portef.	132,7	132,6
Agriculture	134,8	140,2
Aliment., brasseries, distill.	113,2	113,2
Autom., cycles et l. équip.	95,2	93,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	143	147,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	63,8	64,5
Carrières salines, charbon.	113,4	110,1
Constr. mécan. et navales	116,2	115,7
Hôtels, casinos, thermal.	147,4	147,2
Imprimeries, pap., cartons	75,5	75,6
Magas., compt. d'exportat.	97,8	96,9
Matériel électrique	130,7	132,7
Métall., com. des pr. métal	45,8	48,8
Mines métalliques	104,2	102,7
Pétroles et carburants	140,6	137,5
Prod. chimiq. et él.-mét.	140,8	145,7
Services publics et transp.	100,6	103
Textiles	125,2	127,9
Divers	138,6	136,9
Valeurs étrangères	127,1	125,5
Valeurs à rev. fixe ou ind.	162,4	159,7
Rentes perpétuelles	48,1	48,1
Rentes amort., fonds gar.	302,7	294,7
Sect. indust. publ. à r. fixe	95,8	95,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	477,5	461,3
Secteur libre	105,8	106

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	284,5	279,8
Val. franç. à rev. variable.	833,7	838,2
Valeurs étrangères	838,4	827,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	96	96,3
Produits de base	76,4	75,5
Construction	128,4	132,2
Biens d'équipement	102,3	105,5
Biens de consom. durables	95,7	94,9
Biens de cons. non durabl.	80,6	80,5
Biens de consom. aliment.	96,4	98,1
Services	143,7	143,1
Sociétés financières	106,9	107
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	197,3	200,3
Valeurs industrielles	86,8	87,2

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	122,5	124,1

LONDRES

NON PARVENUE.

Or (ouverture) (dollars) 287 . contre 286 50

VALEURS	CLOTURE 3/8	COURS 6/8
Beecham	133 ...	134 ...
British Petroleum (1)	11 3/4	11 49 64
Courtaulds	84 ...	83 ...
De Beers	6 99	7 02
Imperial Chemical	323 ...	325 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	272 ...	270 ...
Shell	360 ...	352 ...
Vickers	160 ...	161 ...
War Loan 3 1/2 %	34 ...	33 7/8
*West Driefontein	43 ..	43 1/2
*Western Holdings	31 5/8	31 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL-UCLAF. — Le chiffre d'affaires de la société pour le premier semestre s'élève à 632,4 millions de francs, marquant une progression de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice écoulé. Consolidé, il atteint 2 197,9 millions de francs (+ 8,9 %). Dans les deux cas, les progrès accomplis ont été plus importants durant le deuxième trimestre que pendant le premier.

SKIS ROSSIGNOL. — Pour le premier trimestre de l'exercice s'achevant le 31 mars 1980, le chiffre d'affaires consolidé du groupe à structures comparables atteint 121,39 millions de francs, ce qui correspond à une augmentation de 24,7 % par rapport au résultat obtenu en 1978 à pareille époque. Le chiffre d'affaires consolidé correspondant aux nouvelles structures s'élève à 131,64 millions de francs (+ 35,2 %).

ESSO REP. — Le bénéfice net pour 1978 de cette filiale à 88,98 % d'Esso S.A.F. s'élève à 143,78 millions de francs contre 147,33 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1 2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/8	6/8
1 dollar (en yens)	218 87	218 40

B. A. L. O.

Le numéro du 6 août publie notamment les insertions suivantes :

Société financière et foncière. — Emission d'un emprunt de 200 millions, représenté par 100 000 obligations de 2 000 francs. Le taux d'intérêt sera variable, supérieur de 0,75 % à la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour, entre banques en France. Pour les trois premières échéances, le coupon sera au moins égal à 8 % et ensuite un taux de 7 % sera garanti. Amortissement en sept tranches annuelles à partir du 6 août 1982.

L'Epargne de France. — Répartition de 36 855 actions de 75 francs, jouissance 1er janvier 1979, créées en représentation de l'augmentation du capital à 33 169 500 francs par incorporation de réserve (une pour deux).

SOFICAL. — Répartition à partir du 10 septembre des 78 780 actions de 100 francs, jouissance 1er janvier 1979, créée en représentation de l'augmentation de capital de 15 756 000 francs à 23 634 000 francs par incorporation de réserves (une pour deux).

Sélection obligations internationales. — Insertion en vue de la date d'ouverture de l'appel au public (6 août) de cette Sicav.

Compagnie générale maritime. — Emission au pair de 4 096 558 actions de 195 francs devant porter le capital de 417 971 190 francs à 1 milliard 216 800 000 francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	2 août	3 août
Valeurs françaises	108,8	110,1
Valeurs étrangères	123,3	123,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95,5	96,3

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Rocamat c. 9	3 p. 9	... ..

BOURSE DE PARIS - 3 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 ..	2 523	S.P.E.G.	230 10	230 ..	Locabail	218	218 40	Immlavest	...	159 .
5 %	52 60	2 521	U.A.P.	560	560	Locabail Immob.	349	351 .	Cie Lyon. Imm.	...	159 ..
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	211 50	210 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	600	606
Ass. Gr. Paris-Vie	1725	
Concorde	357 40	353 80
Epargne France	297	306
Financ. Victoire	340	359
France I.A.R.D.	220	218 50
GAN (Sté) Centr.	708	...

[illegible]

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1200	4,5 % 1973	1210	1200	1193	1195 ..
4150	C.N.E. 3 %	4180	4150	4120	4125
285	Afrique Occ.	290	290	290	285
470	Air Liquide	478	478	478	480
80	Als. Part. Ind	89 70	93	93	93 55
365	Als. Superm.	390	390	390	390
62	Alsthom-Atl.	61	61 60	62 50	62 80
152	Applic. gaz	167 50	172	177	174
830	Elf-Aquit.	836	850	856	850 ..
156	— (certific.)	164	164	168	165 ..
325	E.l. Lefebvre	337	353	355	353 ..
860	Essilor	835	840	840	835
177	Esso S.A.F.	168	175 10	176	175 ..
345	Euratrance	354	354 50	354 50	354 90
1160	Europe no 1	1031	1050	1065	1050 .
450	Facom	463	465	465	465 ..
92	Nouvel. Gal.	96 80	97 50	97 50	98 50
167	Olida-Caby	184	176	176	176
116	Opfi-Paribas	116 10	116 10	116 10	116 40
148	Paris-France	168	157	157	157
114	Pechelbronn	114 30	115	115	117 20
92	P.U.K.	87 50	89	89	89
126	— (obl.)	127	127	127	126 50
52	Penarroya	47 50	48	47	47 ..
310	Tél. Ericsson	308	316	316	316
85	Thomson-Br.	191	202	204	202
235	— (obl.)	236 60	240	240	240
405	U.I.S.	411	411	411	411
240	U.C.B.	243	242	242	242
215	Un. F. Bques	226	222	222	226 40
175	U.T.A.	170 80	177	177	180
10 50	Usinor	15 10	15 70	15 60	15 70
235	Gen. Motors	244 90	244 60	244 80	241
22	Goldfields	21 10	20 65	20 65	21
36	Harmony	31 95	32 05	31 90	32
4 50	Hitachi	4 91	4 97	4 97	4 97
308	Hoechst Akti.	301 20	303	302 50	300 10
32	Imp. Chem.	32	31 90	31 90	32 10
80	Inco Limited	83 20	82 80	82 80	82 50
295	I.B.M.	298 80	292 20	292 20	292 30
[illegible]					

210	Gen. Electric	217 20	218 50	218 30	214 50
	Zambia Corp.	0 81	0 84	0 84	0 82

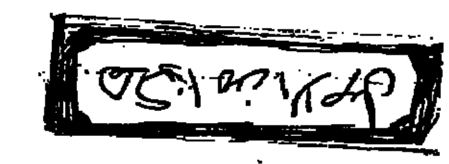
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3 8	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 245	4 262	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 580	232 610	226	240
Belgique (100 F)	14 536	14 551	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 770	212 990	205	216
Danemark (100 krd)	80 690	80 740	78	83
Norvège (100 k)	84 400	84 500	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 623	9 697	9 400	9 900
Italie (1 000 lires)	5 186	5 196	5	5 400
Suisse (100 fr.)	256 580	257	252	266
Suède (100 krs)	100 980	101 250	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 770	31 820	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 425	6 449	6	6 550
Portugal (100 esc.)	8 670	8 710	8 700	9 600
Canada ($ can. 1)	3 617	3 631	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 963	1 966	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 8
Or fin (kilo en barre)	42300	41900
Or fin (en lingot)	42480	42040
Pièce française (20 fr.)	379 50	377 60
Pièce française (10 fr.)	250	242
Pièce suisse (20 fr.)	338 10	338 60
Union latine (20 fr.)	309 60	309 40
Souverain	468	449
Pièce de 20 dollars	1790	1780
Pièce de 10 dollars	975	975
Pièce de 5 dollars	640	...
Pièce de 50 pesos	1668	1621
Pièce de 10 florins	349 ..	351 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Trois déserteurs de la légion étrangère espagnole détournent un appareil vers Lisbonne et veulent gagner la France

Paris leur refuse l'atterrissage

Lisbonne (*Reuter*). — Un D.C. 9 d'Iberia était, ce lundi 6 août, prêt à décoller, en bout de piste de l'aéroport de Lisbonne, avec à son bord vingt-quatre personnes gardées en otages par deux Français et un Chilien armés, déserteurs de la légion étrangère espagnole.

Les pirates veulent gagner la France. Selon l'agence portugaise de presse ANOP, le Portugal aurait offert d'accueillir les trois hommes si l'Espagne ne sollicitait pas leur extradition. Mais cette offre a été refusée par les déserteurs.

Le commandant de bord a mis en garde les autorités portugaises contre toute tentative d'action armée, et des membres de l'Association des pilotes de ligne ont adressé un télégramme au président portugais, M. Antonio Ramalho Eanes, le priant d'user de ses bons offices auprès des autorités françaises pour parvenir à une solution sans effusion de sang.

Les trois pirates se sont emparés de l'appareil à Fuerteventura, aux Canaries. Munis d'armes dérobées à une patrouille, ils avaient réussi à forcer leur passage jusqu'à l'avion au moment où débarquaient des passagers en provenance de Las Palmas. Ils ordonnèrent au commandant de décoller et de mettre d'abord le cap sur l'Afrique du Sud. L'appareil n'avait pas assez de carburant pour un pareil trajet. Ils demandèrent alors à aller à Casablanca, mais le Maroc devait interdire leur éventuel atterrissage. Ils ordonnèrent alors au pilote de faire route vers Lisbonne.

Les autorités suisses auraient, lundi en fin de matinée, accepté de laisser atterrir à Genève le DC-9. Elles auraient donné leur accord par téléphone. Les pirates auraient accepté de se rendre une fois arrivés à Genève.

[Au ministère français des affaires étrangères, on confirme que la France a refusé l'atterrissage, « conformément à l'attitude traditionnelle de la France dans ce domaine, qui consiste à ne pas encourager la piraterie aérienne.]

Une délégation hongroise se rend à Bucarest pour demander le réexamen des mesures prises sur les ventes d'essence aux touristes

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les partenaires socialistes de la Roumanie ne paraissent pas accepter les récentes mesures prises par le gouvernement de Bucarest concernant les achats de carburant par les touristes. Ces dispositions reviennent, rappelons-le, à n'autoriser la vente d'essence aux étrangers qu'en contrepartie de devises convertibles ou, dans le cas des touristes des pays socialistes, à contraindre les Etats dont ils sont ressortissants à compenser les achats par des livraisons de carburant, de marchandises de valeur économique équivalente, ou par le paiement en devises « fortes ».

Les Etats les plus durement touchés en raison de l'important flux touristique annuel de leurs citoyens vers les plages roumaines ou bulgares de la mer Noire (Hongrie, Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est, Pologne) ne cachent pas leur désaccord. Après les critiques ouvertes formulées la semaine dernière par les capitales de ces différents pays contre ce qu'elles considèrent comme une « *violation grave* » des accords existants, la radio hongroise a annoncé dimanche 5 août qu'une délégation du gouvernement de Budapest était partie le jour même pour Bucarest afin d'y ouvrir des négociations.

En attendant, les autorités hongroises ont pris contre la Roumanie des mesures de rétorsion. Désormais, les conducteurs de poids lourds, de voitures officielles ou d'autobus roumains ne pourront, eux aussi, se procurer du carburant qu'avec des devises convertibles. Le trafic touristique individuel, minime il est vrai, est, lui, épargné.

A l'égard des voyageurs est-européens immobilisés en Hongrie ces derniers jours, ou qui y sont arrivés après avoir quitté précipitamment la Roumanie, les autorités de Budapest multiplient, d'autre part, les mesures d'aide. Les quotas de change de diveses ont été relevés, des secours alimentaires et sanitaires ont été apportés, et des terrains de camping utilisables gratuitement ont été mis à la disposition des touristes perturbés dans leur plan de vacances.

MANUEL LUCBERT.

IMPASSE POLITIQUE TOTALE EN BOLIVIE

L'impasse était totale en Bolivie, ce lundi 6 août, date à laquelle les militaires devaient céder le pouvoir à un chef de l'Etat civil.

Après six tours de scrutin sans résultats, les députés s'étaient mis d'accord, le dimanche 5 août, pour élire le président du Sénat, M. Walter Guavara Arce, comme chef de l'Etat par intérim, faute de pouvoir trancher entre les deux candidats arrivés en tête aux élections du 1er juillet, MM. Hernan Siles Suazo et Victor Paz Estenssoro. Ce dernier disposait d'une majorité relative à la Chambre, alors que son adversaire, M. Siles, avait obtenu plus de voix que lui auprès des électeurs. Aucun des deux hommes n'était disposé à céder. M. Guevara devait exercer ses fonctions pendant une année et convoquer de nouvelles élections, en 1980.

Or, ce lundi, des désaccords survenus entre les deux formations rivales, le M.N.R. de M. Paz Estenssoro, et l'Union démocratique populaire (U.D.P.) de M. Siles Suazo, ont remis en question leur décision d'élire M. Guevara. Le gouvernement du général David Padilla s'est réuni d'urgence.

ÉLECTRONIQUE « GRAND-PUBLIC »

Rupture des négociations entre I.T.T. et Thomson

International Telephone and Telegraph (I.T.T.) vient d'annoncer officiellement qu'elle avait « *interrompu les négociations en vue d'une association* » avec un autre groupe industriel « *dans le domaine des produits électroniques grand public* ».

L'idée était née voilà quelques mois d'un regroupement des intérêts d'I.T.T. et de Thomson-Brandt pour la production de postes de radio et de télévision. Dans ce secteur, la lutte devient de plus en plus dure. Avec un enjeu : la conquête du marché européen, et plus spécialement allemand, de la télévision couleur. Entre le groupe néerlandais Philips, fort de sa première place en Europe, et les constructeurs japonais, qui s'infiltrent dans le Marché commun, grâce au rachat d'une bonne partie de l'industrie britannique, il reste peu de place. Thomson, appuyé sur sa filiale de tubes-couleurs, Videocolor, atteint — à peine — la taille critique avec le rachat, en 1978, de la société allemande Nordmende. Le groupe I.T.T., lui, donne quelques signes d'essoufflement. En Allemagne, ses positions s'effritent et, en France, I.T.T.-Océanic couvre seulement 10 % du marché.

Des négociations s'étaient donc engagées en vue d'un rapprochement des activités grand public des deux firmes. Celles-ci auraient été apportées à une société holding dans laquelle le groupe Thomson aurait été majoritaire et I.T.T. minoritaire.

Plusieurs raisons seraient à l'origine de la rupture. Si les pouvoirs publics français poussaient à l'opération, il semble que chez Thomson-Brandt, certains aient quelque peu traîné les pieds. De plus, le groupe français a « braqué » I.T.T. en voulant étendre les négociations au domaine des lampes d'éclairage (dont I.T.T. souhaitait se séparer) et en introduisant à cette occasion Philips dans les conversations. Enfin, les « barons » qui président aux destinées de la filiale allemande d'I.T.T., Standard Electric Lorenz, voyaient cette opération d'un mauvais œil. La révolution de palais intervenue récemment au sommet du groupe avec le départ du président, M. Hamilton, et le retour des fidèles de M. Geneen, a, semble-t-il, renforcé leur influence.

Reste à savoir si I.T.T. pourra réellement et durablement, comme l'indique son communiqué, « *faire face à la concurrence par ses nouveaux produits et sa stratégie commerciale plutôt que d'envisager une solution extérieure* ». Quant au groupe Thomson, il va lui falloir chercher d'autres occasions. Les grandes manœuvres pour la conquête du marché de la radio et de la télévision sont loin d'être achevées. — J.-M. Q.

LES MATINÉES D'ANTENNE 2

Émissions conformes à « l'intérêt général »?

M. Jean Frydman, président-directeur général de Médiavision, après avoir créé la société T.V.C.S. (Télévision Communication Service), que préside M. Jean Marin, ancien président-directeur général de l'Agence France Presse, ne renoncera pas à produire des émissions consacrées aux communications techniques, économiques et sociales des entreprises industrielles et commerciales, des organismes publics et des associations (*le Monde* daté 6-7 mai).

Cependant, on apprend aussi que, « dans un premier temps », T.V.C.S. ne proposera que des émissions d'intérêt général. Mais à quelle société de programmes ? Et à partir de quelle date ? Le projet d'Antenne 2 de diffuser le matin ces émissions « de service, destinées à des publics limités et identifiables » et qui devait, avec l'accord du gouvernement, prendre effet dès octobre 1979, semble remis en cause et ceci après avoir suscité des inquiètudes ou les questions les plus diverses (*le Monde* du 12 juillet).

Certains ont fait allusion au risque de la privatisation d'une chaîne nationale ; d'autres ont craint la tentative de « publicité candestine » ? Il semble que les arguments juridiques avancés au nom du monopole défini par les lois de 1972 et de 1974 aient suffi : le gouvernement a saisi le conseil d'Etat, le chargeant de donner son avis. La question a été débattue au sein de cette juridiction, en assemblée générale, le jeudi 26 juillet, à la suite d'un rapport établi par M. François Bernard, avis qui pourrait bien être négatif, et qui de surcroît ne présente qu'un caractère consultatif non contraignant pour le gouvernement.

Au ministère de la culture et de la communication, où l'avis n'a pas été encore transmis, on déclare que, s'il était adopté en l'état actuel, ce projet de diffusion d'émissions spécialisées nécessiterait une modification du décret du 20 mars 1978. Selon ce décret, ce type d'émissions ne doit être accessible qu'au public auquel elles sont destinées et donc impliquer un « cryptage » et des dispositifs de décodage mis à la disposition des destinataires. Les seules exceptions à cette règle étant faites pour les programmes éducatifs et les émissions de formation.

S'il était rendu obligatoire, ce recours au « cryptage » entraînerait pour T.V.C.S. la mise en place d'une lourde infrastructure commerciale (installation et gérance des appareils placés chez les utilisateurs). De plus, aucun système technique de cette sorte n'existe en France et il semble que les premiers appareils — encore à l'étude — ne pourraient pas être mis sur le marché avant un ou deux ans. Cependant, le Conseil d'Etat aurait indiqué aux responsables de T.V.C.S. qu'une distinction pourrait être faite entre les émissions d'intérêt général. Des experts doivent maintenant étudier la notion d'« intérêt général ». Avant la fin de l'année, des émissions relevant de cette catégorie pourraient donc être programmées sur l'antenne nationale. Cote mal taillée ou solution d'attente ? — M. L.-B.

Le conflit du Sahara occidental

L'ACCORD DE PAIX MAURITANO-SAHRAOUI

Alger (*Reuter*). — Voici les principaux extraits de l'accord conclu le dimanche 5 août à Alger entre le Front Polisario et le gouvernement mauritanien :

» *La République islamique de Mauritanie déclare solennellement qu'elle n'a et n'aura pas de revendications territoriales ou autres sur le Sahara occidental.*

» *La République islamique de Mauritanie décide de sortir définitivement de la guerre injuste du Sahara occidental suivant les modalités arrêtées en commun accord avec les représentants du peuple sahraoui, le Front Polisario.*

» *Le Front Polisario déclare solennellement qu'il n'a et n'aura pas de revendications territoriales ou autres sur la Mauritanie.*

» *Le Front Polisario, au nom du peuple sahraoui, et la République islamique de Mauritanie décident, par le présent accord, de signer entre eux une paix définitive.*

» *Les deux parties ont décidé de la tenue de rencontres périodiques entre elles en vue de veiller à l'exécution des modalités annoncées au paragraphe 1 alinéa B.* (Les détails sur ces modalités n'ont pas été rendus publics).

» *Les deux parties transmettront cet accord immédiatement après sa signature au président en exercice de l'O.U.A., aux membres du comité ad hoc, aux secrétaires généraux de l'O.U.A. et de l'ONU, ainsi qu'au président en exercice des non-alignés.* »

OLYMPIC AIRWAYS COMMANDE FERME CINQ AIRBUS

Olympic Airways, la compagnie nationale grecque, a doublé ses commandes d'Airbus A-300, les portant à 10 (5 fermes et 5 options contre 2 fermes et 3 options jusqu'à présent), a annoncé lundi 6 août Airbus Industrie. Les appareils seront équipés de réacteurs General Electric.

Le chiffre total des commandes passées par les vingt-huit compagnies clientes d'Airbus Industrie est de 359 (227 fermes et 132 options), dont 252 pour la version A-300 (175 fermes et 77 options) et 107 pour la version A-310 (52 fermes et 55 options).

M. ROLAND-BILLECART EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE CENTRALE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

M. Yves Roland-Billecart vient d'être nommé directeur général de la Caisse centrale de coopération économique (décret publié au *Journal officiel* du lundi 6 août). Il remplace à ce poste et jusqu'en août 1982 M. Claude Panouillot atteint par la limite d'âge.

[Né le 11 avril 1926 à Paris, M. Yves Roland-Billecart est inspecteur des finances. Il fut notamment chargé de mission au cabinet de M. René Brouillet, secrétaire général pour les affaires algériennes (1958-1959), administrateur général (1962) de la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie, conseiller technique au cabinet de Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes (1960-1962), puis au cabinet de J. de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires algériennes (1962-1966), puis secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1966-1967).

M. Roland-Billecard était déjà directeur général adjoint de la Caisse centrale de coopération économique.]

En Espagne

UN GARDE CIVIL EST TUÉ A EIBAR

Madrid (*A.F.P., Reuter, UPI*). — Un garde civil a été tué, samedi 4 août, dans la ville basque d'Eibar, par un commando qui appartiendrait, selon la police, à l'ETA militaire.

D'autre part, un attentat à l'explosif a été perpétré à Saint-Sébastien contre l'un des sièges d'Euzkadiko Ezkerra (gauche basque), parti lié à l'ETA. L'engin a provoqué de nombreux dégâts. L'attentat n'a pas été revendiqué.

A Bilbao, les artificiers de la police ont désamorcé, samedi, un engin explosif, qui avait été placé à la porte du domicile du consul de France. L'attentat n'a pas davantage été revendiqué.

● *Un groupe d'extrême-droite*, Action nationale espagnole (ANE), a revendiqué l'assassinat en France du militant de l'organisation séparatiste basque ETA Juan Lopategui-Carrasco, dit « Pantu », vendredi 3 août, à Anglet, dans les Pyrénées-Atlantiques.

● *M. Adolfo Suarez*, chef du gouvernement espagnol, est arrivé samedi 4 août à Rio de Janeiro, première étape de son voyage au Brésil, en Equateur et en République Dominicaine.

M. Suarez, qui est accompagné des ministres du commerce et de l'industrie, MM. Juan Antonio Garcia Diez et Carlos Bustelo, doit rencontrer le président brésilien, le général Joao Figueiredo. Après une visite mercredi à Sao-Paulo, il quittera jeudi le Brésil pour Quito, où il doit assister à l'investiture du président Jaime Roldos, qui marque le retour de l'Equateur à la démocratie constitutionnelle. — (*A.F.P.*)

Le numéro du « Monde » daté 5-6 août 1979 a été tiré à 498 280 exemplaires.